

Cuisiner au château

Architecture, fonctions et usages de la cuisine castrale

*Actes du neuvième colloque international du CeCaB,
20 au 22 octobre 2023*



Sous la direction de Jean Mesqui, Hervé Mouillebouche, Christian Rémy

Ce tiré-à-part ne peut être mis en ligne avant le 1^{er} janvier 2030

Édition du centre de castellologie de Bourgogne

Cuisiner au château

DERNIERS OUVRAGES PUBLIÉS PAR LE CENTRE DE CASTELLOLOGIE DE BOURGOGNE

Chastels et maisons fortes en Bourgogne : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, t. 1 (2001) à 7 (2023).

Louis LAGROST, *Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XIF-XVIII^e siècle)*, 2009, (25 €).

Brigitte COLAS, Jean VALLET (dir.), *Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire*, 2011, (28 €).

Fabrice CAYOT (dir.), *Noyers : « le plus bel chastel du royaume ». I. Étude archéologique et historique*, 2013, (28 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, *Palais ducal de Dijon. Le logis de Philippe le Bon*, 2014, (25 €).

Valentin CHEVASSU, Michel DESVIGNES (dir.), *Le château et la seigneurie de Vautheau, en Autunois. Histoire et archéologie*, 2015, (15 €).

Jean-Claude MORLON, Dominique SPAY (dir.), *Construire, vivre et habiter le château de Pierreclos*, 2016 (22 €).

Louis LAGROST, Robert CHEVROT (éd.), *Les guerres de Religion en Autunois et Charolais*, 2016, (15 €).

Florence DUCRUIX, Jean-Marie JAL, *Le château de Chassy en Charolais*, 2017 (15 €).

Philippe DURAND, *Les châteaux de la baronnie de Montmorillon*, 2017 (35 €).

Nicolas FAUCHERRE, *Les citadelles du roi de France, sous Charles VII et Louis XI*, 2019 (35 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, *Châteaux et palais de la Bourgogne médiévale* (recueil d'articles), 2019 (35 €).

Jean MESQUI, *Le château de Chaudenay et ses deux tours maîtresses, d'Antigny à Listenois*, 2020, (12 €).

Jean MESQUI, Hervé MOUILLEBOUCHE, *Le château et l'église de Châteauneuf au Moyen Âge*, 2020 (25 €).

Céline BERRETTE (dir.), *Les renaissances du Château de Pontus de Tyard à Bissy-sur-Fley*, 2021 (15 €).

Bernard GUEUGNON (dir.), *Le château d'Alone-Toulangeon en Autunois*, 2021 (10 €).

Philippe DURAND (dir.), *Le château du Cheylard (Aujac, Gard), « Sentinelle des Cévennes »*, 2021 (29 €).

Jean VALLET, Pierre VÉLON (dir.), *Le château de Balleure*, 2023 (15 €).

Michel MAERTEN (dir.), *Uchon (Saône-et-Loire), Son château, son église et son prieuré. Histoire et archéologie*, 2023 (15 €).

Jean-Claude VOISIN, *L'architecture militaire dans l'empire sassanide*, 2023 (30 €).

Alix GIORDANO, *Le château et la châtellenie de Montrond, Jura, 1227-1490* (20 €).

Denis HAYOT, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume. t. 1 : Synthèse ; t. 2 : Île-de-France, Champagne, Bourgogne ; t. 3 : Picardie, Artois, Flandre ; t. 4 : Normandie, Pays de Loire ; t. 5 : Centre Val de Loire ; t. 6 : Auvergne, Languedoc*, 2021-2024 (28 € le volume).

Hervé MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs de Bourgogne, puis logis du roi à Dijon*, 2024, 4 vol (30 € le volume).

Patrice et Françoise LHOMME, Hervé MOUILLEBOUCHE, *Mazonclé en Charolais : le château d'Antoine de Saint-Anthost*, 2024 (20 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Mesures. Actes des 17^e journées de castellologie*, 2011, (25 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix, (Chagny), 15-16 octobre 2011*, 2012, (32 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie, XII^e-XVIII^e siècle. Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012*, 2013, (28 €).

Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'eau dans le château. Actes du troisième colloque international au château de Bellecroix, 18-20 octobre 2013*, 2014, (29 €).

Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'eau autour du château. Actes du quatrième colloque international au château de Bellecroix, 17-19 octobre 2014*, 2015, (30 €).

Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Fortifier sa demeure du XVI^e au XVIII^e siècle. Actes du cinquième colloque international au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*, 2016, (38 €).

Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Le nomadisme châtelain, IX^e-XVII^e siècle. Actes du sixième colloque international au château de Bellecroix, 14-16 octobre 2016*, 2017, (30 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER (dir.), *Le château de fond en comble. Hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes. Actes du septième colloque international au château de Bellecroix, octobre 2018*, 2020 (38 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, Jean MESQUI, Delphine GAUTIER (dir.), *Fortifications savantes, fortifications de savants. Actes du huitième colloque international au château de Bellecroix*, 2022 (30 €).

Pour toute correspondance commerciale :
Centre de castellologie de Bourgogne
Château de Limand, 71420 Ciry-le-Noble,
centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr>

Cuisiner au château

Architecture, fonctions et usages de la cuisine castrale

Actes du neuvième colloque international du CeCaB
20-22 octobre 2023

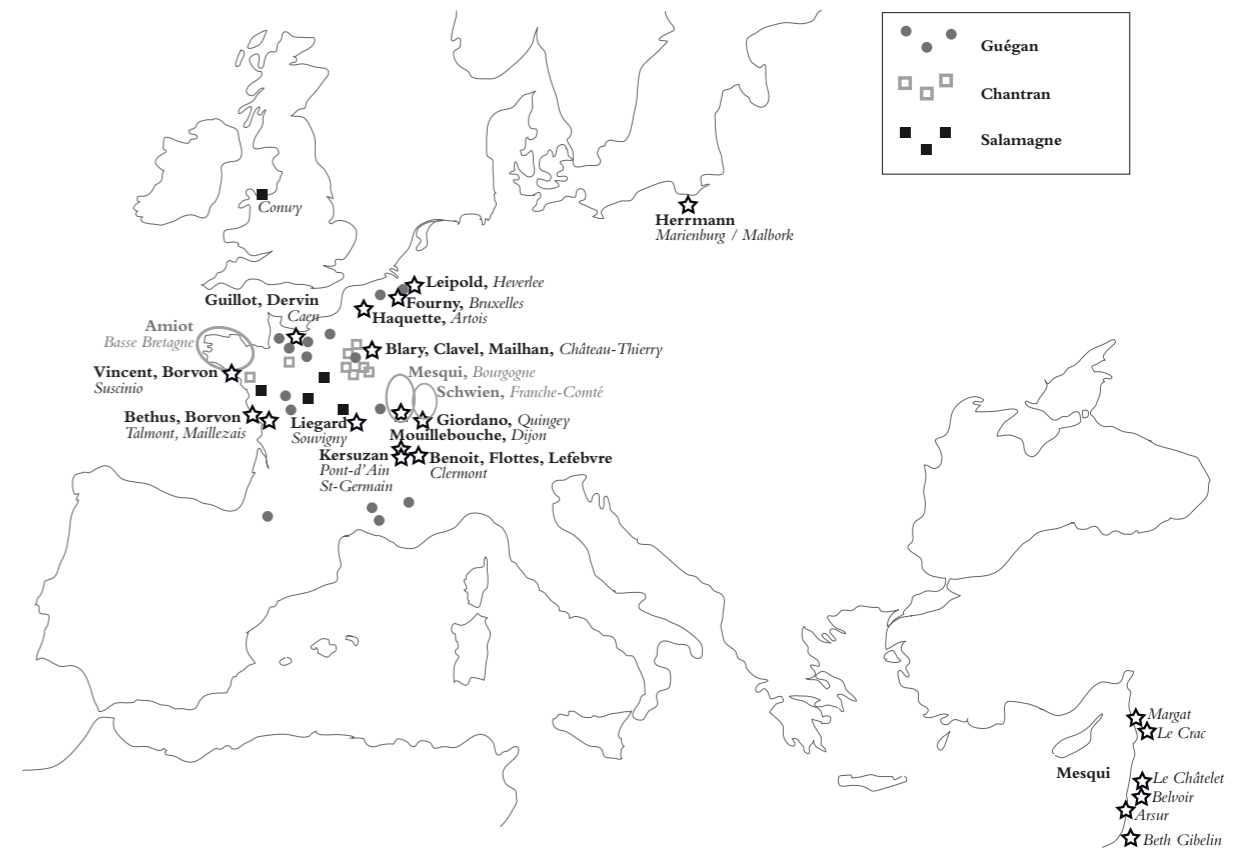


Sous la direction de
Jean Mesqui, Hervé Mouillebouche et Christian Rémy
Ciry-le-Noble, 2024

Sommaire

Hervé MOUILLEBOUCHE, <i>Introduction</i>	8
Sophie LIEGARD, <i>La cuisine de la villa carolingienne de Souvigny (Allier)</i>	12
Bénédicte GUILLOT, Stéphanie DERVIN, <i>Les premières cuisines du château de Caen : une relecture des données anciennes</i>	28
Loïc BENOIT, Laurié FLOTTES, Amélie LEFEBVRE DE RIEUX, <i>La première cuisine du château de Clermont (Haute-Savoie) : organisation structurelle et tendances de consommation</i>	48
Jean MESQUI, <i>Cuisines et boulangeries dans les châteaux des ordres militaires au Proche-Orient</i>	78
Jean-Jacques SCHWIEN, <i>Cuisiner au château, quelles traces archéologiques ? Le cas de la Franche-Comté</i>	118
Teddy BÉTHUS, Aurélie BORVON, <i>Les cuisines du château de Talmont-Saint-Hilaire et de l'hôtellerie de l'abbaye de Maillezais (X^e-XIV^e siècle)</i>	140
Karine VINCENT, Aurélie BORVON, <i>Les cuisines du château de Suscinio : (Sarzeau, Morbilhan, XIII^e-XV^e siècle) évolution et marqueurs archéologiques</i>	156
Danièle ALEXANDRE-BIDON, <i>Cuisines et cuisiniers au château. Un apport (inattendu ?) des images</i>	168
Donatien GUÉGAN, <i>De l'ostel au chastelet : contraste de l'équipement entre les cuisines communes et les cuisines castrales en France septentrionale (XIII^e-XV^e siècle)</i>	198
FRANÇOIS BLARY, Benoît CLAVEL, Christelle MAILHAN, <i>Cuisiner dans le grand complexe culinaire du château de Château-Thierry à la fin du XV^e siècle : l'apport de l'étude des restes alimentaires</i>	218
Aurélie CHANTRAN, <i>Appréhender les usages culinaires des châteaux à partir des sources matérielles</i>	242
Alain KERSUZAN, <i>Les deux cuisines des grands châteaux savoyards : les exemples de Saint-Germain et de Pont-d'Ain (Ain)</i>	272
Christophe AMIOT, <i>Quelques exemples de cuisines dans les manoirs de basse Bretagne</i>	290
Jean MESQUI, Hervé MOUILLEBOUCHE, <i>De la « grant cuisine du commun » à la « cuisine de la bouche » chez les ducs de Bourgogne : types constructifs, usages et services dans et autour de la cuisine</i>	324
Alix GIORDANO, <i>Le château de Quingey (Doubs) et sa cuisine d'après la comptabilité comtale</i>	386
Étienne LALLAU, <i>Les cuisines élitaires à cheminée de plan centré au XV^e siècle : un modèle inspiré de la sphère monastique ?</i>	394
Christofer HERRMANN, <i>La cuisine du Grand maître de l'ordre Teutonique au château de Marienburg</i>	430
Yann MOREL, <i>Au seuil de la grande salle : « la cuisine du dressoir » dans les résidences des ducs de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles</i>	448
Michel FOURNY, <i>Les salles basses sous l'aula de Philippe le Bon à Bruxelles : typologie et spécificités fonctionnelles d'une cuisine et des ses annexes</i>	464
Bertrand HAQUETTE, <i>Pays de Cocagne : que concocte-t-on dans les cuisines de l'Artois au Moyen Âge ?</i>	490
Frieder LEIPOLD, <i>À quoi ressemblait une cuisine de château dans les anciens Pays-Bas du XV^e siècle ? La cuisine du château de Heverlee</i>	524
Alain SALAMAGNE, <i>Les circuits pour la bouche dans le château français de la fin du XV^e siècle</i>	544
Hervé MOUILLEBOUCHE, <i>Les espaces culinaires du logis du roi de Dijon aux XVII^e et XVIII^e siècles</i>	574
Nicolas FAUCHERRE, <i>Conclusion</i>	594

Répartition géographique des études



Abréviations

- AD : archives départementales.
- AGR : archives générales du royaume (de Belgique).
- AN : Archives nationales.
- BM : bibliothèque municipale.
- BnF : Bibliothèque nationale de France.
- CeCaB : Centre de castellologie de Bourgogne.
- C^{nc} : commune.



De la « *grant cuisine du commun* » à la « *cuisine de la bouche* » chez les ducs de Bourgogne : types constructifs, usages et services dans et autour de la cuisine

JEAN MESQUI*, HERVÉ MOUILLEBOUCHE**

*Docteur ès lettres / UMR 6223 CESCUM Poitiers

**Université de Bourgogne, UMR 6298 ARTEHIS

Comme tous les princes des XIV^e et XV^e siècles, les ducs de Bourgogne tinrent à accueillir des cours nombreuses, pour lesquelles le service de nourriture était fondamental. Les comptes de châtellenie de Montbard, Rouvres et Dijon permettent de montrer que les cuisines de Dijon, bâties en 1436, furent un aboutissement, celui d'une génération de cuisines à cheminée centrale et galerie périphérique qui s'imposèrent dès les années 1360 à la suite de la cheminée du palais de Paris. Cependant, peut-on les regarder sans voir aussi leur parallèle dans la construction vernaculaire, présente en Bresse, Jura, Savoie ? Enfin, cet article sera aussi l'occasion de faire le point sur l'existence de cuisines privatives réservées à l'usage du souverain, et de distinguer entre les grandes cuisines de la cour, et celles de monsieur, madame et leurs enfants.

Comme tous les princes de l'époque, les ducs de Bourgogne ont eu l'occasion de résider dans de multiples châteaux et résidences leur appartenant ; celles-ci étaient donc dotées des infrastructures nécessaires pour accueillir les offices de la cour et leurs services, parmi lesquels la saucerie, la paneterie nous intéresseront particulièrement ici, et plus spécialement encore la cuisine. Ces infrastructures n'ont en général pas été conservées : seul l'hôtel ducal de Dijon peut s'enorgueillir encore du bâtiment des grandes cuisines construit sous Philippe le Bon, en 1436-1439 (fig. 1), malheureusement en partie tronqué en 1852¹. En revanche, ces châteaux et résidences bénéficient de l'exceptionnelle collection des comptes de châtellenies et de bailliages bourguignons, conservée par la chambre des Comptes puis aux archives départementales. Après plusieurs sondages, nous avons retenu pour cet article trois sites d'importance pour les ducs : Montbard, Rouvres et Dijon, notamment parce que nous y avons identifié des cuisines particulières, que nous appelons ici cuisines « à cheminées pendantes », et aussi à cause de l'existence d'un dédoublement physique entre « *grants cuisines du commun* » et « *cuisines de la bouche*² ».

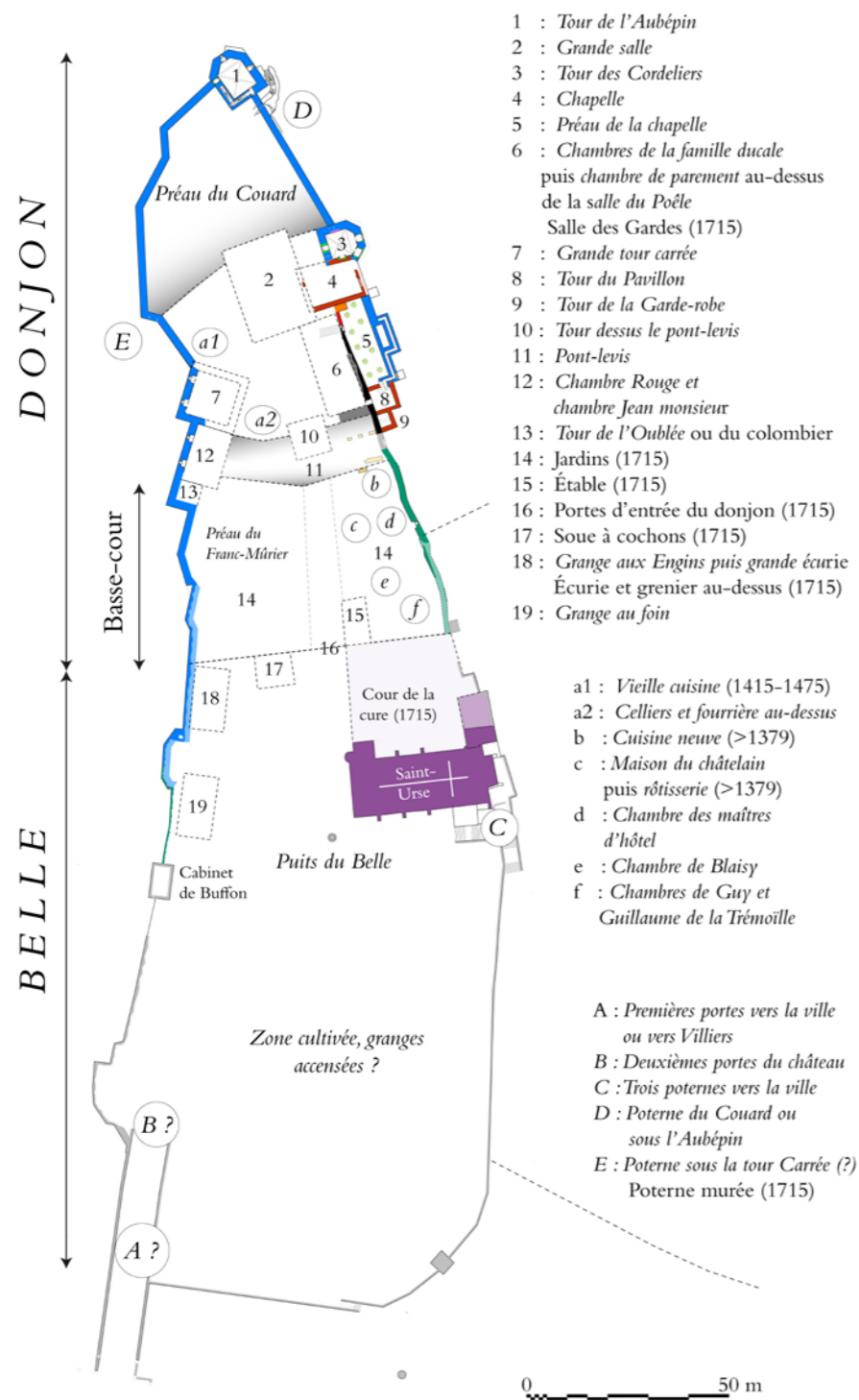
1. MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs...* t. 1, p. 137-138, 148-153, 200-201.

2. Nous avons effectué des sondages dans les séries de comptes de châtellenies d'Aisey-sur-Seine, Argilly, Châtel-Gérard, Montréal, Talant, Villaines. Si nous y avons trouvé des indications sur les cuisines, il n'a pas été possible pour ces sites de dégager une typologie ; cependant, ces sondages sont loin d'une représentativité d'échantillon...

TROIS CUISINES À CHEMINÉES PENDANTES

La grande cuisine du château de Montbard

Montbard est un site de promontoire allongé, où le château était composé d'un vaste « belle », ancien habitat subordonné, séparé par une simple clôture



▲ Fig. 2 : château de Montbard, reconstitution du plan d'après les vestiges, les fouilles et les comptes (J.M.)

d'une basse-cour sans doute gagnée à son détriment au cours du XIII^e siècle (fig. 2). Le donjon, appellation traditionnelle (en Bourgogne comme ailleurs) pour désigner la partie seigneuriale et résidentielle majeure du château, était isolé de la basse-cour par un fossé transversal au promontoire, alors qu'au nord de ce « donjon », isolé par un autre fossé, se trouvait la belle tour de l'Aubépin construite par le duc Robert II à la toute fin du XIII^e siècle ; ce duc contribua également à l'agrandissement du donjon, embellissant la chapelle consacrée à saint Louis sur le vœu d'Agnès, son épouse, fille du roi³.

Une cuisine à « cheminée pendante » rebâtie sur piliers

La comptabilité du château est conservée à partir de 1340, sous Eudes IV, mais c'est en 1344-1345 qu'on identifie pour la première fois une cuisine, au nord-est de la basse-cour, à proximité immédiate de la tour du pont-levis que l'on était en train de construire ; elle se trouvait donc en dehors du donjon, loin de la grande salle⁴. En 1353-1354, pendant l'interrègne entre Eudes IV et son petit-fils Philippe de Rouvres, alors que Jean le Bon avait pris le contrôle de la Bourgogne, cette cuisine est pour la première fois qualifiée de « grant cuisine » et l'on apprend qu'elle contenait une « cheminee pendente », dont on peut supposer qu'elle possédait une hotte pyramidale autoporteuse⁵. En 1358-1359, la cuisine fut rebâtie sans qu'on connaisse le détail, si ce n'est celui de la démolition de la vieille cuisine⁶ ; en 1373, l'on remplaçait une flèche (une pièce de bois formant arête du manteau pyramidal) et on réparait un pan de la cheminée⁷.

Est-ce dans cette cuisine, ou dans celle qui lui succéda immédiatement, qu'il fallut pourvoir d'une grille le conduit d'évacuation des eaux usées qui s'écoulait dans le fossé séparant la basse-cour du « donjon » ? L'accumulation des déchets dans ce fossé, sous les chambres des enfants ducaux, entraînait une propagation de la « punaisie », comprenons la puanteur, dans ces chambres⁸.

Mais c'est en 1378-1379, sous Philippe le Hardi, qu'elle fut entièrement reconstruite. À vrai-dire, elle avait eu à subir l'incendie de la maison du châtelain qui était toute proche⁹, mais on peut aussi soupçonner que la préparation du baptême de Catherine, la seconde fille du couple ducal, le 26 avril 1379¹⁰ à Montbard, après la gésine de la duchesse au château, eut un rôle à jouer.

La comptabilité extrêmement précise permet de suivre la construction et la mise en place de quatre piliers de pierre pour soutenir la charpente de la cheminée pendante. Il fallut même que le maçon rebâtît à ses frais l'un des piliers considéré comme défectueux¹¹. La hotte pendante fut aussi reconstruite à neuf ; elle était bâtie en pans de bois de latis et de torchis enduit, de forme pyramidale, reposant aux angles sur les quatre piliers ; ce manteau pyramidal était entouré d'une galerie elle-même pourvue de deux cheminées murales¹². Cette cuisine formait une maison à mur de torchis couverte d'un toit à quatre pans, attenante par son pignon à une maison ; au long de

3. Il n'existe pas à ce jour d'étude monographique publiée sur le château ; l'un des auteurs (JM) s'y consacre depuis quelques années, et nous renvoyons par avance à cet ouvrage.

4. Annexe, Montbard, M1.

5. Annexe, Montbard, M2.

6. Annexe, Montbard, M4- M5.

7. Annexe, Montbard, M6.

8. Annexe, Montbard, M7.

9. Annexe, Montbard, M8.1.

10. La date du 27 août donnée par E. Petit dans ses *Itinéraires...* p. 507, est erronée. Voir BnF, Coll. Bourgogne, t. 21, f^o 11 v^o.

11. Annexe, Montbard, M8.2 - M8.5.

12. Annexe, Montbard, M8.6 - M9.3.

ce pignon se trouvait une grande cheminée destinée à accueillir la rôtisserie. On trouvait, directement à côté de la cuisine, un garde-manger, dont la porte donnait malencontreusement à côté d'une latrine qui se trouvait sur la courtine ; il fallut donc la murer dès la fin du chantier¹³.

13. Annexe, Montbard, M10.

La comptabilité ne fait absolument pas référence à un éventuel dallage, ni à la présence d'un âtre de tuileaux sous la cheminée pendante ; malheureusement, elle présente une lacune dès l'année 1380 jusqu'au début du xve siècle, aussi la mise en place d'un sol autre que de terre battue aurait pu avoir lieu dans ces années.

Les comptes attestent de la présence de cette grande cuisine jusqu'en 1464¹⁴, mais la lacune de documentation évoquée ci-dessus est suivie par une autre interruption au moment où Montbard fut donné à Marguerite de Bourgogne, veuve du dauphin Louis de Guyenne puis épouse d'Arthur de Richemont (1423-1442). On cerne donc très imparfaitement son utilisation au xv^e siècle ; mais elle semble avoir été entretenue. À partir de 1459, on la trouve sous le nom de cuisine du Franc mûrier à cause de son implantation à côté du clos du même nom, et plus sous le nom de « *grant cuisine de monseigneur* » ce qui pourrait montrer une désaffection, mais la résidence elle-même n'était plus habitée par les ducs.

On peut s'étonner de son implantation dans la basse-cour, assez éloignée de la grande salle, et s'étonner aussi de ne jamais trouver mention de services associés, au moins de saucerie. Les espaces occupés par la saucerie et la paneterie se trouvaient au nord, dans le donjon, au sud-est de la grande salle. Curieusement aussi, elle ne bénéficiait pas d'un approvisionnement en eau courante ; en 1374, on acheta un chariot pour transporter l'eau depuis le puits du belle, qui était assez éloigné, ce qui n'était assurément pas idéal¹⁵.

15. ADCO, B 1 444, f° 39 v°.

On pourrait donc supposer qu'il existait une autre cuisine dans le donjon, ce qui paraîtrait logique, au moins dans les temps les plus anciens. Il faut attendre 1415 pour trouver mention d'une vieille cuisine près de la grande salle ; par les comptes de 1454-64, on sait qu'elle était placée entre la grosse tour, au nord-ouest, et la grande salle, au nord-est, et qu'elle contenait un four à pain assez utilisé pour qu'on en refit souvent la coiffe¹⁶.

16. Annexe, Montbard, M17-M20.

Cependant, même si le terme « vieille cuisine » inviterait à lui attribuer une origine ancienne, la perte de la comptabilité déjà évoquée empêche une quelconque certitude, d'autant que, une fois encore, cette cuisine était éloignée des offices qui se trouvaient de l'autre côté de la grande salle.

Quoi qu'il en soit, il paraît probable que le placement de la grande cuisine dans la basse-cour répondit à un accroissement de la place accordée à la résidence dans le donjon lorsque celui-ci eut à accueillir une cour de plus en plus importante. Peut-être ceci intervint-il au moment où Robert II et Agnès de France réaménagèrent profondément le donjon, à la fin du xiii^e siècle. Mais n'est-ce pas plutôt au règne d'Eudes IV, familier de la cour royale, que l'on doit d'avoir introduit cette grande cuisine propre à augmenter la capacité culinaire pour une cour nombreuse ?

Les offices

Comme on l'a dit, les services, échançonnerie, saucerie et paneterie se trouvaient au nord-est, entre le grand logis oriental, la chapelle et la grande salle et semblent avoir été étroitement imbriqués¹⁷. La première était en communication avec les celliers et probablement la grande cave orientale ; paneterie et saucerie étaient physiquement associées¹⁸ ; sous le règne de Philippe le Hardi, il existait des sauceries haute et basse, cette dernière ayant étant affectée au couchage des valets de chambre de la duchesse lorsque celle-ci, en gésine, occupait une chambre au rez-de-chaussée réaménagée à l'occasion, car sa garde-robe était attenante à la saucerie¹⁹. On a peu de détails sur leur aménagement intérieur, sinon des éléments mineurs sur l'ameublement²⁰.

Les cuisines du château de Rouvres

Situé à une vingtaine de kilomètres de Dijon, le château de Rouvres a totalement disparu, bien qu'il ait figuré parmi les résidences favorites des ducs Valois et de leurs épouses, car il possédait de grands jardins soigneusement entretenus²¹. On a cependant la chance de disposer d'un fonds d'archives exceptionnel qui permet de suivre de façon à peu près continue la cuisine et ses annexes depuis 1369 jusqu'en 1477. Malheureusement, moins encore qu'à Montbard où le site et l'enceinte sont conservés et où des fouilles archéologiques ont été réalisées, on ne dispose de documents graphiques autres que des schémas très déficients de la fin du xviii^e siècle²² (fig. 3). Le château, situé en terrain plat et ceinturé de fossés, dessinait une sorte d'ovoïde coupé en deux par un fossé intérieur séparant la basse-cour orientale du donjon, noyau castral occidental, qu'on trouve ainsi désigné

17. Il n'est pas possible de donner toutes les preuves, car il faut recourir au croisement des mentions topographiques d'année en année comptable, ce qui prendra place dans la monographie du château.

18. Au xv^e siècle, on parle même de la « paneterie et saucerie ».

19. AD21 B 5 313 : « faire un huiz tout neuf en la sauserie basse empres la garde-robe de madame, pour ce que les varlez de chambre de ma dite dame gisoient en la sauserie de la sale quand elle gisoit d'enfant ; faire une fenestre de bois en ycelle sauserie » (avril-juin 1379).

20. En 1375, on aménageait « un chauffe pié pour ce que l'on y povoit diner de fumiére en ladicté eschançonnerie » semblant indiquer qu'on surbaissa le manteau de la cheminée existante (B 5 311, f° 7). En 1377-78, on aménagea « une petite cheminee en la sauserie afin que le feu ne se proist ou toit, et est faite de tieulle » (B 5 312, f° 63).

21. Il n'existe pas de monographie historique de Rouvres, sinon celle de FRIGNET, *Rouvres : la châtellenie et le château...*, malheureusement difficile d'utilisation. Elle contient en particulier dans sa troisième partie un long chapitre sur la cuisine (p. 35-94) qu'il est intéressant de consulter car elle donne des détails utiles. Mais un recours à la comptabilité presque complète de 1366-1477 (elle se prolonge même au-delà sous la période royale), s'avère indispensable (analyse exhaustive effectuée par JM). Nous ne donnons en annexe que des extraits et parfois des analyses relatives à la cuisine, aux offices et aux fours, tant la matière est dense.

22. FRIGNET, « Le château et la châtellenie de Rouvres... », fig. 1, a tenté une représentation schématique du château ; sa géométrie est peu exacte, mais distingue bien la basse-cour et le château, ou plus exactement le « donjon ».



▲ Fig. 3 : plan du château de Rouvres en 1775 (AD21, C 2 503).

23. AD21, B 5 786-1, f° 53.

24. B 5 742-2, f° 3 : « Item pour 14 journées que Jaquellins Marciers hay faictes pour recevoir ladite saule et l'une des granz cuisine et le chaspi-teaul qui est sus le pois devers la dicte cuisine ». On peut supposer qu'il s'agissait de recouvrir l'un des pans du toit de la cuisine, car on imagine mal qu'il y ait eu plusieurs cuisines.

25. B 5 747-2, f° 12 : « A Jehannin Boulliers, son valet, a Lambert Baraptier et a Guillemin le Queus pour 68 journées qu'il ont faits ou chastel de Roure tant en abatre la cuisine, en apparoyant l'angin, en rapparoyant les eppingolles comme en faire tours a tendre arbeletes et faire floichons de foul ». « A Jacot d'Aise au Chastellet et a Evard Petit pour 10 journées de leurs charrotes qui ont charroyé pierres, terre et eschailles qui estoient ou fondement des douiers de la cuisine, tant comme l'on a peu oster, jusques a l'eaul ».

26. B 5 747/2, f° 11-13. Annexe, Rouvres, R3.7.

27. Annexe, Rouvres, R1 à R5.

28. Annexe Rouvres, R1.8.

29. Il fut refait à neuf avec 5 cents de carreaux de tuile en 1415 (Annexe, Rouvres, R54).

30. Voir dans cet ouvrage LALLAU (Étienne), « Les cuisines élitaires à cheminée de plan centré... »

en 1438²³ (fig. 4). La cuisine, signalée dès 1341-1342, se trouvait, semble-t-il, dans le donjon²⁴.

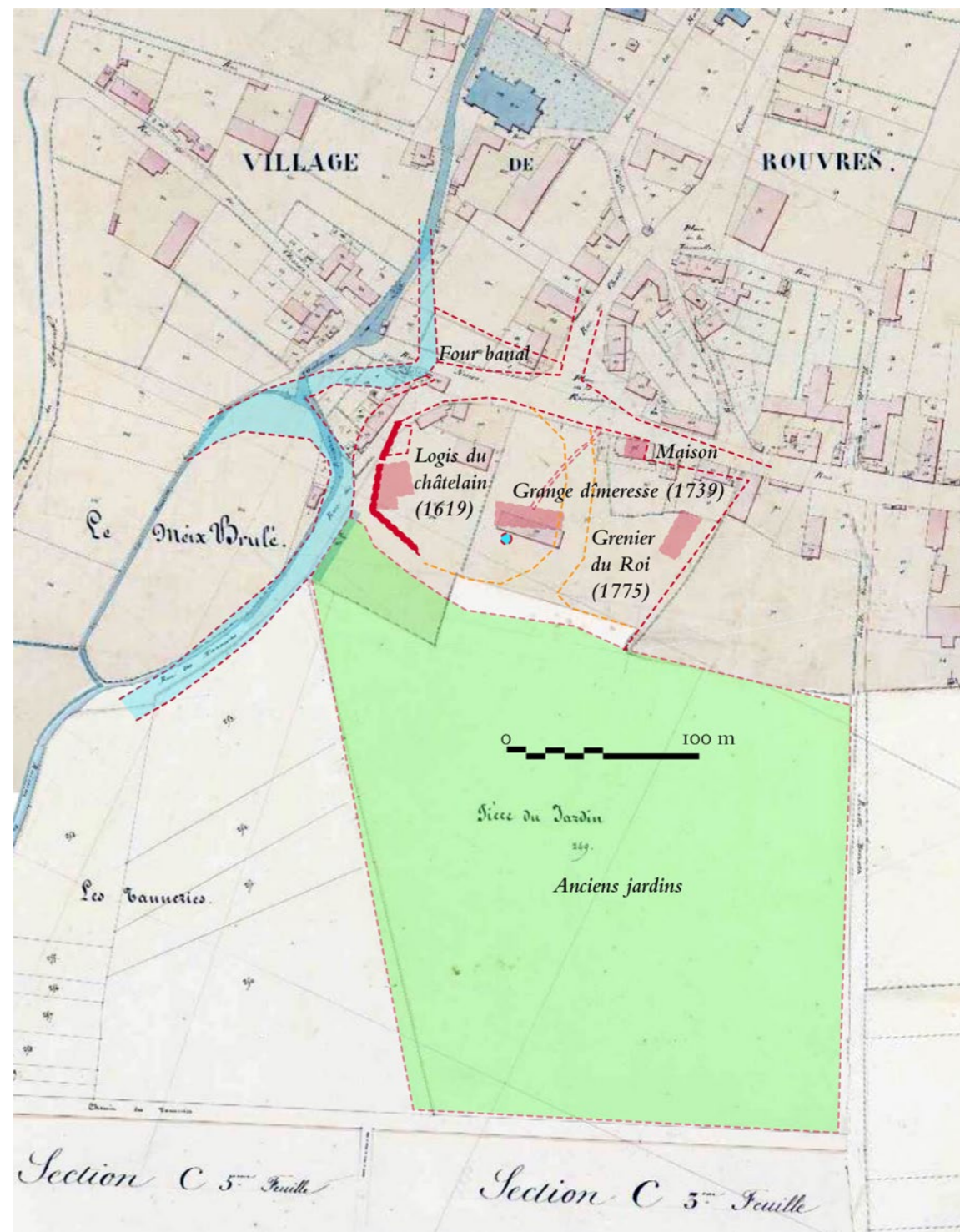
En 1361-1362, après le départ de Marguerite de Flandre, veuve de Philippe de Rouvres et future épouse de Philippe le Hardi, on abattit la cuisine, et l'on enleva la totalité de la sole des foyers²⁵ ; il ne semble pas qu'elle ait été reconstruite immédiatement, d'autant que Rouvres fut occupé en 1365 par les pillards de frère Darre ou Darriere, chef de bande redoutable qui n'avait pas abandonné le pays lorsque Du Guesclin emmena les Grandes compagnies²⁶.

C'est en 1369 seulement que – en prévision peut-être des noces de la duchesse veuve avec Philippe le Hardi – l'on entreprit la construction d'une nouvelle grande cuisine. Le chantier du bâtiment, qui ne faisait que remplacer l'ancien dont il occupait l'emplacement, dura un an et demi ; on peut le suivre pas à pas en restituant la chronologie des articles comptables, publiée en annexe en rétablissant ses grandes phases²⁷.

Les caractéristiques techniques de la cuisine et de sa cheminée pendante

On ne détaillera pas cette chronologie : on commença par démolir l'ancienne cuisine, puis, après une visite préalable par les experts, un marché fut passé pour la totalité de la maçonnerie des murs par le maître des œuvres de maçonnerie Jacques de Neuilly. Bientôt, l'on approvisionna les entablements formant le sommet des murs, qui mesuraient 150 pieds de périmètre, soit 48 m, ce qui pourrait donner un carré d'environ 37,5 pieds soit 12 m de côté. On se préoccupa de l'approvisionnement en bois pour construire le manteau de la cheminée : on retiendra ici l'achat et l'acheminement des grosses pièces, quatre « artherées », comprenons linteaux de bois, et quatre « flèches », toutes ayant 45 pieds de long²⁸. Les flèches avaient pour objet de constituer les arêtes d'un manteau pyramidal, comme à Montbard, – ceci leur donnait la hauteur de près de 15 m, assez considérable. Ces flèches étaient supposées reposer sur les « artherées » horizontales, situées largement à 3 m de haut pour permettre la desserte de l'âtre central (fig. 5 et 6).

On peut admettre que ces grandes poutres horizontales s'encastraient dans les murs, constituant deux à deux un carroyage où les entrecroisements recevaient la base des flèches ; les « artherées » délimitaient en hauteur le périmètre de l'âtre central de la cheminée pendante. La superficie de celui-ci était de 4 toises carrées (de 7,5 pieds), ce qui lui donnait un côté d'un peu moins de 5 m correspondant au tiers de la longueur des « artherées » ; il était construit en « quarreaux et pièces de tielle », c'est-à-dire en carreaux et morceaux de tuiles²⁹. Quant au reste du pavage de la cuisine, il fut réalisé en pierres et mesurait environ 10 m de côté, ce qui est à peu près cohérent avec le reste des mesures. Il existait donc autour de l'âtre central et de son manteau une galerie à quatre côtés, ouverte sur l'âtre, ce qui faisait de cette cuisine, comme de celle de Montbard, une cuisine à plan centré, précurseur des cuisines publiées par Étienne Lallau³⁰. Les galeries étaient meublées de nombreuses tables sur



▲ Fig. 4 : reconstitution du château de Rouvres sur fond de cadastre ancien, d'après le plan de 1775 et les comptabilités médiévales.

tréteaux, souvent appelés dressoirs, pour couper et dépecer la viande, ainsi que de bancs et d'escabeaux (chaises pliantes), qui disparaissaient invariablement à chaque passage d'hommes d'armes pour nourrir le feu...

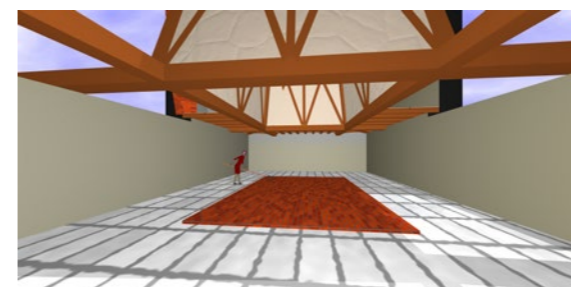
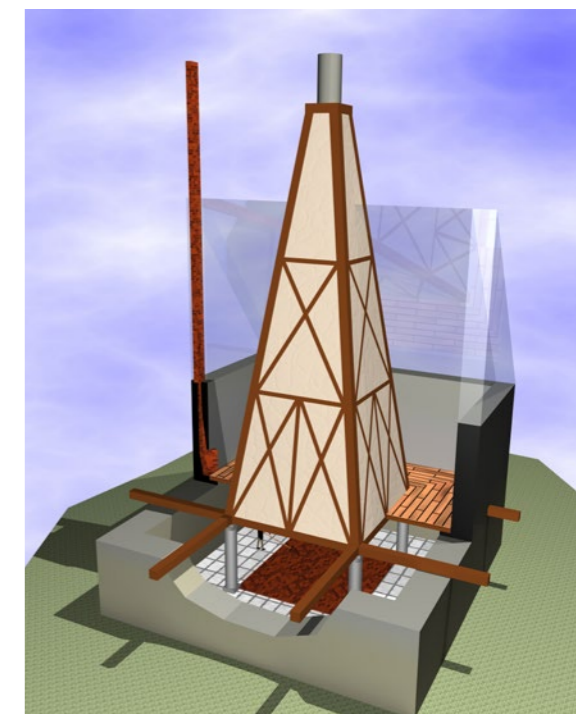
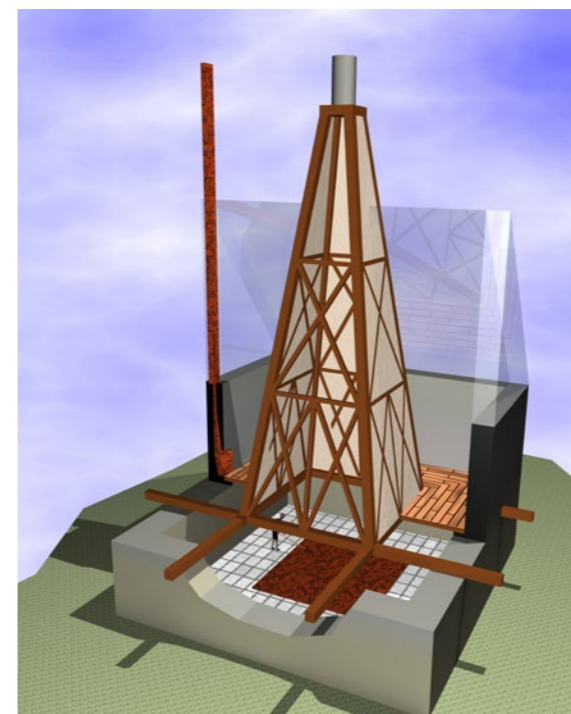
Les hommes de l'art estimèrent dans un premier temps que l'assemblage horizontal de charpente suffirait à porter le manteau et son remplissage en colombage ; l'ensemble apparaissait comme une structure autoportante, même si de fait il était porté par les murs, ce qui explique le terme de « cheminée pendante » utilisé à Montbard. Mais avant même que ne soit intervenu le pavage, on décida lors d'une réunion de chantier – proche de la fin de celui-ci – de construire quatre piliers en sous-cœuvres sous les croisements des « artherées », celles-ci ayant sans doute montré des signes de fléchissement (fig. 7 et 8). Ceci montre clairement que les maîtres des œuvres; lorsqu'ils construisirent dix ans plus tard la cheminée pendante de Montbard, avaient intégré l'expérience de Rouvres, puisqu'ils prévirent d'emblée la construction des quatre piliers d'angle.

Le manteau fut surmonté d'une souche en pierre ; il émergeait de la toiture du bâtiment et bénéficiait d'une toiture propre à quatre pans. Pour éviter son incendie, ce manteau fut entièrement enduit intérieurement ; pour autant, dès 1382, le feu prit dans le tuyau, obligeant à une réparation, et en 1425 on trouve une autre mention d'un tel incident qui obligeait à chaque fois à une restauration de la charpente et de la toiture³¹. Cependant, la cheminée pendante de bois et torchis ne fut jamais remplacée par une cheminée de pierre, comme ce fut le cas à Dijon, nous le verrons. En 1410, au contraire, on la restaurait entièrement d'enduit, et il fallut même faire du feu dans la cheminée pour faire sécher la structure, en plein hiver, et l'empêcher de geler pendant les travaux³².

Il semble que la cheminée, à peine construite, posa des problèmes d'enfumage des galeries périphériques ; en 1372, il fallut en effet rabaisser le manteau en insérant entre les piliers de pierre des parois de torchis verticales, limitant à 6 pieds la hauteur libre pour accéder à l'âtre. Ces parois reposaient sur des poteaux accolés aux piliers³³ (fig. 9).

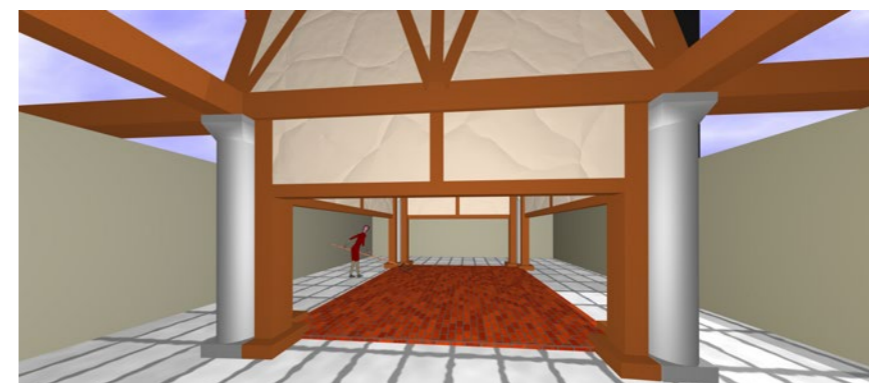
L'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées

Primitivement, la cuisine disposait d'un puits intérieur qui avait été comblé de pierres pendant la destruction, et fut bouché lors de la reconstruction ; on récupéra les pierres de sa margelle pour le pavement, ce qui n'empêcha pas celui-ci de s'affaisser à cause du tassement³⁴. Un nouveau puits fut creusé devant la basse-cour pendant le chantier ; on l'approfondit en 1384-1385³⁵. Mais l'approvisionnement en eau demeura manuel jusqu'en 1412, où fut pratiquée une canalisation entre le puits et la cuisine, entièrement faite de conduits de bois d'aulne, ce qui n'est pas sans étonner dans un château ducal où l'on aurait attendu un revêtement de plomb, comme on le verra à Dijon³⁶. Une auge fut placée à chaque extrémité de la canalisation, d'une part pour collecter l'eau par la potence du puits, et de l'autre pour



▲ Fig. 5 et 6 : reconstitution de la cheminée pendante de Rouvres ; état original avec artherées auto-portantes, sans piliers (J.M.)

▲ Fig. 7 et 8 : reconstitution de la cheminée pendante de Rouvres ; deuxième état, avec artherées soutenues par des piliers (J.M.)



◀ Fig. 9 : cheminée pendante de Rouvres ; troisième état, avec abaissement du manteau entre les piliers (J.M.)

31. Annexe, Rouvres, R21 (1382-1383), R89 (1325). Un autre incident intervint en 1454, cette fois du fait du pourrissement des bois formant la base de la souche, obligeant ici encore à une réparation : R115.

32. Annexe, Rouvres, R41 (1410).

33. Annexe, Rouvres, R8. Le texte est très détaillé techniquement, mais peu facile à restituer.

34. Annexe, Rouvres, R3.7. R 9 (1371-1372).

35. Annexe, Rouvres, R25.

36. Annexe, Rouvres, R45.

37. Annexe, Rouvres, R.50.

38. Annexe, Rouvres, R.5.3.

39. Voir MESQUI, « Le château de Montreuil-Bellay... » p. 520-521.

40. Annexe, Rouvres, R.3.6 ; R.7.

41. Annexe, Rouvres, R.79. L'article R.80 différencie d'ailleurs la chambre où se loge l'écuyer de cuisine de celle de ses valets. Voir aussi R.93 (1431).

42. Annexe, Rouvres, R.28. On rappellera que, dans les ordonnances de l'Hôtel de Philippe le Bon de 1426, étaient prévus 1 écuyer de cuisine et 2 queux travaillant simultanément sur un effectif tournant de 4 et 4, avec un nombre considérable d'autres personnels, dont les importants rôtisseurs ou hâteurs ; le tout montait à un effectif de 18 sur 29 tournants. En 1430, s'y ajoutaient les effectifs de la duchesse (1 écuyer de cuisine et 1 queu, sur un personnel permanent de 16). La plupart de ces personnels étaient sur livrée, c'est-à-dire nourris et logés en dehors de l'hôtel. Voir les ordonnances de l'hôtel de Philippe le Bon dans *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund...* p. 50 et p. 81.

43. Annexe, Rouvres, R.39. Voir R.79, R.91.

44. Annexe, Rouvres, R.23, R.27.

45. Annexe, Rouvres, R.28.

46. Annexe, Rouvres, R.15 et R.16

la stocker à la cuisine ; dès l'année suivante les conduites étaient pleines de sable et l'on en tenait responsables ceux qui tiraient l'eau³⁷.

La cuisine possédait dès l'origine un conduit d'évacuation où les eaux de nettoyage étaient évacuées par pendage³⁸ ; comme elle était bâtie le long de la courtine, on peut penser que l'évacuation s'effectuait dans les fossés.

Chambre, chambre-dressoir et offices

Cette cuisine à cheminée pendante sur piliers fut prévue dès l'origine avec une chambre supérieure, dont on peut imaginer qu'elle entourait le manteau : le cas existe aujourd'hui encore à Montreuil-Bellay³⁹. Cette chambre, accessible par un degré extérieur, était réservée aux queux (cuisiniers) ; en 1371 on aménagea dans le toit un appentis en encorbellement pour qu'ils aient un siège au-dessus des fossés⁴⁰. Dès 1379, on n'évoque plus que les « écuyers de cuisine », en 1418-1420 les « valets écuyers de cuisine », ce qui paraît indiquer que les cuisiniers eux-mêmes, et l'écuyer de cuisine qui était en théorie l'administrateur de l'office, ne résidaient pas sur place ; à l'inverse, en 1431 est signalée à nouveau la chambre des queux de la cuisine⁴¹. En 1384, on perça une fenêtre de cette chambre pour surveiller le garde-manger, toujours susceptible de vols ou de fraudes⁴².

L'étage fut rapidement divisé en deux, et l'on signale en 1409 une chambre au charbon voisine qui demeura tout au long du xv^e siècle sous le nom de « charbonnier », prouvant l'usage du charbon pour le chauffage des fourneaux ; elle est parfois dite « chambre de garnison⁴³ ».

La cuisine se trouvait de niveau avec la salle du commun ; on trouvait entre les deux un garde-manger servant en particulier à abriter les « viandes », c'est-à-dire toutes les nourritures. En 1383, on édifia une cloison dans le garde-manger pour séparer une chambre appelée « dressoir » destinée à dresser les plats (il ne s'agissait pas d'un meuble dressoir, désignant soit un buffet à étagère, soit comme souvent à Rouvres, les tables sur étaux pour découper les mets)⁴⁴. On accédait à ce dressoir depuis la cuisine directement par une porte confectionnée spécialement ; il se maintint durant tout le xv^e siècle⁴⁵.

Les offices et espaces réservés à l'alimentation étaient comme à l'habitude la paneterie, la saucerie, l'échansonnerie et la fruiterie, cette dernière étant souvent établie de façon isolée. Les trois autres étaient agglomérés entre la cuisine et la salle du commun, comme on peut s'en rendre compte tout au long des comptes par les occurrences topographiques ; il serait fastidieux de les citer toutes ici, d'autant que les locaux purent être soumis à des restructurations importantes, comme par exemple en 1380-1381, où une grande cheminée de la paneterie fut détruite pour être remplacée par une cheminée double desservant paneterie et saucerie, et de nouvelles parois faites pour délimiter les deux espaces⁴⁶. Ceux-ci étaient en général facilement modulables grâce à leurs parois en torchis ou en mur mince d'orneaux lorsqu'ils devaient supporter une cheminée. Bien mieux qu'à Montbard, on comprend ainsi l'imbrication entre espaces de préparation, espaces de stockage et d'office (on penserait aux nappes de la

paneterie, aux écuelles de la saucerie, aux récipients de l'échansonnerie), enfin espaces de présentation et de consommation. On ne s'attardera pas sur l'échansonnerie, également en communication avec la salle et avec un cellier, puis une cave ; elle fut en partie démantelée lorsque Marguerite de Bavière lança la construction d'une grosse tour en 1415⁴⁷ ; elle fut remplacée, mais la terrible lacune de connaissance topographique empêche d'en dire plus.

Signalons également l'importance des fours dans l'ensemble culinaire, même s'il est difficile de les placer précisément, entre la basse-cour et le « donjon ». Dès 1403-1404, on distinguait le « petit four où l'on fait la pâtisserie des enfants de monseigneur » du four où l'on cuisait le pain de monseigneur⁴⁸. En 1414, la duchesse, qui gouvernait le duché en l'absence de son époux, décida de reconstruire dans la chambre du garde-manger les deux fours attenants, l'un grand et l'autre petit, pour cuire le pain et la pâtisserie de l'hôtel de madame, et pour les « retrayants » au château en cas de danger, c'est-à-dire la population réfugiée⁴⁹. Le grand four fut appelé parfois four banal, celui de la pâtisserie l'était parfois four de la paneterie, leur emplacement varia⁵⁰. La fréquence avec laquelle il fallait refaire les bouches des fours, presque une fois tous les deux ans, ainsi que les voûtes, montre l'usage fréquent qu'il en était fait.

La cuisine de la bouche

C'est en 1413 vraisemblablement que la duchesse Marguerite, épouse de Jean sans Peur, prit la décision d'aménager une cuisine pour la famille ducal (« la bouche de mondit seigneur et dame de Bourgoingne et de messieurs les enfants ») placée dans une « chambre près de la grant cuisine » qui devint, du même coup, la « cuisine du commun⁵¹ ». Les dépenses n'en furent comptabilisées qu'en 1415 ; elles sont exceptionnellement conservées, et contiennent en particulier la description de la grande cheminée murale qui devait servir. Son linteau de bois n'avait pas moins de 20 pieds (6 m) de longueur, sous une enchevêtrure de 18 pieds d'envergure pratiquée dans le toit, et l'on peut penser qu'il fut encastré dans le mur de chaque côté ; en tout cas, l'ouverture de la cheminée était de 14 pieds ; il fallut six barres de fer pour solidariser le manteau au mur pour l'empêcher de tomber.

La cuisine de la bouche était en communication avec la cuisine du commun, mais en était physiquement séparée ; on y reviendra plus loin après avoir évoqué le cas de Dijon. Elle demeura en fonction durant toute la période ducal : en 1449, on refit même l'un de ses murs trop vieux en pierre et torchis⁵². Elle servait encore pour Philippe le Bon de façon régulière, puisqu'en 1454, on la repava de carreaux et l'on pratiqua une conduite à travers son mur pour évacuer les eaux – il était temps, 40 ans après sa construction. L'eau était rejetée dans une petite courette voisine que l'on pava également, et un autre conduit fut pratiqué à travers la courtine pour évacuer les eaux usées⁵³.

47. Dans sa thèse, Georges Frignet avait identifié le lancement de la construction de cette tour, et avait affirmé, à juste titre, qu'elle n'avait pas été achevée sous Marguerite. En revanche, la consultation exhaustive des comptes permet de savoir qu'elle fut achevée en 1460 par Philippe le Bon.

48. Annexe, Rouvres, R.33.

49. Annexe, Rouvres, R.51.

50. Cette affirmation nécessite cependant une certaine prudence, car les associations topographiques sont rares et donnent parfois l'impression qu'à une époque ou une autre, les fours furent situés dans la basse-cour. Enfin, le four banal avait pour vocation d'être en dehors du château, et seule la période de forts troubles de 1414 put entraîner son transfert dans le « donjon », qui ne pouvait être que provisoire sur la durée – à l'époque classique il était dans le village, juste au nord de la basse-cour.

51. Annexe, Rouvres, R.53 et R.54.

52. Annexe, Rouvres, R.106.

53. Annexe, Rouvres, R.114.

Les cuisines de l'hôtel des ducs à Dijon

L'hôtel des ducs à Dijon a bénéficié tout récemment d'une synthèse exhaustive, à laquelle on se rapportera le plus possible pour compléter cette étude (fig. 10). Nous rassemblerons ici les éléments relatifs aux cuisines et services analysés dans cet ouvrage, car ils font parfaitement pendant aux deux autres sites étudiés⁵⁴. On dépend, ici encore, essentiellement de la comptabilité jusqu'à la construction des nouvelles cuisines de 1436 ; pour notre sujet, elle commence en 1355-1356 seulement, avec la construction d'un garde-manger accolé à la cuisine existante. On mura la fenêtre de celle-ci sur la cour pour éviter que l'« on y ait vue » ; il s'agissait dans les deux cas de prendre en compte le retour de la cour ducale, l'hôtel des ducs étant quasi vacant depuis la mort d'Eudes IV⁵⁵.

54. MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs de Bourgogne...* 4 vol., qu'on abrégera dans la suite *L'hôtel...*

55. Annexe, Dijon, D1 - D2. *L'hôtel...* t. 2, p. 90.

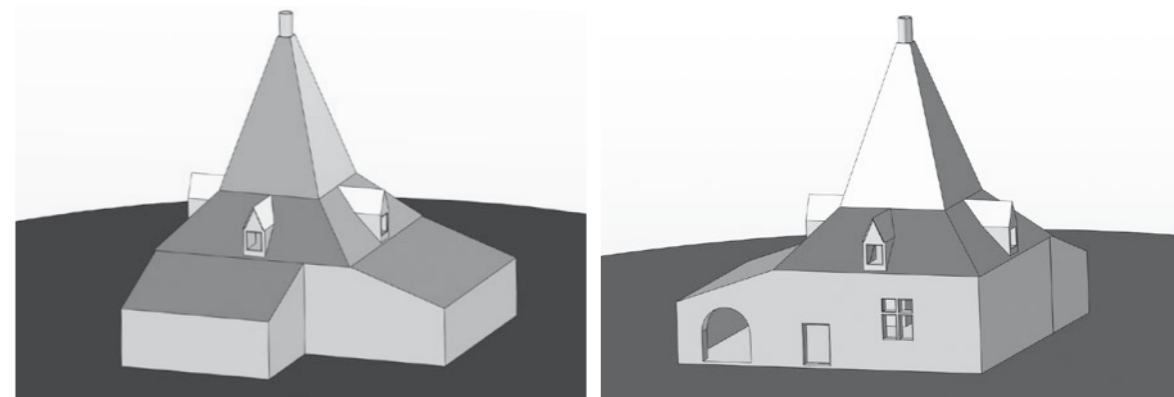
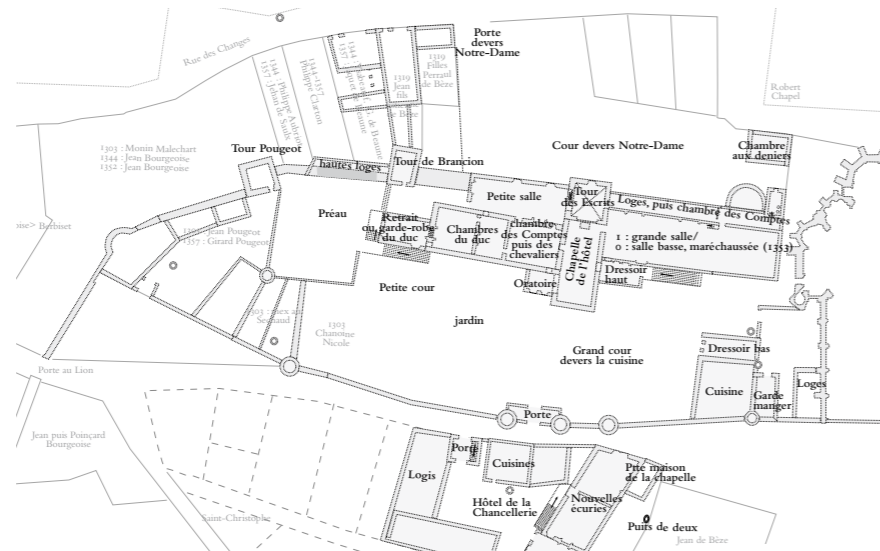
La cuisine à cheminée pendante de 1360

Mais l'installation de Philippe de Rouvres entraîna le besoin de restaurer la vieille cuisine, dont la charpente et les bois étaient abîmés par le feu, et, pire, dont les murs étaient prêts à s'écrouler tant ils étaient ventrus sous la charge. Dès l'hiver 1359-1360, les officiers ducaux passèrent marché pour la construction d'une nouvelle charpente ; on s'aperçut que les murs ne pourraient soutenir le poids de cette structure, et il fallut les reconstruire entièrement⁵⁶. Le chantier fut rondement mené. Sa description est moins détaillée que celle de Rouvres, néanmoins, il ne fait guère de doute que la nouvelle cuisine était dotée d'un manteau pyramidal de bois et torchis, porté par de grandes poutres – appelés ici « trez » (traits) – qui allaient s'encaster dans les murs. Leur dimension pourrait atteindre 12 m si l'on admet que la cuisine de 1436 reprenait les dimensions de la précédente, mesures qui sont d'ailleurs cohérentes avec celle de la cuisine de Rouvres⁵⁷ (fig. 11).

56. Annexe, Dijon, D4. *L'hôtel...*, t. 2, p. 96-99.

57. Annexe, Dijon, D4.1.

► Fig. 10 : reconstitution du plan de l'hôtel ducal de Dijon à la fin du principat de Philippe de Rouvres (H.M.)



▲ Fig. 11 : reconstitution du volume extérieur de la cuisine de Dijon bâtie en 1360 (3D Célestin Mouillebouche d'après H.M.)



◀ Fig. 12 : dessin de Cambon, lithographie de Cicéri : « Reste des cuisines du palais des ducs de Bourgogne à Dijon » [1840-1860]. BM Dijon, L. Est. CC-V 1.

58. Démonstration dans *L'hôtel...* t. 1, p. 196-201.

À Dijon, il n'est pas fait mention de structures porteuses verticales, telles que les piliers qui ont été installés à Rouvres en sous-œuvre. Néanmoins, un indice bien postérieur pourrait confirmer qu'on procéda à ce renforcement. Une lithographie d'Eugène Cicéri faite d'après un dessin de Gambon représentant la grande cuisine reconstruite en 1436-1439 montre qu'un des neuf piliers ronds qui soutiennent le manteau est accolé d'un pilastre carré : cette structure, qui a disparu dans les restaurations de 1870, pourrait être un renfort tardif, ou bien un vestige des piliers de la cuisine de 1360⁵⁸ (fig. 12).

Il semble que le tirage de la cheminée n'empêchait pas celle-ci de fumer dans les galeries entourant le manteau pyramidal : en 1363-1364, on perça un « *louvre* »⁵⁹, comprenons une lucarne, dans chacun des pans de

59. Le terme « *louvre* » provient du vieux français « *l'ouvert* » ; il s'est perdu dans le français moderne, mais est encore employé en français pour désigner les ouvertures hautes pratiquées dans le toit, elles-mêmes couvertes d'un petit toit, afin de laisser échapper les fumées dans les locaux dépourvus d'évacuations murales. En Bourgogne, à l'époque, il désignait des lucarnes ou « *fenestres flamanches* » placées dans les pans inclinés des toitures.

60. Annexe, Dijon, D5, D 6. toit surmontant les galeries, ce qui prouve par ailleurs que, contrairement à Rouvres, la grande cuisine n'était pas couverte d'un étage résidentiel⁶⁰.

61. Annexe, Dijon, D9. On n'a guère de renseignements sur le sol de la cuisine ; il était pavé, au moins partiellement, puisqu'on le répara en 1376-1477 et qu'il fut entièrement restauré en 1433, avec un égout central et une cuvette d'évacuation⁶¹. Il est probable qu'il fut conservé de la cuisine précédente, de même que l'âtre dont nous n'avons pas trouvé mention dans les comptes des premières années, à moins que, comme à Montbard, il faille attribuer cette absence à une lacune de comptabilité. En 1430, cet âtre, qui était fort abîmé, fut restauré par la pose d'un « plâtre », c'est-à-dire une aire de travail⁶².

62. Annexe, Dijon, D30. Cette cuisine dallée traversa les décennies, sans d'ailleurs que l'on ait à noter, dans la comptabilité conservée, de travaux importants de restauration ou de réparation, hormis les périodiques réfections de toiture et de pavage. Le seul ameublement qui y est mentionné est constitué par les bancs sur tréteaux ou dressoirs-meubles servant à découper les viandes et les mets, qu'il fallait, comme à l'habitude, renouveler périodiquement. On y trouvait bien sûr quelques ustensiles de cuisine, des chaudières (qui sont de grandes bassines pour faire chauffer l'eau), des chaudrons et des « poêles », mais le plus souvent, les objets restant aux inventaires des concierges étaient ceux qui n'avaient pas été emportés dans les chariots de l'office⁶³.

63. Annexe, Dijon, *passim*. Pour la visite et la réparation des ustensiles en 1376-77, voir Annexe, Dijon, D9.

L'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées

64. B 1 410, f° 77 ; B 4 424, f° 22 v°, B 1 424, f° 20. Voir *L'hôtel...* t. 2, p. 168. Le puits avait été creusé en 1366 et fut remaçoné en 1378. Les comptes évoquent une « fontaine » installée en 1366 aussi, pour mener l'eau à la cuisine⁶⁴. Peut-être une lacune documentaire empêche-t-elle de saisir le moment de son remplacement par une conduite en plomb, dont les « corps » furent restaurés en 1385, ainsi que les auges servant à accueillir les eaux de part et d'autre⁶⁵. La conduite était restaurée périodiquement, comme en 1409, 1412, 1417 par exemple⁶⁶. On trouve également mention de la conduite d'évacuation des eaux usées, qu'il fallut nettoyer et déboucher en 1393-1394⁶⁷.

64. B 1 410, f° 77 ; B 4 424, f° 22 v°, B 1 424, f° 20. Voir *L'hôtel...* t. 2, p. 168.

65. Annexe, Dijon, D13.

66. Annexe, Dijon, D22, D25, D28. Voir BECK, « Les fontainiers des ducs de Bourgogne... »

67. Annexe, Dijon, D19.

68. Sur les dressoirs, voir la communication de Yann Morel, dans le présent ouvrage.

Chambres-dressoir⁶⁸ et offices

69. B 4 481, f° 48, 54 v°. B 4 484, f° 53 v°. *L'hôtel...* t. 2, p. 438. La cuisine comportait, comme à l'habitude, des annexes qui lui étaient accolées, à commencer par l'inévitable garde-manger dont l'origine remontait à Philippe de Rouvres ; au nord de la cuisine avant les travaux de rénovation de 1436, et reporté à l'arrière de la cuisine, vers l'est, dans une nouvelle cour⁶⁹.

69. B 4 481, f° 48, 54 v°. B 4 484, f° 53 v°. *L'hôtel...* t. 2, p. 438.

Mais l'une des caractéristiques majeures de Dijon, en matière d'annexes intermédiaires à la cuisine et à l'espace de réception, est celle des « chambres-dressoirs ». Souvent ce terme est réservé au meuble qui servait à exposer les vaisselles et couverts de prestige. Souvent aussi, dans les comptes bourguignons, on le donne aux bancs ou tables servant à découper les « viandes »,

c'est-à-dire les aliments. Il est également employé pour désigner une pièce ; nous l'avons déjà rencontré dans ce rôle à Rouvres.

À Dijon, il y a pendant très longtemps deux, voire trois « dressoirs » de ce type. Le premier espace dressoir que l'on rencontre se trouvait devant la grande salle en 1375-1376 ; il s'agissait vraisemblablement déjà à cette époque du petit espace situé en haut du grand degré, en venant depuis les cuisines, pour dresser les plats et pour les réchauffer, comme on le voit dès 1357⁷⁰. Ce genre de dressoir se retrouve, sans en avoir reçu l'appellation, à la tour maîtresse de Dinan, où à l'entrée du passe-plat de chacun des espaces de réception de trouve un minuscule espace où l'on pouvait réchauffer et réapprêter le plat avant l'entrée en salle, après avoir gravi deux à quatre niveaux pour apporter le plat depuis le sous-sol où se trouvait la cuisine⁷¹. On trouve également un tel réchauffoir avec passe-plat au premier étage du logis-porche de Suscinio.

70. 1375-76 : Annexe, Dijon, D8. 1357 : B 1 402, f° 43 v°. Voir *L'hôtel*, t. 2, p. 87-88, avec références à Avignon et au Louvre.

71. MESQUI, « Les châteaux et la ville... » *passim*.

À partir de 1384, à Dijon, on voit apparaître une seconde chambre-dressoir, à proximité de la cuisine : cette année-là, elle était située devant la cuisine et l'échansonnerie, au rez-de-cour, afin d'apprêter les plats avant leur montée par le degré vers le dressoir-haut⁷². Le dédoublement s'imposait par rapport à Rouvres, par exemple, en raison de l'éloignement de la cuisine, située en rez-de-cour au sud-est, et la grande salle – mais peut-être aussi pour des raisons de protocole.

72. Annexe, Dijon, D11.

Il est peu de dire que ces deux « chambres-dressoirs » demeurèrent un caractère éminent de l'organisation du complexe culinaire dijonnais jusqu'à la refonte de 1436-1439. Mais l'analyse rétrospective des comptes sur la longue durée n'amène pas moins à se poser la question de la stabilité de ces dénominations avec le temps. Ainsi, en 1427, après l'effondrement d'une chambre appelée « saucerie », située près du garde-manger et sa reconstruction, on mentionne une autre saucerie devant la salle qui correspond exactement au dressoir-haut identifié plus haut⁷³. Ainsi cette saucerie haute devait-elle être un simple réchauffoir et non le siège d'un service.

73. *L'hôtel...* t. 2, p. 416.

L'analyse exhaustive des comptes montre à quel point, en définitive, sur un siècle et demi, compte tenu des interruptions de séries comptables, il est difficile de fixer dans le marbre localisations et fonctions. On s'amusera ainsi de lire que la baraque qui servait de saucerie basse et qui s'effondra en 1427, fut reconstruite tout à neuf « pour mettre le charbon ou pour faire la saucerie, lequel que mieulx le plaira »⁷⁴ ! Charbon ou sauces, sachant qu'en plus l'office de la saucerie gérait tout le service des écuelles !

74. B 4 477, f° 38 v°, 40. *L'hôtel...* t. 2, p. 420.

Les comptes ne sont guère prolixes, justement, sur l'implantation précise des services liés aux offices : ainsi, ce n'est qu'en 1417 que l'on trouve mention de la chambre à côté de la cuisine où l'on fait la saucerie, probablement la même que celle dont on vient de parler⁷⁵. On ne s'attardera pas à tenter ici l'identification diachronique de ces éléments, préférant laisser le lecteur se reporter à l'ouvrage d'Hervé Mouillebouche.

75. Annexe, Dijon, D 27.

La cuisine de la bouche de Dijon

Les comptes de 1433 nous informent seulement à posteriori de l'existence à Dijon d'une cuisine de la bouche spécifique. Mieux : ils révèlent que ce bâtiment se trouvait dans la cour principale occidentale et donc totalement indépendant de la grande cuisine décrite jusqu'ici⁷⁶. Il était absolument en ruine à l'époque. En comparant avec le cas de Rouvres, on peut supposer qu'il avait une ancienneté certaine. Lorsqu'elle est mentionnée, c'est en fait pour être entièrement démolie et reconstruite à côté de la grande cuisine ; le compte de cette année-là est assez détaillé, semblant suggérer qu'elle remplaça le dressoir-bas de la cuisine. Elle devait posséder au moins trois cheminées, dont une en cours de construction durant ce compte, et les deux autres peu avant.

La présence de ces trois cheminées pour la seule cuisine de la bouche montre, pour le moins, qu'elle devait avoir une importance aux yeux de Philippe le Bon lorsqu'il la fit reconstruire. Elle disparut totalement des sources lorsque fut reconstruite la grande cuisine en 1436, ce qui semble montrer qu'elle ne fut plus maintenue indépendante. Cette intégration qui paraît curieuse par rapport à l'exemple de Rouvres, et plus tard par celui de Bruges⁷⁷.

L'intégration dans le nouveau bâtiment des cuisines de 1436-1439

Un incendie de l'ancienne cuisine et de ses annexes en 1433, et son état de ruine probable, furent la raison de la reconstruction, à leur place, d'un grand bâtiment intégrant l'ensemble des services des offices – hormis celui de l'échançonnerie, intégré au nouvel hôtel qui devait voir le jour quinze ans plus tard (fig. 13). Il semble que même la cuisine de la bouche, primitivement indépendante, fut incluse sans différenciation aujourd'hui apparente dans le nouveau complexe.

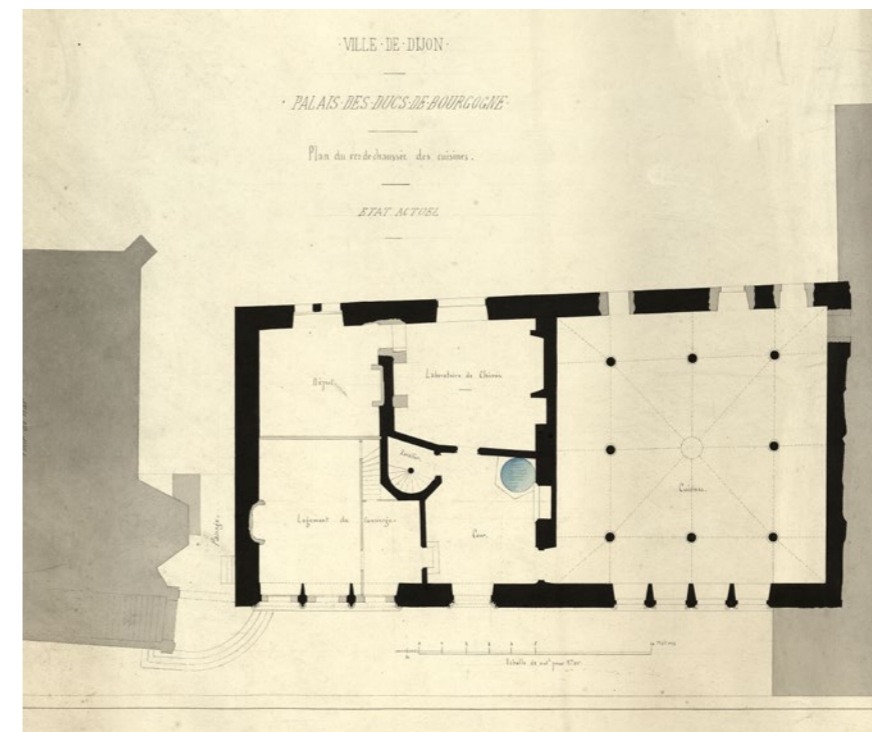
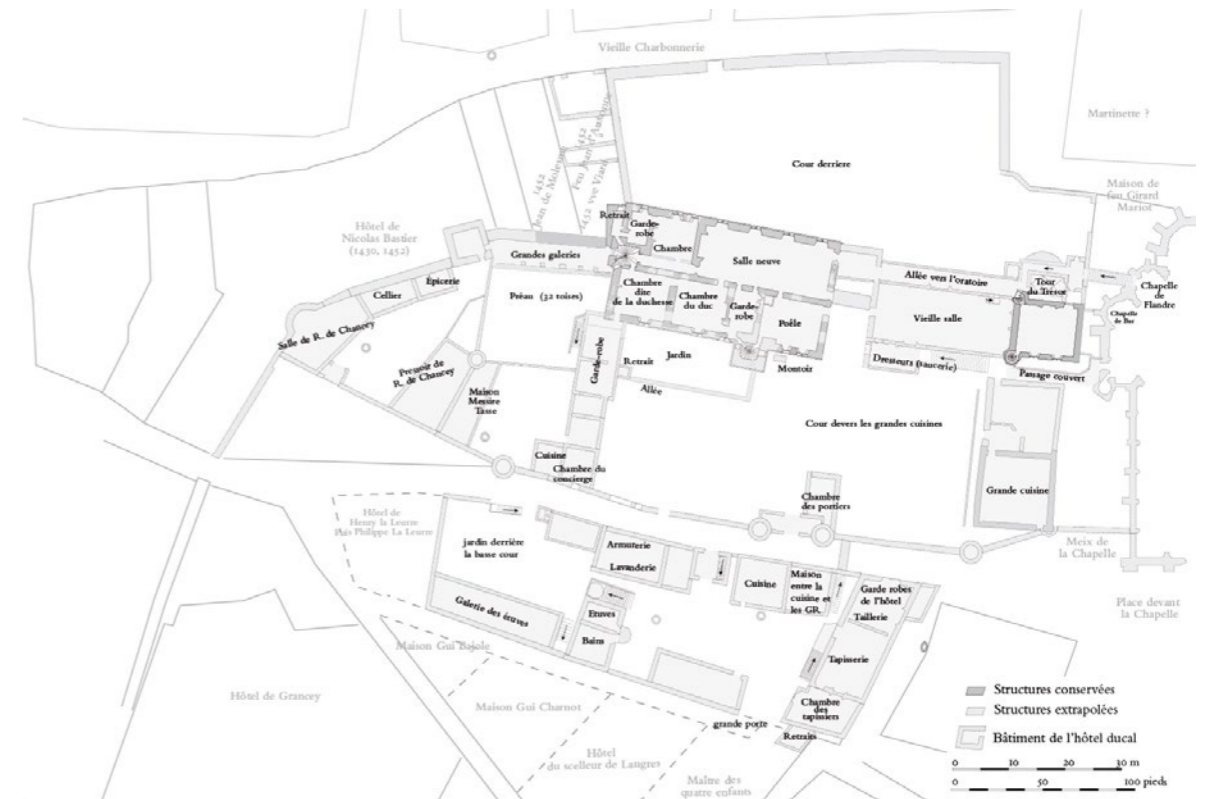
Ce nouveau bâtiment, bâti entièrement de pierre contrairement à ses prédécesseurs, a été réduit de sa moitié nord en 1852 ; il n'a conservé que la grande cuisine à cheminée pendante centrale de pierre portée par huit colonnes de pierre restaurée par l'architecte Selmersheim après l'amputation⁷⁸ (fig. 1, 12, 14, 15 et 21). Cette cheminée prenait place dans une salle de 11,2 m de côté. Le manteau avait 7,5 m de côté, justifiant les trois piliers supportant les linteaux en plate-bande périphériques. Si les dimensions d'ensemble reprenaient probablement celles de la cuisine à cheminée pendante précédente, en revanche la distribution entre la largeur des galeries et la dimension du carré central différait, puisqu'on a vu qu'à Rouvres, il fallait compter sur unâtre d'un peu moins de 5 m de côté.

Ce changement de répartition spatiale était dû au fait que trois des galeries périphériques accueillait deux cheminées murales chacune, dont le manteau était porté par les arcades de la hotte centrale ; cette disposition permettait une bonne évacuation des fumées, même celles refoulées depuis

76. Annexe, Dijon, D33.

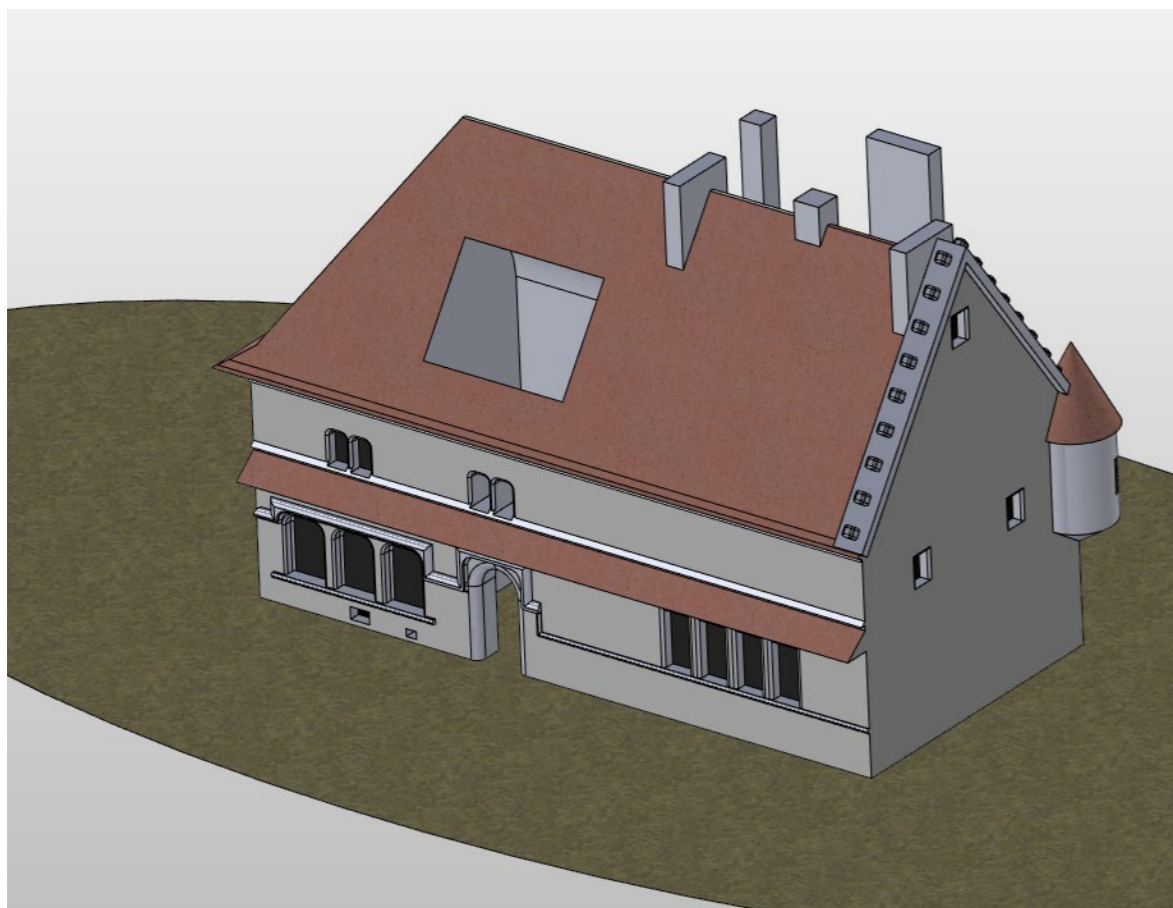
77. Voir *L'hôtel...* t. 2, p. 626. Il est possible que l'on ait distingué une partie réservée au duc (par une cloison ?) dotée d'un mobilier particulier : mais il n'en existe qu'une mention, avec un banc spécialement fait pour broyer les amandes réservées au duc, doté d'un couvercle pour que rien ne tombe dedans (B 311, Charpentier, f° 6.)

78. Sur la reconstruction de cette cuisine, voir *L'hôtel...* t. 2, p. 464-467.



▲ Fig. 13 : l'hôtel de Dijon sous Philippe le Bon en 1454-1455 (H.M.)

◀ Fig. 14 : plan des cuisines de Dijon avant la destruction de la moitié nord en 1852 ; rez-de-chaussée (AD21 69 J 223).



▲ Fig. 15 : reconstitution des cuisines ducales de Philippe le Bon (3D Célestin Mouillebouche, 2023).

l'âtre central, qui pouvaient s'échapper par les cheminées latérales, ou par les quatre fenêtres percées dans la dernière galerie. En revanche, il n'existe aucune comptabilité qui puisse nous apprendre quel fut le type de revêtement de sol – aujourd'hui uniformément dallé. Il paraît certain, en tout cas, que l'âtre des cheminées latérales des galeries devait occuper une largeur importante de celles-ci, justifiant dès lors que l'âtre du manteau central – s'il existait – n'en occupât pas l'entière projection au sol.

Les services furent regroupés dans la partie aujourd'hui disparue, prolongeant le bâtiment de la cuisine, mais avec un rez-de-chaussée et un étage carré. Ils s'organisaient autour d'une courette à ciel ouvert où se trouvait le puits, décoré de la jolie potence en forme de lion, reliée par un conduit à une auge située de l'autre côté de la paroi dans la cuisine. Il y a tout lieu de penser que les locaux disposés en équerre comprenaient au rez-de-chaussée un garde-manger, la paneterie, et peut-être un dressoir-saucerie-charbonnerie. Une vis reliait le rez-de-chaussée à l'étage, qui contenait sans doute la chambre des écuyers de cuisine, comme à Rouvres, ou à Bruges en 1468⁷⁹.

79. LABORDE, *Les ducs de Bourgogne...* p. 301-309 (descriptif des travaux réalisés pour la fête de la Toison d'Or et le mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York en 1468).

CHEMINÉES PENDANTES ET CUISINES CENTRÉES : ORIGINES ET DESTINÉES

Bien que l'échantillon de cuisines ducales présentées ici soit particulièrement limité, il est possible d'élargir la réflexion en dehors de son strict périmètre. Le premier aspect qu'il est intéressant de développer est celui des cuisines à cheminée pendante, rencontrée dans ces trois édifices, qui semblent caractériser des sites particulièrement visités par le duc et sa cour lors de séjours longs. Le principe était celui d'une cheminée à manteau pyramidal de torchis, conforté à ses arêtes par de longues pièces de bois appelées flèches, supporté par un carré de poutres horizontales, et portant une souche de pierres; nous appellerons cheminées pendantes stricto sensu celles où les poutres formant ces carrés se prolongeaient jusqu'aux murs latéraux où elles étaient encastrées, donnant ainsi l'impression de structures autoportées. Leurs dimensions obligèrent dans tous les cas les constructeurs à édifier, à un moment ou un autre, des piliers de pierre à leur intersection, ce qui en fait des cheminées pendantes sur piliers.

Une seconde caractéristique de ces cuisines était de réserver entre les murs latéraux et l'âtre central de tuileaux quatre galeries pavées l'entourant, où l'on pouvait trouver une ou deux cheminées murales complémentaires (voire six comme à Dijon-1436), et surtout les bancs, tables ou dressoirs servant à découper les viandes, volailles et autres mets ; c'est enfin dans ces galeries que s'ouvraient portes et fenêtres.

Le terme cheminée pendante : une connexion bressane voire jurane ou savoyarde ?

Commençons par évoquer l'usage du terme « cheminée pendante », qui paraît avoir été très limité : songeons que sur les trois exemples présentés ici, seule la cheminée de Montbard reçut ce nom dans la comptabilité. Il est possible néanmoins d'identifier dans les comptes des châtellenies savoyardes de la Bresse un certain nombre de cas. On peut citer le bel exemple du château de Saint-Trivier-de-Courtes, mentionnée dès 1288-1289 (*caminata pendens*), où en 1301-1302 l'on plaça quatre pierres sous les quatre piliers supportant la cheminée, ce qui garantit la forme de celle-ci⁸⁰. En 1312, à Saint-André-de-Revermont, on payait des ouvriers pour une cheminée pendante qui venait d'être refaite ; à Pont-d'Ain, en 1335-1336, on construisait et payait la cheminée pendante dans la cuisine nouvellement bâtie par le seigneur⁸¹. Un extrait de compte de Pont-d'Ain, de 1340-1342, semble bien certifier qu'il s'agissait d'une cheminée du type décrit ci-dessus, puisque l'on payait des ouvriers pour enduire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la cheminée en question. On retrouve encore l'emploi de la cheminée pendante au château de Montluel en 1371-1372⁸². Le terme est utilisé aussi en dehors de la Bresse, puisqu'on en trouve un exemple en 1313-1316 au château savoyard de Chillan⁸³.

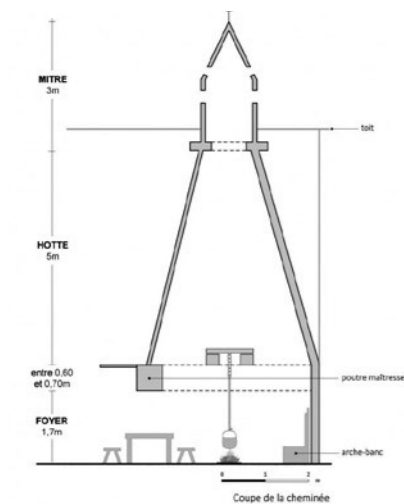
La première mention de la cheminée pendante de Montbard datant de 1353, se rapproche chronologiquement des exemples bressans-savoyards

80. Je remercie vivement Alain Kersuzan de m'avoir communiqué cet exemple. Voir ADCO, B 9 441 (8), peau VIII ; B 9943 (4), peau XVI : « et pro quatuor lapidibus positus subtus pilariis portantibus caminatam coquina ».

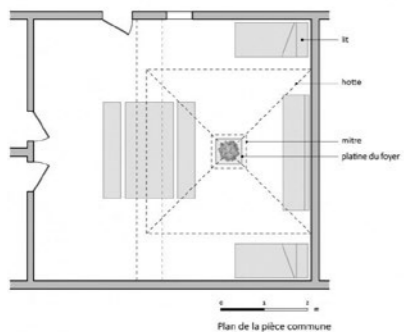
81. Saint-André : B 9 522 (rouleau) : « una chiminata pendenti facta de novo in coquina castri Sancti Andree ». Pont d'Ain : B 9 024 (rouleau) : « in factura unius charforii pendens de fusta in quoquina de fusta domini superius incepta ».

82. Pont-d'Ain : B 9 026 (rouleau) : « pro emplastrando et embochiando intus et extra cheminatam quoquine ne ignis posset in eadem chiminata arripere ». Montluel : B 8 556 (1) : « Item / et eddificandi quoddam charforium pendens in coquina quasi de novo » (communiqué par Alain Kersuzan).

83. Je remercie à nouveau Alain Kersuzan de m'avoir signalé cet exemple qui lui avait été communiqué par Daniel de Raemy (AST/69/5/m3/rot20 : « et in un charforio pendenti facta de novo in coquina ». Merci à ce dernier, qui a dépouillé l'ensemble des comptes de châtellenie, de m'avoir fourni toutes les références concernant les cuisines de ce château, malheureusement très difficiles à identifier en raison des nombreuses modifications subies par ce bel édifice jusqu'à sa restauration volontariste par Albert Naeff.



▲ Fig. 16 : manteau d'une cuisine sarrasine (cl. Gabriel Jeanton).



▲ Fig. 17 : schéma d'une cuisine sarrasine (Pauline Jalabert).

84. Voir KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...* p. 236. CHALMIN-SIROT, POISSON, « Le bois dans les châteaux... » p. 181-182, avaient repris cette hypothèse. Dans son ouvrage plus récent, SIROT, *Allumer le feu...* p. 128, propose plutôt que les « cheminées pendantes » bressanes soient de simples manteaux prismatiques en encorbellement sur le mur sans piédroits, ce qui ne fait pas une cheminée « sarrasine ».

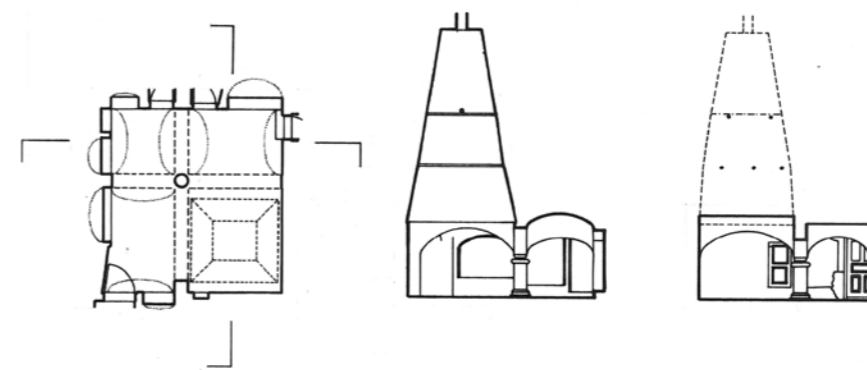
85. JEANTON, *Les cheminées...* p. 24-28.

86. Ces cheminées ne doivent en aucun cas être confondues avec les hottes qu'on pourrait appeler « intégrales », couvrant la totalité de la pièce : en effet, trop souvent on appelle les cuisines qui sont couvertes de telles hottes intégrales par déformation « sarrasines », alors qu'elles relèvent d'une logique différente (voir par exemple les deux cuisines d'Avignon, ou celles de Bannegon et une autre disparue à Sagonne, dans le Cher).

cités plus haut. Or, on a pu proposer que ceux-ci aient eu à voir avec les cheminées dites « sarrasines » qui font partie des techniques vernaculaires rurales bressanes⁸⁴. Ces cheminées « sarrasines » ont été définies par Gabriel Jeanton en 1924⁸⁵ : elles se caractérisent par l'existence, dans la grande pièce à vivre, d'un manteau pyramidal d'environ 3 x 3 m, porté d'un côté par le mur gouttereau, d'où partent deux solives transversales portant les faces latérales, s'appuyant sur une longue et forte poutre parallèle au gouttereau, encastrée à chacune de ses extrémités, qui porte la dernière face du manteau. Le foyer se trouve non contre le mur, mais sous le centre du manteau, la circulation s'effectuant tout autour (fig. 16 et 17)⁸⁶.

La définition stricte se complète par l'existence au-dessus du toit d'une souche décorative appelée mitre qui fait leur originalité et leur vaut leur qualificatif. Lorsque n'existe pas une telle mitre, ce qui est le cas dans d'autres régions, la dénomination académique de ces cheminées particulières par les ethnologues et les historiens des techniques est « cheminées chauffant au large ».

Il n'est pas certain que ces cheminées sarrasines ne soient pas tout simplement une réutilisation tardo-médiévale d'une technique éprouvée dans des sites castraux ; l'apparition de cheminées aussi évoluées dans les maisons rurales au XIV^e siècle est peu probable. La plupart des cheminées bressanes aujourd'hui conservées sont modernes ; mais la dendrochronologie a permis d'en faire remonter certaines au milieu du XV^e siècle, voire, pour l'une d'entre elles, à 1375d, sous réserves⁸⁷. Par ailleurs, comme on l'a dit, il existe des exemples de cheminées chauffant au large dans d'autres régions, en particulier le Jura où on les appelle des « tués », ou la Savoie où on



◀ Fig. 18 : un tué dans le Jura suisse : Fahy, Bout-Dessous. (ROLAND, *Les maisons rurales...* p. 471. Dessin N. Gogniat.)

les appelle des « bournes » mais elles sont moins typées que les cheminées bressanes, sarrasines ou non, avec leur manteau auto-porteur (fig. 18)⁸⁸.

En revanche, il est plus crédible que la Bresse, région où le matériau pierre manquait singulièrement, ait développé dès le début du XIV^e siècle cette technique pour des grandes cheminées à plan centré, destinée à des cuisines ; leur présence en Bourgogne pourrait fort bien avoir été contemporaine.

Cuisines à cheminée pendante : la connexion aux cuisines monumentales dites à plan centré

Si l'on peut donc faire une analogie entre ces trois grandes cuisines bourguignonnes de bois avec leurs consœurs bressanes-savoyardes, strictement pendantes ou pendantes sur piliers, leur caractère fonctionnel et spatial majeur est la centralité de l'âtre principal et du manteau qui le surmonte, ainsi que la présence de la galerie qui l'entoure, comme on l'a vu ci-dessus. En cela, on les différencie des cuisines à plan carré et voûte octogonale « intégrale » qui forment une typologie particulière, d'ailleurs plus représentée dans le milieu monastique.

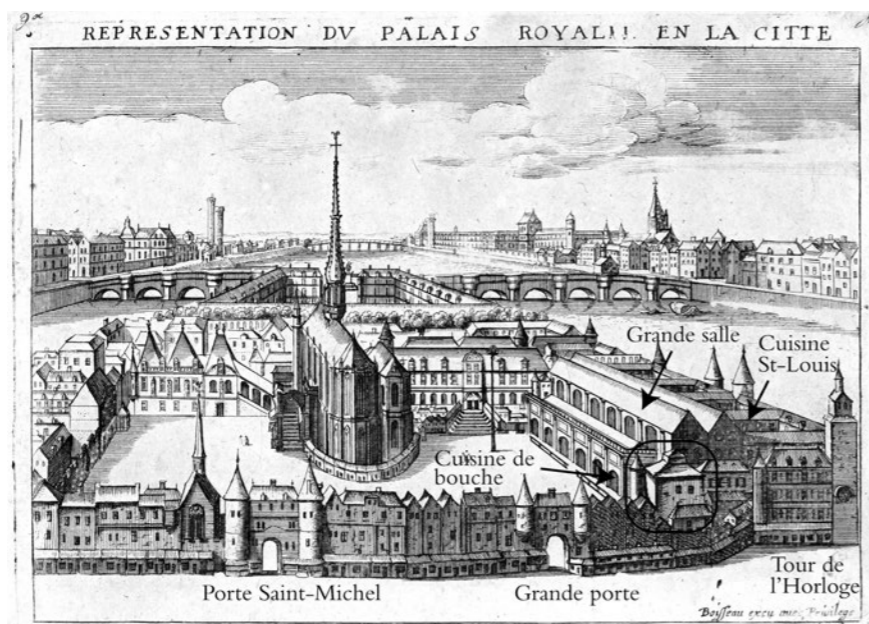
Dans le milieu castral, rares ont été les cuisines antérieures au XIV^e siècle identifiées et fouillées ; on retiendra néanmoins celles de Château-Ganne, de Chevreuse, de Suscinio, qui montrent une organisation basée sur un âtre central autour duquel il était possible de circuler. On ignore le mode d'évacuation des fumées dans ces cuisines révélées par la fouille. Aussi la première occurrence de cheminée à manteau central porté par des piliers n'est-elle aujourd'hui connue qu'à travers la description des cuisines du palais de Paris par l'avocat Sauval, et tout particulièrement dans celle de la cuisine de la bouche de Philippe le Bel, bâtie à la charnière des XIII^e et XIV^e siècles⁸⁹. Si la description des cuisines de la bouche par l'auteur est fragile, il n'en reste pas moins que le bâtiment représenté au sud-est de la Grande salle par le graveur Pierre Boisseau au XVII^e siècle, justement identifié à la cuisine de la bouche par Jean Guerout, présente un étage couvert d'un toit en pavillon coiffé d'une sorte de lanternon qui pourrait rappeler le souvenir d'une cuisine à cheminée pendante sur piliers dont le manteau était probablement en pierre (fig. 19). On entre, dès lors, dans la génération des grandes cuisines

87. BERTRAND, *Les cheminées bressanes...* p. 101-123. L'exemple de 1375 n'est attesté que par une poutre en remploi, ce qui limite sa pertinence.

88. TROCHET, « Réflexions sur l'apparition de la cheminée... » ROLAND, *Les maisons rurales...* p. 406-421.

89. On renvoie ici aux deux ouvrages fondamentaux de Jean Guerout cités en bibliographie, mais surtout au second d'entre eux, avec son annexe consacrée aux cuisines de bouche et du commun : GUEROUT, « L'hôtel du Roi à la Cité... », spécialement p. 285-288. Nous avons vérifié pas à pas ses démonstrations, qu'il s'agisse de celle de 1996 et de ses preuves qui se trouvent dans ses articles de 1949-1951, sans y trouver la moindre faille.

► Fig. 19 : Le palais de la Cité, Dessin de BOISSEAU, 1632.



90. LALLAU, « Les cuisines élitaires à cheminée de plan centré... »

monumentales à plan centré à laquelle Étienne Lallau consacre un article, essentiellement connues dans les constructions princières au xv^e siècle⁹⁰.

Il semble donc que la première moitié du xiv^e siècle fut, dans les châteaux princiers, une époque de genèse de grandes cuisines capables de desservir les hôtels de plus en plus conséquents des souverains ; on ne saurait affirmer que les cuisines de bouche de Philippe le Bel en aient été le premier exemple, comme le prouvent les exemples légèrement antérieurs de la Bresse savoyarde. Probablement les « cuisines pendantes » de bois bourguignonnes furent-elles une des variantes techniques de ces nouveaux usages. Elles révèlent en tout cas que bien d'autres ont pu exister et disparaître à jamais sans la moindre documentation.

CUISINES DE LA BOUCHE : LEUR APPARITION ET LEUR PLACE DANS L'ORGANISATION CULINAIRE

Sur les trois résidences duciales étudiées plus haut, deux présentent la particularité de détenir, à une époque ou une autre, une « cuisine de la bouche », réservée à la préparation des mets de la famille ducal. À Dijon, il est même question en 1434 d'une « cuisine de la bouche » de la duchesse Isabelle de Portugal, voisine de celles de son époux Philippe le Bon⁹¹. L'absence d'un tel équipement au château de Montbard est probablement due à une lacune documentaire, plutôt qu'à une inexistence.

L'apparition tardive de ces « cuisines de la bouche » pose deux questions : la première est l'époque de séparation entre le service d'alimentation de la famille ducal de celui du reste de la population nourrie dans la résidence ; la seconde est celle de la séparation, voire de l'étanchéité, entre les lieux d'exercice de ces services.

La cuisine et les services de la bouche : la séparation des services

Dans le dernier quart du xiii^e siècle, la multiplication des sources administratives relatives à l'organisation des hôtels princiers et souverains commence à faire apparaître la distinction entre les officiers servants le souverain et son hôtel. En 1277, au palais du Latran, les ordonnances du pape Nicolas III distinguaient entre les servants d'une « cuisine petite et grande » (*coquina parva et magna*) ; en 1307, sous Clément V, le métier de la cuisine était assuré par un maître chef payé double salaire, quatre cuisiniers pour la petite cuisine, six pour la grande cuisine⁹². Cette distinction à l'intérieur de l'« hôtel » devait être indépendante du lieu où se trouvait le pape et s'appliquer au personnel, au service qu'il devait effectuer et au soin qu'il devait apporter à celui-ci, particulièrement concernant la « petite cuisine » réservée au pape⁹³. Mais cette distinction petite/grande cuisine fut, aussi dès la fin du xiii^e siècle, une distinction topographique dans les résidences propres du souverain, ce qui sera le cas au palais des Papes d'Avignon (fig. 20)⁹⁴.

Les *Ordonnances royales* relatives à l'hôtel, publiées par Élisabeth Lalou, illustrent la même séparation fonctionnelle qui existait sous Philippe le Bel entre le service de cuisine du roi et celui du commun : dès l'ordonnance organisant les métiers du Palais en 1286, on trouve mention des quatre cuisiniers sous la direction du chef Ysembard, dont deux étaient affectés au service du roi et les deux autres au commun⁹⁵. Dans l'ordonnance de 1291, il est distingué entre « *Ph. Le keus devers la bouche* », et les six autres, et tout le reste de l'office de la cuisine est divisé entre la bouche et le service ordinaire⁹⁶. Les ordonnances suivantes, en 1306, 1315, 1316, confirment cette distinction ; leur vocation étant purement administrative, elles n'entraient pas dans les distinctions topographiques entre espaces des uns et des autres.

On retrouve cette séparation fonctionnelle en 1340 dans la dernière ordonnance d'hôtel du Dauphin Humbert II de Viennois, qui outre la différence d'alimentation entre le Dauphin, son épouse, et le reste de la cour, spécifiait l'existence d'un cuisinier pour le prince, d'un autre pour le « tinel »⁹⁷.

On a malheureusement peu d'indications en Bourgogne avant la période des ducs Valois. Pour autant, le testament de Robert II de 1297, outre qu'il cite plusieurs personnes qui appartenaient à la cuisine ducal, mentionne le fils d'un personnage appelé Tastepoire, probablement décédé mais dont le métier en cuisine est assez probable, dont il voulait qu'il soit mis à l'école pendant deux ans aux frais du trésor, puis placé comme apprenti en la cuisine de la duchesse⁹⁸. Ce Tastepoire devait être, à notre avis, le maître cuisinier privé de Robert II.

Outre le service de bouche du souverain, il existait aussi celui de la souveraine, comme on le voit également dans les ordonnances delphinales de 1336-1340. Ceci paraît d'ailleurs du domaine de l'évidence puisque que souverain et souveraine, quelle que soit la principauté, pouvaient avoir au même moment des itinéraires différents et des résidences différentes.

92. GALLETI, *Memorie di tre antiche...*, p. 175-177. *Regesti Clementis papae V. Appendices*, t. 1, Rome, 1892, p. 15, 38, 59.

93. Sur l'évolution du service de la cuisine à la cour papale, voir LAURIOUX, « De Jean de Bockenheim à Bartholomeo Scappi... »

94. LE POGAM, *De la Cité de Dieu...* p. 599-600, à Anagni, au Latran, ou encore au Vatican.

95. AN, JJ 57, f^o 1-1, publié en ligne sous la direction d'Élisabeth Lalou, consulté le 11/08/2023 sur <http://telma.irht.cnrs.fr>

96. AN, JJ 57, f^o 10 v^o, publié en ligne sous la direction d'Élisabeth Lalou, consulté le 11/08/2023 sur <http://telma.irht.cnrs.fr>

97. VALBONNAIS, *Histoire du Dauphiné...* t. II, p. 308-318 (1336) ; p. 333-337 (1337) ; p. 391-407 (1340).

98. PLANCHER, *Histoire générale...* t. II, *Preuves*, col. XCI-XCVII, ici col. XCIV.

91. *L'hôtel...* t. 2, p. 443.

Les sources de la seconde moitié du XIV^e siècle, tout particulièrement les ordonnances royales, sont en général moins précises que celles de Philippe le Bel, ne distinguant pas entre le service de la bouche et le reste ; elles avaient pour but de limiter le nombre total d'officiers, de valets, et de repas servis ou payés. Cependant, au détour de l'article relatif au personnel de cuisine de l'ordonnance de Charles VI de 1380, l'on note cette phrase : « *et veut le roy que sa viande soit appareillée à part, et n'y entreront que ceux qui sont ordonnez à le faire*⁹⁹ », montrant bien l'existence d'un personnel affecté à la nourriture du roi, tant pour garantir la qualité que pour se prémunir de l'empoisonnement.

98. JUVÉNAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...* p. 720.

Les cuisines de la bouche dans des espaces séparés des grandes cuisines

On a évoqué plus haut l'existence attestée d'une cuisine de la bouche du roi, apparemment indépendante, au palais de Paris : elle est mentionnée en 1317 sous sa traduction latine « *cucina oris regii* » et en 1334 en français comme « *notre cuisine de bouche* ». Elle a été précisément située par Jean Guerout¹⁰⁰. On notera qu'en 1296, elle était appelée seulement « *coquina regis* », cuisine du roi, sans référence à son usage privé. Son emplacement, à l'extrémité orientale de la grande salle, était curieusement mal situé par rapport au « haut bout » de la salle qui se trouvait à l'ouest, mais peut-être était-ce dû à l'encombrement ou à la marche du chantier, voire au désir de faire processionner les mets du roi à travers toute la salle. Autre curiosité : la cuisine du commun qui aurait dû lui faire pendant, dès l'origine, n'est jamais mentionnée, et les grandes cuisines, dites aujourd'hui de Saint-Louis, qui jouèrent ce rôle, ne furent construites que sous le règne de Jean le Bon, d'après les quelques indices topo-chronologiques fournis par Jean Guerout¹⁰¹. La documentation est trop lacunaire pour suivre la destinée de la cuisine de la bouche, surtout après la construction des cuisines de Saint-Louis, d'autant que les rois délaissèrent à partir du dernier tiers du XIV^e siècle le palais de la Cité lorsqu'ils résidaient à Paris, au profit de l'hôtel Saint-Pol, du Louvre et de Vincennes.

Un peu plus tard, les lois palatines du roi Jacques III de Majorque, éditées en 1337, distinguaient un chapitre relatif aux officiers de la cuisine de bouche du roi (« *ministri coquine oris Regii* »), un autre aux argentiers de la cuisine de bouche du roi (« *argentarii coquine oris Regii* »), enfin un troisième aux cuisiniers pour la cuisine commune des familiers (« *coquinarii pro communi coquina regiorum domesticorum* »)¹⁰². Les palais conservés de ce roi, qu'il s'agisse de celui de Perpignan ou de celui de Majorque, n'ont malheureusement conservé aucune trace des ces cuisines, qu'elles soient de bouche ou du commun¹⁰³.

On a vu plus haut que, dès 1277, l'administration papale distinguait « petite » et « grande » cuisine. Le palais des papes d'Avignon en fut une démonstration à partir de 1336. Depuis la fin du XIX^e siècle, érudits et archéologues ont tenté de retracer l'évolution des cuisines dans ce palais, restitution ardue du fait des modifications considérables subies par ce monument (fig. 20 et 21)¹⁰⁴.

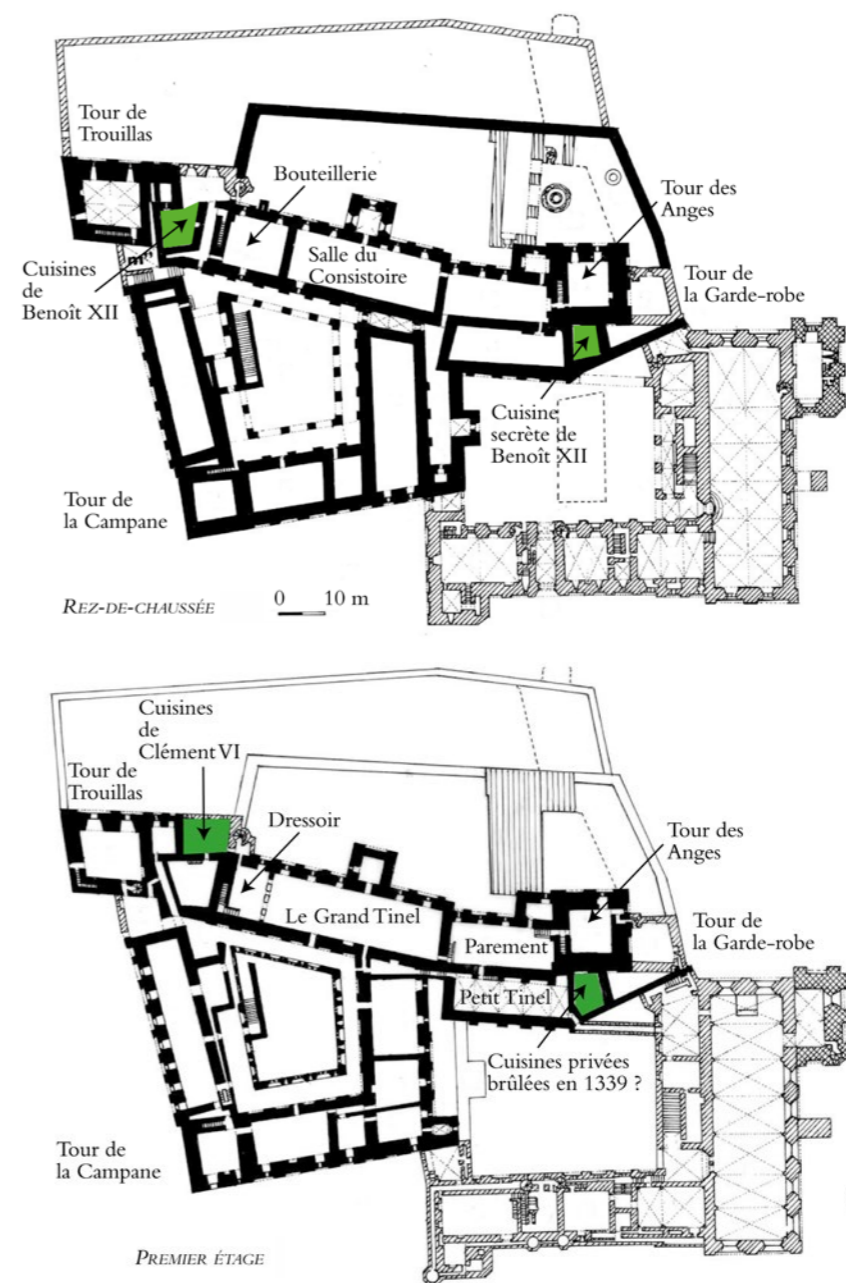
100. Voir note 82.

101. Il n'existe aucune preuve textuelle de la construction sous Jean le Bon ; son mur commun à l'est avec la tour de l'Horloge semble en faire un tout. Les hottes des cheminées de la salle basse, seule conservée, présentent des similitudes avec celles de Vincennes, construites sous Charles V.

102. « *Leges Palatinae Jacobis II. Regis Majoricensis* », dans BOLLAND, *Thesaurus ecclesiasticae antiquitatis...* t. 1, Venise, 1749, p. 438.

103. Voir POUSTHOMIS, « Le Palais des rois... »

104. La littérature est considérable sur le Palais des papes. En matière de sources, on renverra à la publication fondamentale de EHRLI, *Historia Bibliothecae...* ainsi qu'à celle de SCHÄFER, *Die Ausgaben...*, enfin celle ANDRÉ-MICHEL, « *Le Palais...* ». Au plan des analyses historiques et archéologiques des cuisines, il est fondamental de consulter COLOMBE, « Les grandes cuisines... » ; COLOMBE, « Au Palais des Papes... », ainsi que LABANDE, *Le Palais...* p. 103-114.

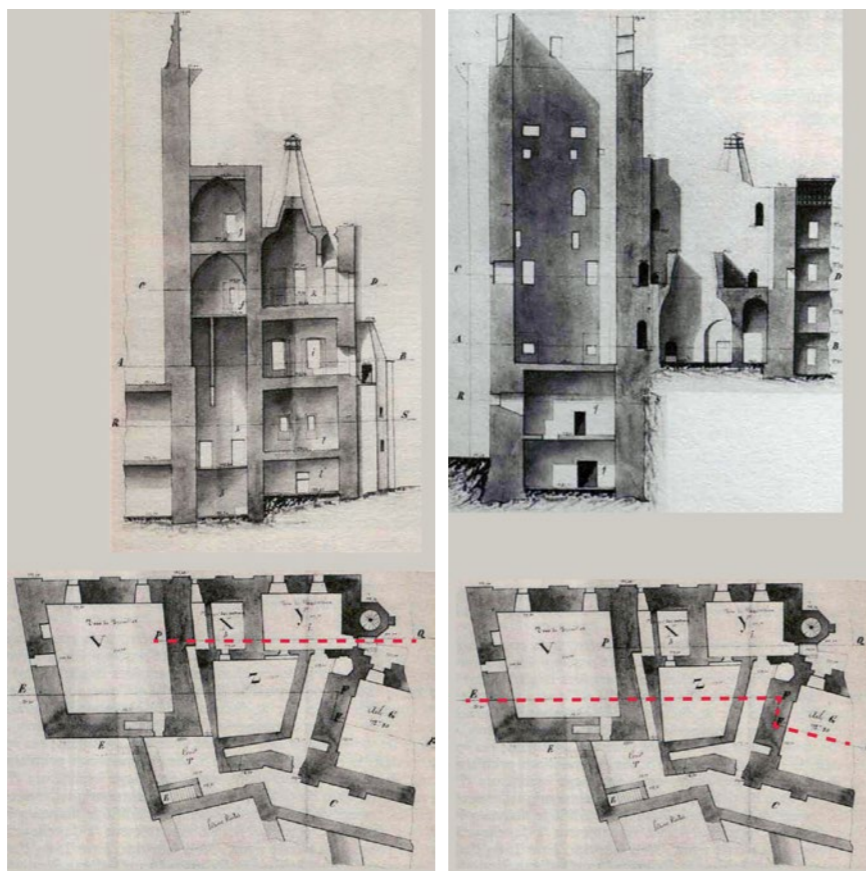


◀ Fig. 20 : plan du palais des papes d'Avignon (d'après S. GAGNIÈRE, 1965, p. 132-133).

Retenons-en ici que Benoît XII a voulu dès 1336, construire au plus près de ses appartements dans la tour des Anges une cuisine privée proche du Petit tinel, qui aurait brûlé en 1339¹⁰⁵. Dans le grand quadrilatère qu'il fit reconstruire à la place du palais de son prédécesseur Jean XXII, il fit élever avant 1340 une grande cuisine destinée aux deux salles du Consistoire et du Grand tinel, située à l'extrémité septentrionale de cette aile, à proximité immédiate d'une tour de latrines qui s'imposait dans cette zone pour desservir les salles.

105. Voir les justifications dans COLOMBE « Les grandes cuisines... » p. 53-54. Bien que LABANDE, *Le Palais...* p. 103-114, décrive cette cuisine privée reconstruite après 1339, dont il ne restait pas le moindre vestige dès le XIX^e siècle, pour sa part

► Fig. 21 ; en haut à gauche : coupe de la tour des Latrines et de la cuisine de Clément VI suivant la ligne pointillée du plan ci-dessous
En haut à droite : coupe de la tour de Trouillas et de la cuisine de Benoît XII suivant la ligne pointillée du plan ci-dessous
En bas : plan des tours de Trouillas (V) et des Latrines (X), des cuisines de Benoît XII (Z) et de Clément VI (Y) au niveau de la ligne A-B des coupes supérieures. (Plan et coupes de Gras en 1846 publiés par LABANDE 1925, p. 108-109)



COLOMBE pensait, probablement avec raison, qu'elle ne fut pas remplacée en tant que telle dans le complexe résidentiel sud. EHRLE, *Historia Bibliothecae...* en faisait, sans doute improprement, la cuisine secrète ou cuisine de bouche mentionnée en 1343 (SCHÄFER, *Die Ausgaben...* p. 249).

106. Cette identification ne fait aucun doute, comme le montre un texte de 1413 exhibé par COLOMBE, « Au Palais des Papes... » p. 170, relatif à un incendie survenu en 1413. Voir, dans ce même article, un excellent schéma reconstitué par l'archéologue pour cette zone complexe.

La cuisine était placée au rez-de-chaussée, reliée par un escalier à la salle du Grand tinel, et couverte d'une hotte octogonale « intégrale » avec conduit zénithal posé sur trompes d'angles (fig. 21).

Dès 1342, Clément VI modifia drastiquement le fonctionnement en construisant une cuisine de niveau avec le Grand tinel, au premier étage d'une nouvelle tour accolée ; elle prit le nom de cuisine supérieure, et plus souvent de grande cuisine (« magna coquina »). Elle était composée d'un espace carré couvert d'une hotte octogonale « intégrale » sur trompes, accostée par un couloir rectangulaire voûté, apparemment pourvu lui aussi d'un orifice pour évacuer les fumées.

La cuisine du rez-de-chaussée fut dès lors, réservée au service privé du pape ; elle était appelée petite cuisine (« parva coquina »), et plus fréquemment, dès le milieu du XIV^e siècle, cuisine « secrète » (c'est-à-dire privée) ou cuisine de la bouche¹⁰⁶.

Hormis ces exemples prestigieux, la liste des résidences où l'on peut identifier au travers des sources contemporaines l'existence d'une cuisine de la bouche séparée de la grande cuisine est vide – ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu d'autres cas : on peut ainsi se demander si le cas des deux cuisines juxtaposées d'Angers, mis en évidence par Jacques Mallet, ne résulte pas de

la séparation de fonctions, même si, à coup sûr, ces deux cuisines n'étaient pas contemporaines¹⁰⁷.

Aussi la construction en 1413-1414 à Rouvres d'une cuisine de la bouche indépendante de la grande cuisine, qui devint alors cuisine du commun, peut-elle être considérée comme exceptionnelle. On doit remettre cette décision prise par la duchesse dans son contexte : la guerre civile faisait rage, les bandes armées menaçaient le pays, aussi devait-on songer à se protéger à l'abri des enceintes. Ainsi, à Rouvres, la duchesse fit construire dans le noyau fortifié deux fours, l'un pour les pâtisseries princières, l'autre pour le pain de garnison, mais aussi pour les « retrayants », comme on l'a vu plus haut. Ceci signifie que des personnes extérieures au strict personnel de l'hôtel pouvaient être présentes au plus proche de la famille ducale. Il était nécessaire de protéger l'alimentation des membres de celle-ci, le duc, la duchesse et leurs enfants, de tout risque – détérioration de la qualité par confusion des ingrédients, mais aussi empoisonnement.

Est-ce au même contexte que l'on doit la création de la cuisine de la bouche dans la grande cour de l'hôtel de Dijon bien avant 1433 ? La question est posée, et ne trouve malheureusement pas sa réponse en comptabilité. Mais on l'a vu, la cuisine de la bouche disparaît de celle-ci après la reconstruction des cuisines de Dijon en 1436, alors qu'elle se maintient à Rouvres. De deux choses l'une, soit elle existait encore, mais n'a fait l'objet d'aucuns travaux enregistrés qui lui auraient valu une mention dans les comptes, soit elle était intégrée à la grande cuisine.

On remarquera, pour finir, que la séparation entre cuisine de bouche et cuisines du commun s'était maintenue sous Charles le Téméraire à Bruges : dans la description des ouvrages réalisés par l'administration ducale en 1468, en vue de la célébration conjointe de la réunion de l'ordre de la Toison d'or, et de son troisième mariage, sont bien distinguées la Grande cuisine et la cuisine de la bouche, préexistantes, auxquelles furent ajoutées des apprentis avec de nombreux fourneaux à chaudières pour faire cuire la viande¹⁰⁸.

CUISINES ET OFFICES : FONCTIONS ET ESPACES

Il est de coutume, lorsqu'on parle des cuisines, d'évoquer les offices et services associés. On rappelle que les offices directement liés à l'alimentation étaient la paneterie, l'échansonnerie, la cuisine et la fruiterie (celle-ci, s'occupant surtout de l'éclairage, n'était qu'indirectement concernée). Mais on a souvent tendance à confondre les offices – ou métiers, qui étaient des entités administratives dotées d'un personnel affecté, responsables de leurs dépenses et de leurs consommations devant le maître d'hôtel, avec les espaces où exerçaient officiers et valets. La confusion est d'autant plus facile que les mots cuisine, paneterie et échansonnerie désignent chacun à la fois un office parmi les six offices de l'hôtel, et un ou plusieurs espaces localisés dans l'espace résidentiel. De plus, l'office de la cuisine contient le service de la saucerie, qui comprend lui-même la fabrication des sauces, le stockage

107. MALLET, Angers. *Le château...* p. 26-27. Ce cas sera développé dans l'article d'Étienne Lallau, « Les cuisines élitaires à cheminées de plan centré... »

108. LABORDE, *Les ducs de Bourgogne...* n° 4409, p. 301-309

du vinaigre et du verjus nécessaires, mais a également la responsabilité du stockage des écuelles du commun et de leur lavage (le saucier, après chaque repas, doit en théorie partir à la quête de toutes les écuelles emportées « par erreur »).

La paneterie a essentiellement la responsabilité de fournir le pain nécessaire – en recourant essentiellement aux fours du château, à le stocker dans des huches, mais l'office a aussi la lourde responsabilité des nappes, des touaïlles (serviettes) et de leur buage (lessivage).

L'intégration au sein d'un même complexe, comme, semble-t-il, à Dijon dans les nouvelles cuisines de 1436, était-il la règle ? Les cas étudiés ici montrent que tout dépendait des circonstances locales ; même à Dijon, le regroupement n'intervint, semble-t-il, qu'à partir du début du xv^e siècle, alors qu'à Rouvres, cuisines, saucerie, paneterie, échansonnerie, semblent avoir été groupées dès l'origine. Au contraire, à Montbard, saucerie et paneterie étaient totalement disjointes de la grande cuisine ; on le comprend bien pour la paneterie, où la fabrication du pain pouvait être externalisée de l'espace de stockage du pain et des nappes. En revanche, la question de la saucerie est plus problématique, car la fabrication des sauces semble dépendante des cuisines – d'ailleurs Olivier de la Marche recommandait au maître queux de goûter les sauces qu'il avait ordonnées.

Aussi, à Montbard, peut-on se demander si la saucerie mentionnée à proximité de la grande salle, à l'intérieur du « donjon », n'était pas un espace dédié au réchauffage des plats, des potages et des sauces. On en a peut-être une preuve fugace à Dijon, où le compte de 1427 évoquait une saucerie située « devant l'huys de la grant sale », qui s'identifie au « dresseur de la saulcerie », en fait le dressoir haut évoqué plus haut qui permettait, après la montée du grand degré, de réchauffer les plats et de les remettre en forme avant leur entrée en salle¹⁰⁹.

L'examen diachronique des comptes des trois châtelainies auquel nous avons procédé montre à quel point la matière est volatile, tant la résidence et ses composantes évoluent au cours du temps, et sont le plus souvent insuffisamment documentées. Elle montre aussi à quel point il peut être difficile de restituer pour chaque période l'environnement précis de son espace culinaire et des services associés.

En revanche, la mise en évidence des trois grandes cuisines à cheminée pendante faite à Montbard, Rouvres et Dijon, ainsi que de leurs potentiels précurseurs dans les châteaux savoyards bressans, montre comme la matière même de l'évolution technique et structurelle des cuisines proprement dites demeure à ce jour mal connue.

Car si les sources comptables nous ont permis d'appréhender ces trois cuisines, peut-être en feraient-elles émerger d'autres si on les étudiait de façon exhaustive. Mais même cette analyse exhaustive nous laisserait dans la méconnaissance de nombre d'autres exemples non fouillés, ou irrémédiablement disparus.

Bibliographie

- ANDRÉ-MICHEL (Robert), « *Le palais des papes d'Avignon, documents inédits* (textes relatifs à la construction du Palais) », *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 5-1, 1917, p. 1-124, 5-2, 1918, p. 1-42.
- BECK (Patrice), « Fontaines et fontainiers des ducs de Bourgogne », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 104/2, 1992, p. 495-506.
- BERTRAND (René), *Les cheminées bressanes dites sarrasines. Étude historique, architecturale et technique*, [Rome-nay] : université rurale bressane, 2003.
- CHALMIN-SIROT (Élisabeth), POISSON (Jean-Michel), « Le bois dans les châteaux et maisons nobles de Savoie et de Bresse d'après les comptes de châtelainie », dans *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, dir. Jean-Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 171-185.
- COLOMBE (Dr Gabriel), « Les grandes cuisines du palais des Papes », *Congrès archéologique de France, 76^e session*, Avignon, 1909 (1910), t. II, p. 331-340.
- COLOMBE (Dr Gabriel), « Au Palais des Papes. La Bouteillerie. Le Dressoir du Grand Tinel », *Mémoires de l'Académie du Vaucluse*, 1924, p. 165-183.
- Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund, t. I. Herzog Philipp der Gute 1407-1467*, éd. Holger Kruse et Werner Paravicini, Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2005.
- EHRLE (Franz), *Historia Bibliothecae Romanorum pontificum tum Bonifatianae tum Avenionensis*, t. I, Rome : Typis Vaticanis, 1890.
- FRIGNET (Georges), *Rouvres : la châtelainie et le château au temps des deux premiers ducs Valois de Bourgogne (vers 1360 - vers 1420)*, Thèse présentée sous la direction de Philippe Contamine, Université de Paris-Sorbonne – Paris IV, 2005.
- FRIGNET (Georges), « Le château et la châtelainie de Rouvres à l'époque des deux premiers ducs Valois », *Chastels et maisons fortes III*, Chagny : CeCaB, 2010, p. 83-93.
- GALETTI (Pierluigi), *Memorie di tre antiche chiese di Rieti*, Rome : Generoso Salomoni, 1765, p. 172-183.
- GUEROUT (Jean), « Le palais de la Cité à Paris des origines à 1417 », *Bulletin de la Société historique de Paris et de l'Île-de-France*, t. 1, 1949, p. 57-212 ; t. 2, 1950, p. 69-204 ; t. 3, 1951, p. 7-101.
- GUEROUT (Jean), « L'hôtel du roi au Palais de la Cité sous Jean II et Charles V », dans *Vincennes aux origines de l'état moderne*, Jean Chapelot, Élisabeth Lalou (dir.), Paris : presses de l'ENS, 1996, p. 219-288.
- JEANTON (Gabriel), *Les cheminées sarrasines. Étude d'ethnographie et d'archéologie bressane*, Mâcon : Protat frères, 1924.
- JUVÉNAL DES URSINS (Jean), *Histoire de Charles VI roy de France et des choses mémorables advenues durant 42 années de son règne...*, Paris : Imprimerie royale, éd. 1653.
- KERSUZAN (Alain), *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2005.
- LABANDE (Léon-Honoré), *Le palais des papes et les monuments d'Avignon au XIV^e siècle*, t. 1, Marseille, 1925.
- LABORDE (Alexandre, comte de), *Les ducs de Bourgogne. Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, seconde partie, t. II, *Preuves*, Paris : Plon frères, 1851.

109. *L'hôtel...* t. 2, p. 420-421.

- LALOU (Élisabeth), « Le fonctionnement de l'Hôtel du roi du milieu du XIII^e siècle au milieu du XIV^e siècle », dans *Vincennes aux origines de l'État moderne*, Jean Chapelot, Élisabeth Lalou (dir.), p. 144-155.
- LABORDE (Alexandre de), *Les ducs de Bourgogne. Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, seconde partie, t. II, Preuves, Paris : Plon frères, 1851.
- LAURIOUX (Bruno), « De Jean de Bockenheim à Bartholomeo Scappi. Cuisiner pour le pape entre le XV^e et le XVI^e siècle », dans *Offices et papauté (XIV^e-XVII^e siècle). Charges, hommes, destins*, Armand Jamme et Olivier Poncet (dir.), Rome : École française de Rome, 2005, p. 303-330.
- LEMONDE-SANTAMARIA (Anne), « Compter et ordonner. Les effectifs des serviteurs des dauphins (1336-1340) », dans *Les entourages princiers à la fin du Moyen Âge. Une approche quantitative*, Alexandra Beauchamp (dir.), Madrid : Casa de Velazquez, 2013, p. 31-42.
- LE POGAM (Pierre-Yves), *De la Cité de Dieu » au « Palais des Papes », Les résidences pontificales dans la seconde moitié du XIII^e siècle (1254-1304)*, Rome : École française de Rome, 2005.
- MALLET (Jacques), *Angers, le château, Maine-et-Loire*, Paris : Images du patrimoine, 1991.
- MESQUI (Jean), « Les châteaux et la ville forte de Dinan », *Congrès archéologique de France*, Côtes-d'Armor, 173^e session, 2015, p. 53-84.
- MESQUI (Jean), « Le château de Montreuil-Bellay », *Congrès archéologique de France*, Maine-et-Loire, 180^e session, 2021, p. 483-532.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), *L'hôtel des ducs de Bourgogne puis logis du roi à Dijon*, Ciry-le-Noble : CeCaB, 2024 (4 vol.).
- PLANCHER (Dom Urbain), *Histoire générale et particulière de Bourgogne avec des notes, des dissertations et les preuves justificatives*, t. 2, Dijon : Antoine de Fay, 1741.
- POUSTHOMIS (Bernard), « Le Palais des rois de Majorque : apports récents de l'archéologie du bâti », dans *Un palais dans la ville*, Olivier Passarius et Aymat Catafau (dir.), t. 1, *Le Palais des rois de Majorque à Perpignan*, p. 43-114.
- ROLAND (Isabelle), *Les maisons rurales du canton du Jura*, Bâle : Société suisse des traditions populaires, 2012.
- SAUVAL (Henri), *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris : Charles Moette, 1724, 3 vol.
- SCHÄFER (Karl Heinrich), *Die Ausgaben der Apostolischen Kammer unter Benedikt XII., Klemens VI. und Innocenz VI. (1335-1362)*, Bearbeitet von K. H. Schäfer, Paderborn : F. Schöningh, 1914.
- SIROT (Élisabeth), *Allumer le feu. Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XI^e au XV^e siècle*, Paris : Picard, 2011.
- TROCHET (Jean-René), « Réflexions sur l'apparition de la cheminée dans les maisons rurales en France, d'après les sources ethnographiques », dans *Le village médiéval et son environnement*, dir. Laurent Feller, Perrine Mane, Françoise Piponnier, Paris : Presses de la Sorbonne, 1998, p. 237-249.
- VALBONNAIS (Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de), *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins...* Genève : Fabri et Barrillot, 1721, t. II, *Recueil de titres disposez selon l'ordre des temps...*
- VALLERY-RADOT (Jean), « Les salles basses du Palais de la Cité », *Bulletin monumental*, t. 84, 1925, p. 335-339.
- VIARD (Jules), « L'Hôtel de Philippe VI de Valois », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 55, 1894, p. 465-487, 598-626.
- VIARD (Jules), *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois (1328-1350)*, t. I, Paris, 1899.

ANNEXES

DIJON : COMPTABILITÉ DE LA CUISINE ET DE SES DÉPENDANCES

Cuisine avant 1360

D1. 1355 (II/01) – 1356 (II/01) : Construction d'un **garde-manger** depuis l'angle de la cuisine jusqu'au mur des loges de la chapelle, contenant 22 toises et demi (carrées) (B 1 401, f^o 37 v^o-38).

Pour faire un garde mangier dès l'aguille de ladite cuisine jusques au mur des loiges de la Chappelle, de 15 piez dedanz euvre, tout de mur de pierre, lequel garde mangier avec deux huisseries de ladite cuisine, l'une faite toute neuve par dedanz et l'autre qui estoit dehors, bouchier, contient tout 22 toises et demie, fait en tasche par Nicolas [f^o 38 r^o] de Saingui, chascune toise 20 s., et on li doit livrer toute matiere en place par marché fait à lui par ledit maistre maçon. Pour tout : 22 £ ½

Pour 166 charretées de pierre dure achetée des personnes qui sensuivent [...]. Pour tout : 4 £ 3 s. 6 d.

Pour pierre pour les membres de 3 huisseries et d'une fenestre quarrée illec et pour la taille qui ne sont pas de la tasche ci dessus : 6 £ t. (de 4 £ 15 s.) Pour un ouvrier de braz à traire argille, 2 jours : 5 s.

La sepmaine qui comança le lundi après judica mez pour charroier et mener hors de l'ostel la terre et grusil et la pierre dudit garde mangier pour ycelui vuider [f^o 38 v^o] et netoier. Pour toute ceste sepmaine : 54 [s.] font : [blanc]

Pour couvrir de lave ledit garde mangier en tasche par Jehan Girart, couvreur qui le rendi couvert et livra la lave et les festieres de tieule, par marché fait à lui par monseigneur Guillaume de Recey, chevalier, Jehan de Courblanz, esquier et Guillaume de Courblanz, clerc du papié de la despence de l'ostel monseigneur le duc. Pour tout : 15 £.

D2. 1356 (03/20) – 1356 (03/27) : Murage d'une **fenêtre de la cuisine** sur cour (B 1 401, f^o 37 v^o).

Pour clourre et bouchier de pierre et de mortier unes grans fenestres croisiés en la cuisine dudit hostel sur la court, pour ce que parmi ycelles chascuns veoit en ladite cuisine, pour pierre, terre, chaux, charroy d'iceulx, salaire de 4 maçons et d'ouvriers de braz et pour traire ladite argille. Pour tout, le compte fait ausdiz ouvriers le dymanche de reminiscere 1365, present maistre Guy de Leuvre, maistre maçon. Fait pour tout : 51 s. 4 d.

Cuisine après 1360

D3. 1359 (II/II) – 1360 (II/II) : Approvisionnement en bois pour le chantier d'une **nouvelle charpente pour la cuisine** (B 2 148, f^o 11 v^o-12).

À maistre Villeret, charpantier, pour charpanter 1 cuisine pour mondit seigneur à Dijon en l'ostel monseigneur le duc, pour le mandement du gruhier de Bourgoingne presens es forès d'Argilly, que gros que grailles : 250 piez de chesne.

D4. 1360 (II/I) – 1361 (II/I) : **Reconstruction de la cuisine sur le plan et le volume primitifs**, mais avec des murs en pierre, et construction d'une maison adjacente (B 1410, f^o 43-43 v^o, 77, 80).

ŒUVRES FAICTES es hostelz dou roy à Dijon, c'est assavoir en la cusine desdiz hostelz et en l'ostel de la chancellerie assis devant lesdiz hostelz.

Pour taillier es bois d'Argilly par maistre Willerel, maistre charpantier dou conté de Bourgoingne un chapot dessus le degrez de la chambre dou duc par lesquelz l'en descent ou prael, taillier le toit et le comble d'icelle cuisine ; cherroy pour amener le bois desdiz bois d'Argilly jusques à Dijon ; lever et drecier lesdiz charpantaiges ; ensemble autres choses. Pour tout, dont les menues parties et les tasches desdiz ouvrages sont escriptes ci dessoubz en la fin de ce livre et les quictances desdites tasches rendues à court : 166 florins 4 gr.

Pour œuvres de maçonnerie faites en ladite cuisine, en la maison de la chancellerie [f^o 43 v^o] et es maison de Nuilley, c'est assavoir abatre ladite cuisine et ycelle refaire tout de neuf pour ce que les murs estoient fendus et boursez et ne se pouvoient soustenir ne ne peussent porter ladite charpenterie, et contiennent lesdiz murs 56 toises et demie et les murs faiz en la maison de la chancellerie, 65 toises souz les fondemens, et pour une auge de pierre grant et un autre petit mis en ladite cuisine, ensemble les margelles du pui fait illec tout de neuf, ensemble la façon dudit pui, et de plusieurs autres choses illec dont les menues parties sont escriptes ci dessoubz, comme dit est dessus. Pour tout : 211 florins 1 gr.

Ce sont les menues parties des ouvrages faiz es hostelz dou duc à Dijon et en l'ostel de la Chancellerie devant, et aussis es maisons de Nuilley, lesquelz ouvrage Dymenche de Vitel, general receveur dou duchié de Bourgoingne, a faiz faire dou commandement de monseigneur le duc par ses lettres données 10^e jour de mars 1361, rendues à court par les charpantiers et maçons ci dessoubz escripts en l'an feni à la Toussains 1361, par la maniere qui sensuit.

Primo. A maistre Willerel, maistre charpantier ou conté de Bourgoingne, pour abatre es bois d'Argilly le bois pour faire un chapot et un tripour dessus la montée des degrez du prael delez la chambre de monseigneur le duc à Dijon, et pour le toit de la cuisine refaire toute de neuf pour ce que le toit viez estoit tout degasté du feu qui par plusieurs foiz y

avoit esté pris ; charpenter ledit chappot et toit, et iceux rendus levez et assis, de son mestier en tasche. Pour tout et par ses quittances : 80 florins.

Et pour son droit des engins faiz pour lever lesdiz charpantages, achetez de li par le receveur pour les demourer en garnison, de l'ordonnance de nosseigneurs des comptes. Pour tout, par autres lettres données le 7e jour de novembre 1366 : 4 florins

A Loys de Porrentruy, pour un bon lien de fer mis par ly ou tré qui porte le toit doudit chapot, pour ce qu'il avoit esté quassez un petit au charroier, et pour le fer et ouvrage : 1 florin.

Et est assavoir que ledit maistre Villerel doit charpenter le merrien de la maison ordonnée à estre delez ladite cusine, toutes foiz qu'il en sera requis, li tesmoin par ses lettres souz son seel rendues à court, données le 5e jour de novembre 1361.

Charroi du merrien : 9 florins ; 36 gr ; 12 gr ; 16 gr. [...]

Item pour faire les **fondemens de la maison qui doit joindre à la cuisine dou chastel**, c'est assavoir pour les 2 pans qui sont dedans la court, qui font 6 toises quarrées, chacune un florin, font : 6 florins. Et pour les murer et remplir de pierre qui monte 11 toises et 3 quars, au fuer de 8 gr. la toise. Pour tout : 94 gr., qui font 9 florins 4 gr.

[...]

Pour **abatre les 4 pans de mur de la cuisine** desdiz hostelz pour ce qu'il estoient boursez et fenduz, et **iceux remurer tout de nuef**, par Nicolas le maçon et sociis, la toise pour 8 gr., et contient tout l'ouvrage toisié par maistre Jaque le maçon le jour de la Saint Lorent 1362, 56 toises et demie. Pour tout 452 gr. qui valent : 45 florins 2 gr.

[...]

Pour une fosse crousée et surgie par ledit Nicholas pour faire illec l'**agout de ladite cusine**, laquelle contient 2 toises quarrées, neant ci, pour ce qu'elle ne fu pas parassouvie et en compterons en l'autre compte.

A li, pour cent et demi de tables pour **entabler les murs de la cusine pour asseoir la charpenterie** sus, par lesdites lettres : 4 florins ½. [...] Et pour 4 cents de pendens contenuz esdites lettres : neant, pour ce que nous les avons comptés au compte precedent. [...]

A Guillaume le Boulerat, perrier demourant à Chenoves, pour 4 cents de mambres achetez de li 4 florins ½ le cent, en la perriere de Chenoves. Pour tout, par 2 lettres : 18 florins.

AUTRE CHARROY pour charroier hors de la court devant des hostelz dou roy à Dijon et mener en la court darriers devers Notre Dame la terre traicte hors des fondemens faiz pour la maison qui doit estre delez la cuisine, et la terre traicte hors de la fosse faite pour le puiz, et mener darriers en la court une partie et une autre partie devant les Cordeliers.

LA CUSINE DE L'OSTEL monseigneur le duc à Dijon, ordonnée à abatre et à refaire tout de nuef, pour ce que les 4 trez qui portoient tout le tuel estoient touz gastez et mengiez de feu que par pluseurs foiz y estoit pris, et aussi le bois doudit tuel estoit tous gastez doudit feu, pour quoy elle estoit en grant peril de cheoir, c'est assavoir :

[f° 80 r°]

Pour abatre le **tuel de pierre assiz dessus le gros tuel de bois**, et icelli mener esdictes maisons de Nulley pour en faire un chauffeçon en la petite chambre des maisons de Nulley darriers, devers l'ostel dou receveur, tout au lonc dou mur, pour ce que celle de boiz qui y estoit ne valoit riens et empeschoit trop toute la chambre, et si faisoit fumée telle que maistre Jehan Biset qui y gesoit n'y pouvoit durer, et y plovoit par le tuel qui estoit trop larges, c'est assavoir :

MAÇONS À LA JOURNÉE et autres ouvriers : [non transcrit]

CHARPENTERS

Pour metre 2 trez en la bée où estoit la viez cheminée, planchier le solier, metre 2 chevrons ou toit dessus pour couvrir le pertuis, asseoir 2 mangehures de l'appandiz devers le cortil, faire une fenestre illec desoubz le louvre pour donner pluz grant clartey en la chambre, faire un buffet et pluseurs autres choses illec, pour tout 9 journées de Moinget Miliere et ses varles, chascun 1 gr., font : 9 gr.

COUVREURS

Pour recouvrir le toit où estoit ladite cheminée et tout à l'environ qu'il avoit convenu despecier, pour faire les alours des maçons et aussi sus l'autre toit de la maison de costé, pour tout 8 toises et demi faites par Jehan Girart, au fuer de 3 gr. ½ la toise, pour tout : 29 gr. ¾. [...]

Pour abatre tout le marriens d'icelle cuisine et metre en la forrierie doudit hostel ce que n'estoit que pour ardoir et le bon porter darriers pour garder et remettre en autres ouvrages, tout fait en tasche par Hugues le Malriet et Dommenger Millieres, par leurs lettres rendues : 4 florins.

[...]

Pour pluseurs autres ouvrages contenuz esdites lectres faiz par lesdiz fonteniers : neant ci, pour ce que nous les panrons ou compte avenir avec autres ouvrages de leur mestier **faiz sur le tuel de la cheminée de la cusine**.

D5. 1363 (II/I) - 1364 (II/I) : Percement de 4 **louvre ou fenestre flamandes sur les 4 pans du toit de la cuisine** pour améliorer l'évacuation des fumées (B 1 416, f° 35).

A Dijon, pour faire 4 pertuis ou toit de la cuisine des hostelz de Dijon, c'est assavoir en chascun pan d'icelle **cuisine** un pour yssir la fumée hors, esquelx pertuis seront fait 4 louvre où il aura fenestre et pour mettre la tielle en, sauf es entrez dessus le mur, fait par Jehan Girart et son vallet, si comme il appert par cedula faicte le 30e jour de janvier 1363 soubz le signet Adam d'Alise, coadjuteur du tabbellion de Dijon. Pour tout : 3 gr. viez.

D6. 1364 (II/I) - 1365 (II/I) : Équipement des **louvre avec des fenêtrés en verre** (B 1 417, f° 28-29 v°).
[A Nicolas le maçon] [...] Et les **4 grans fenestres flamanches faites es 4 pans du toit de la grant cuisine** des hostelz de monseigneur le duc à Dijon affin que par icelles puisse yssir la fumée de ladite cuisine.

Pour 16 gons et 16 lunetes de fer mis en 8 fenestres dezdiz louvre par Forgemol, li tesmoin par une escroe signée dudit Adam.

Pour covrir et later lesdiz 4 louvre par Jehan Girart, covreur, et pour latte achetée et pour les garnir tout à l'environ de bon mortier fait de chaux et de sables.

D7. 1366 (II/I) - 1367 (II/I) : Réfection des fondations des deux goutterots de la maison de la Chancellerie, détériorés par l'égout de la cuisine qui y descendait (B 1 424, f° 73, 74) (non transcrit).

D8. 1375 (II/I) - 1376 (II/I) : Pavage du **dressoir de la salle** (B 4422, f° 29, 31, 32 v°, 37 v°)

Au **bastard de Ronchamp**, pour VIII journées de lui et de son compaignon, pour mettre à point l'argille qui estoit entour le **dreceur** et nettoier l'ostel de mondit seigneur : 10 gr.

Et pour le **pavement du dreceur** contenant 6 toises et demie au prix de 1 florin la toise : 6 florins ½ ;

A lui qui lui estoient deus [...] pour un champneton mis ou lovre sur le dreceur de la sale : 2 gr.

A lui, qui deus li estoient pour 17 livres et demie de fer par lui ouvrées et mises à grappes pour engrapper le parpeignets du **dreceur** devant la sale dudit hostel de Monseigneur, au fuer de 14 d. t. la livre, par sa quittance donnée 14 d'aoust 1376 contenant certification de maîtres Jaques, maçon avant dit, donnée ce dit jour 20 s. 4 d. obole t.

D9. 1376 (II/I) - 1377 (II/I) : Réparation de la **toiture en laves et réfection du dallage de la cuisine**. Réfection des **ustensiles de cuisines** (B 4 223, f° 22 v° - 24 v°, 28 v°).

A Perrenot Gillote, de Dijon, auquel il estoient deus pour 10 toises de laive prises de lui par Thomas le queu de la cuisine de la cuisine de Monseigneur, **pour couvrir la cuisine de l'ostel** de mondit seigneur, laquelle laive a esté prisée 6 gr. la toise et icelle mise en euvre en ladite cuisine par Jehan Belin, recouvreur, par le commendement de messire Louys Quinart, chevalier, maistre de l'ostel de mondit seigneur, si comm'il appert par certification de maistre Jaques, maîtres des euvres de maçonnerie, et maistre Belin, maistre des euvres de charpenterie, au fuer que dessus, par sa lectre de quittance atachée à ladite certification donnée 12 de fevrier 1376 5 fr.

A Poinçot le perrier, auquel a esté fait marchié de livrer en sa perriere [...] tables pour 3 toises de pavement faites en la cuisine de l'ostel de Monseigneur à Dijon, pour le pris de 14 gr., lesquelles parties il a livrées en sadite perrieres.

Pour plusours journées de maçonnerie faites par plusours ouvriers maçons es hostelz Monseigneur à Dijon, tant à faire une husserie en la tour quarrée [...] comme pour paver en la cuisine dudit hostel environ 3 toises de pavement de tables de pierre [...] [f° 24 v°] lesquelles journées ont esté faites es mois de juing et de juillet 1377.

[...]

A Perrin Lambin, chaudonnerier, qui deus lui estoient pour rapparoiller et mettre en estat les **utis de cuisine de Monseigneur, c'est assavoir chaudières, chauderon et paelles**, visitez par maistre Dymenche de Vitel, maistre des comptes de Monseigneur, avec lui Huguenot Mainchot, consierge desdis hostels. Pour ce, païé à lui par cedula dudit maistre Dymenche, donnée 23 d'octobre 1377 1 fr.

D10. 1377 (II/I) - 1378 (II/I) : Confection des **fourneaux des chaudières pour la gésine de madame** (B 4 224, f° 19 r°).

Pour plusours ouvrages de macenerie faiz esdiz hostels à Dijon tant pour faire les pertuis pour les gons et verroillieres [...], comme pour faire les **fourneaux des chaudières** de la cuisine d'iceulx hostels pour la gésine de Madame.

D11. 1384 (II/I) - 1385 (II/I) : Fourniture de clefs pour le **grand dressoir devant la cuisine et l'échançonnerie**. Serrurerie à la **paneterie** (B 4 426, f° 35-35 v°)

Item pour 5 clefs refaites, lesquelles clefs estoient perdues, c'est assavoir : une **ou grant dreceur devant la cuisine**, 2 en la chappelle et en l'oratoire de mondit seigneur, et 2 en l'**eschançonnerie** desdiz hostels : 5 gr. [...]

D12. 1384 (II/I) - 1385 (II/I) : Confection et mise en place d'une **grande porte à la cuisine** (B 4426, f° 38 v°) (non transcrit).

D13. 1384 (II/I) - 1385 (II/I) : Réparation des **conduites de plomb allant du puits à la cuisine**, et des **auges** de celle-ci (B 4 426, f° 40).

A Bernard le fontenier, qui deus lui estoient pour les causes et parties qui sansuignent, c'est assavoir : [...] Item 9 gr. pour 25 livres de plonc mis et convertis en la **reffection des corps de plonc qui sont dès le puis jusques dans la cuisine desdiz hostelz** ; 8 gr. pour 8 livres de soudure mises à souder lesdiz cors ; [...] 7 gr. 4 d. pour 9 journées d'ouvriers de bras au pris chascune journée de 16 d. faites à decouvrir lesdiz corps et les recouvrir, et à faire le terraul ; 3 gr. pour 2 pieces de bois dont sont faiz les auges où sont lesdiz cors couchiez ; 4 gr. pour 2 chapuis qui ont fait lesdiz auges ; 18 gr. tant pour 3 journées dudit Bernart au pris de 3 gr. chascune journée comme pour 3 journées de Lorant sont varlet au pris chascune de 2 gr.

Et pour 3 journées de Gillot son filz, chascune journée au pris de 1 gr. faites et convertie en ladite refection des corps dessus diz la sepmaine Saint Remy darrenier passée ; 10 blans pour une journée de masson faite au recouvrir les murs de ladite cuisine que l'on avait desmurier pour faire lesdiz cors ; Et 1 gr. pour la journée d'un ouvrier de bras qui servit ledit masson de mourtier et de pierres ; Pour tout, païé à lui par sa quittance et certification de Huguenot Mainchot, donnée 25e jour d'octobre 1385 8 fr. 6 gr. 10 d. t.

D14. 1384 (II/I) - 1385 (II/I) : Confection de 4 bancs et leurs tréteaux pour couper la viande et la dresser (B 4 426, f° 41 v°) (non transcrit).

D15. 1390 (II/I) - 1391 (II/I) : Reprise du mur de la cuisine pour mettre une pierre à la margelle du puits. Travaux au dressoir devant la salle, dressoir devant la cuisine (B 4 435, f° 37 v°).

Item pour 4 journées de massons qui ont massonné et refait un tronx de mur devant la cuisine desdiz hostelz au cousté devers la chappelle, que l'en avoit despecié pour cherroyer le pavement devant ladite cuisine et pour mettre une piece de pierre en la margelle du puis desdiz hostelz, et pour la grapper, au pris de 2 gr. chascune journée : 8 gr.

[...]

Item pour refaire le contrecuer qui est de costé le dreceur qui joint à la sale pour ce que le feu ne se preist à la paroy : 3 gr. ½ ;

[A Jehan de Brancion, charpentier demeurant à Dijon...] pour 12 aiz de chesne chascun de sept piez et demi de long mises esdites allées, et pour 2 pieces de boys pour esparer ladite porte, faire des chevilles, et pour mettre une pointe en l'avant lette du dreceur devant la cuisine desdiz hostelz, tanxé par ledit maistre Belin : 3 gr.

D16. 1390 (II/I) - 1391 (II/I) : Pavage devant la cuisine et le dressoir devant la cuisine (B 4 435, f° 45).

A Pierre de Grey, paveur, qui deuz lui estoient pour sa paine et salaire de 167 toises demie 2 tiers et demi quart de toise de pavement de pierre fait et assouvy par lui et ses ouvriers es hostelz de mondit seigneur à Dijon es lieux et en la maniere qui sensuivent : Premierement, pour un tronx de pavement fait en la court desdiz hostelz qui contient dès la cuisine et le dreceur d'icelle et aussy dès l'anglerie dudit dreceur en alent au long du mur ou est la chappelle desdiz hostelz jusques aux maisons où demeurent les portiers, prins le long contre le cours, 12 toises demie de long et 5 toises et demi tiers de large, prins le large contre l'estroit, avalez à 64 toises et demie [...].

D17. 1391 (II/I) - 1392 (02/25) : Réparation de la couverture du grand dressoir devant la cuisine (B 4 437, f° 19 v°-20).

A Regnaut Richier, demorant à Dijon, qui deuz lui estoient pour six toises et un quart de laive nuefve par lui baillées et livrées es hostelz de mondit seigneur à Dijon, laquelle laive a esté mise et convertie tant au refaire [...] et le goutot du toit du grant dreceur devant la cuisine desdiz hostelz [...].

[A Huguenin de Chassigney, charpentier demeurant à Dijon...] aussy pour retrainchier par dessoubz les chevrons du grant dreceur qu'est devant la cuisine desdiz hostelz et remettre l'avant lette plus amont, et pour mettre une colome nuefve ou milieu dessoubz ledit dreceur, au pris de 2 gr. chascune journée, pour ce : 3 fr.

D18. 1392 (02/26) - 1392 (10/30) : Réparation de la couverture du grand dressoir devant la montée de la grande salle (B 4 438, f° 26). Paiement de couvreurs (B 4 440, f° 38) (non transcrit).

A maistre Belin d'Enchenoncourt, maistre charpentier et visiteur des euvres de charpenterie de monseigneur le duc, qui deuz lui estoient pour ses gaiges de 6 jours entier, c'est assavoir dès le XXIII^e jour d'octobre jusques au 5 e de novembre ensuivant qu'il a vacqué es hostelz de mondit seigneur à Dijon tant en achetant bois comme en visitant les ouvriers qui ont reparé le toy dessus le dreceur qui est au droit de la montée de la grant saule [...].

D19. 1393 (II/01) - 1394 (10/30) : Nettoyage du tuyau de la cheminée de la grande cuisine (B 4 441, f° 33).

Audit Thevenin Gaupin, qui deuz lui estoient, pour avoir nectier le conduit de la grant cuisine desdiz hostelz et mené dehors les tassuns et ordures dudit conduit à ses despens, par marché fait à ly en la presence dudit Huguenot à 8 fr. Pour ce, païé à lui par sa quittance et certification dudit Huguenot Mancho 8 fr.

D20. 1397 (II/01) - 1398 (10/30) : Pose d'une grande huisserie là où il y a un petit huisselet à la grande cuisine (B 4 446, f° 26 v°) (non transcrit)

D21. 1397 (II/01) - 1398 (10/30) : Réparation de l'angle du garde-manger, réparation du toit du dressoir et du garde-manger (B 4 446, f° 26 v°).

A Jehan Bourgeois, maçon demorant à Dijon, pour les parties qui sensuivent : Pour le charroy et forestrage d'une charretées d'ournaulx mise et convertie par lui et ses ouvriers en l'englerie du garde maingier desdiz hostelz au cousté devers la Chappelle : 2 gr.

[...]

A Hugues de Gissey, recouvreur demorant à Dijon, pour les causes et parties qui sensuivent, par lui faites, baillées et livrées esdiz hostelz, c'est assavoir : Pour 6 toises et demie de laive prises de lui et ycelle mises et converties par lui et ses ouvriers es tois du dresseur et du garde maingier de la cuisine desdiz hostelz [...] valent : 3 fr. 3 gr.

D22. 1409 (07/17) : Quittance de travaux de réfection de la conduite allant du puits à la cuisine (B 311).

Saichent tuit que nous Jehan Rossignol et Jehannot, filz dudit Jehan, confessons avoir eu et reçu de honorable homme Jehan Moisson, receveur de monseigneur le duc de Bourgoigne, la somme de treze gros seze deniers qui deuz nous estoient pour les parties cy après declairées, c'est assavoir : Pour deux journées que nous avons vacqué ensemble à refaire le corps de plonc qui va dez le puis la court de l'ostel de mondit seigneur à Dijon jusques à la cuisine, pour une chascune journée d'un chascun de nous deux gros, valent : huit gros ; Item pour deux livres de plonc en table tourné et converti oudit corps, la livre deux blans, valent : quatre blans.

Item pour quatre livres de soudure, la livre au pris de trois blans, valent : trois gros.

Item pour demie livre de gresce, pour ce : 6 d.

Et pour ung ouvrier de bras qui a descouvert et recouvert ledit corps, pour ce : six blans.

Somme pour tout 13 gr. 16 d., de laquelle somme nous nous tenons pour bien paiez, contens et agréés, et en quittons ledit receveur et tous autres. Tesmoing le seing manuel de Jehan Foucaut de Villers, clerck juré de la court de mondit seigneur cy mis à nostre requeste le 17e jour du mois de juillet 1409. [Signé :] Foucaut.

Et je, Jacob Menchot, concierge de l'ostel de mondit seigneur à Dijon, certiffie à tous les choses cy dessus escriptes estre vrayes, tesmoin mon seing manuel cy mis l'an et jour dessus diz. [Signé :] J. Mainchot

D23. 1409 (07/27) : Quittance de travaux de réfection du dressoir et des deux dressoirs sur lesquels on dépèce la viande (B 311).

Je, Jacot Mainchot, concege et garde des hostelz de monseigneur le duc de Bourgoigne à Dijon, certiffie à tous que Jehan Moisson, receveur de mondit seigneur, a payé à Jacot d'Aulmont et Thomassin le Cointce, charpentiers demourant à Dijon, et à Jehan Henriet, bourgeois de Dijon, la somme de huit gros viez tournois d'argent pour les parties qui sensuivent, c'est assavoir :

Pour lesdis Jacot et Thomassin, pour chascun une journée qu'il ont fait ensamble en l'ostel de mondit seigneur au refaire la garde du dreceur et les deux dreceurs sur quoy l'on despece la chart, la journée ou pris de deux gros, Et pour ledit Jehan Henriet pour trois cheverons qu'il a baillié, lesquelx sont esté convertis au refaire ladite garde, pour ce : 4 gros. Somme tout : 8 gr.

C'est fait le samedi 27e jour de juillet l'an 1409. Tesmoin mon saing manuel cy mis l'an et jour dessus dit [Signé :] J. Mainchot

D24. 1412 (01/01) - 1412 (31/12) : Mention de la saucerie pour des travaux de serrurerie (B 4 461, f° 32) (non transcrit).

D25. 1412 (01/01) - 1412 (31/12) : Réparation de la canalisation allant du puits à la cuisine (B 4 461, f° 33 v°).

A Jehan Rossignot, plommier, 3 gr. ½ que deu lui estoient, c'est assavoir : Pour une journée que ycellui Jehan a vacqué en la cuisine au refaire le cort de plomb par là où va l'eau dès le puis jusques en ladite cuisine, lequel estoit rompu en plusieurs lieux, pour ce : 2 gr. Et pour deux livres de soudure que l'on mise et convertie, la livre au pris de trois blans valent : 1 gr. ½ ; Pour ce, audit Rossignot par certification dudit Jaquot Mainchot, donné XXI^e dudit juillet IIII^e 12 cy rendue : 3 gr. ½

D26. 1412 (01/01) - 1412 (31/12) : Réparation des bancs de la cuisine où l'on dépèce la chair (B 4 461, f° 34, 35 v°) (non transcrit).

D27. 1417 (01/01) - 1417 (31/12) : Menuiserie en la chambre à côté de la cuisine où l'on fait la saucerie (B 4 471, f° 67 bis v°).

[Parisot Chauveau et Jehan de Salcey, maçons,] Item ont assis ung chassis de bois en une chambre qu'est de costé la cuisine où l'on fait la saulerie, pour chascun d'eulz 9 blans, valent : 4 gr. ½.

D28. 1417 (01/01) - 1417 (31/12) : Réparation de la conduite allant du puits à la cuisine, dépecé à cause de l'incendie de l'hôtel (B 4 471, f° 70 v°) (non transcrit).

D29. 1430 (01/01) - 1430 (31/12) : Travaux de couverture au garde-manger, à la chambre voisine, aux grands dressoirs côté cuisine et aux grands dressoirs hauts et bas. Reconstruction d'une paroi en une chambre voisine du garde-manger ; reconstruction de la chambre. Pavage de la cour, de la cuisine, du garde-manger, de la chambre après (B 4 481, f° 48 v° f° 49 v°, 52, 53, 54 v°, 65).

A Jehan d'Eschenon, recouvreur des hostelz de mondit seigneur à Dijon, la somme de sept frans deux gros demi qui deuz lui estoient pour les causes qui sensuivent, c'est assavoir : Pour trante et une journées que lui et Jaquet le Recouvreur ont vacqué oudit hostel au recouvrir en plusieurs lieux dudit hostel, c'est assavoir sur les retraiz de la basse court, sur le garde mangier dudit grant hostel ensemble la chambre emprès ; Item, sur les grans dreçoers de costé la cuisine et les dreçoers haulx et bas, remanteler les cheminées de clavin sur lesdis dreçoers haulx.

[...]

A Jehan Clerget et Jehan Grosbois, charretons demorans à Varennes, la somme de vint et ung gros pour neuf pieces de boiz esquarrées qu'ilz ont baillies et delivrées en l'ostel de mondit seigneur pour convertir et mettre en une paroy de bois que l'on refait toute neufve en une chambre estant emprès le garde mangier dudit hostel, laquelle estoit pourrie et despeciée, et appert par certification dudit maistre Jehan de Saulx le premier jour d'avril 1429 comme lesdites 9 pieces de bois ont estées achetées ledit pris et converties comme dessus, cy rendu et quic- tance des dessus diz. Pour ce 21 gr.

[A Humbert Cournot dit de Barges, maçon demorant à Dijon] Item pour avoir despecié ung pan de mur qui ne valloit rens, estant ou garde mangier, et une chambre emprès, le refaire tout neuf, ensemble ung huis de pierre qu'estoit oudit mur ; Refaire les chables d'icellui huis ; faites plusieurs pertuis pour bouter les jambectes d'une cheminées de bois en ladite chambre près dudit garde maingié ; reboucher lesdiz pertuis et plusieurs autres ; oster certains gons es chambres de mondit seigneur quant l'on a refait les chassis de bois tous neuf et y remectre des autres à plomb ; Chascune journée au pris de 2 gr., vaillent lesdiz [f° 52 v°] : 3 fr. 4 gr.

Jehan le Droit alias de Thoul, charpentier demorant à Dijon, la somme de 4 fr. huit gros qui deuz lui estoient pour les parties qui sensuivent, c'est assavoir : Pour dix journées que lui et son ouvrier ont faites en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon, tant à refaire une cheminée estant en une chambre emprès le garde maingier dudit hostel qu'estoit arse, comme toutes les paroïs d'icelle chambres et refaire le toit d'icelle, mettre ung tirant de bois et relater en plusieurs lieux, lequel avoit esté recouvert tout à neuf, et depuis avoit esté effondré, chascune journée de dix qui vaillent vint journées, au pris de 2 gr. vaillent : 3 fr. 4 gr.

Item pour quatre pieces de bois mises en ladite chambre : dix gros ; Item pour bois de quoy l'on a [f° 53 v°] empalé les paroïs de la cheminée : trois gros ; Et pour lactes, cinq gros de quoy l'on a relaté ledit toit, lesquelles partie de bois et de lactes ont esté achetées en oultre autre bois que l'on avoit ja acheté par avant pour ladite chambre.

A Jehan d'Eschenon, recouvreur des hostelz de monseigneur le duc à Dijon, la somme de deux frans neuf gros qui deuz lui estoient pour les causes qui sensuivent, c'est assavoir : Pour six toizes de couverture de laive qu'il a faites sur une chambre estant emprès le garde maingier, laquelle avoit ja esté recouverte tout à neuf, pour ce que la cheminée a esté effondrée depuis ladite couverture, et alors refaite en une autre place, chascune toise au pris de trois gros, vaillent : dix huit gros.

Item pour six journées qu'il a vacquées oudit hostel es lieux qui sensuivent, c'est assavoir au découvrir icelles chambre [sic], à abatre ung viez louvre, mettre à point la laive : une journée ;

Pour ce, et rend cy certification dudit maistre Jehan de Saulx faite le 19e jour de juillet 1430 sur lesdites journées et pris d'icelles, ensemble quittance dudit Jehan de Toux : 4 fr. 8 gr.

Item [Hugues Lavoinney] doit enduire, blanchir et torchier haulx et bas le garde maingié et une chambre qu'est emprès, torchier et enduire une paroy que l'on refait tout à neuf ensemble la cheminée, après ce que les ouvriers auront fait ladite chambre, il doit blanchir et enduire l'amousne et la paneterie bien et convenablement tout partout dedeans ;

A Perrenot Colin, Penicot Colin, Richart le Bon, terroillons, et Lotin Huguenot, Colin, Droyn Barbet, Richart Rousset, Oudot le Garbay, Jehan le Beaul, Jaquot Bonot et Pierre, ouvriers de braz, la somme de quatorze frans trois gros qui deuz leur estoit pour avoir ouvrir en l'ostel de mondit seigneur ou temps de ce compte, en oultre autres ouvriers de braz, tant à nectoyer en la grant cuisine quant l'on a despecié le pavement qui n'est pas encorre refait, pourté la terre dehors, et de celle de la court, de ladite cuisine, d'un garde maingié, d'une chambre emprès où l'en a refaite une cheminée toute neufve, et en la basse sale où l'en a faite une autre cheminée et une fenestre, en l'aulmousne, en la panneterie en l'eschançonnerie, en la court darriere, et en plusieurs autres lieux, c'est assavoir ausdiz terroillons, pour 13 journées que chascun d'eulx ont vacquez es lieux dessus diz qui font 31 journées, chascune au pris de deux gros, vaillent : 6 fr. ½ ; Et ausdiz ouvriers de braz qui ont vacquez avec lesdiz terroillons et par avant es lieux dessus diz l'espasse de LXII journées, chascune journée [f° 65 v°] au pris de 6 blans : 7 fr. 9 gr.

D30. 1430 (01/01) - 1430 (31/12) : Confection d'un grand plâtre au foyer de la grande cuisine qui était tout gâté (B 4481, f° 51 v°).

A Thiebault Perrenot, fournier, et Huguenin Lavoinnet demourant à Dijon, la somme de vint-six gros tournois, c'est assavoir : Audit Thiebault, pour quinze voitures d'argille qu'il a amenées à deux ses chevaux en la grant cuisine dudit hostel, de quoy l'en a refait ung grant plastre emprès terre ou foyer de ladite cuisine, qui estoit tout gasté, chascune tombelerée au pris de 20 d. t. valent : 15 gr.

Et audit Huguenin, pour avoir refait ledit plastre en icelle cuisine, par marchié fait avec lui par ledit maistre Jean de Saulx : 11 gr. t.

D31. 1430 (01/01) - 1430 (31/12) : Confection d'un dressoir-meuble à la cuisine avec huit planches d'un pied à main de large, huit pieds de long et trois doigts d'épaisseur (B 4481, f° 51 v°) (non transcrit).

D32. 1433 (01/01) - 1433 (31/12) : Étayage de la cuisine qui manque de tomber (B 4484, f° 53 v°-54).

A Demoingeot Gauthier, charpentier demourant à Dijon, la somme de dix-sept frans trois gros qui deuz m'estoit pour l'ouvrage de son mestier de charpentier qu'il a fait en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon es lieux et par la maniere cy après declairée, en oultre l'ouvrage qu'il devoit faire en icellui hostel dont cy devant est faite mention f° [blanc].

Premierement, a mis 6 pointes de son bois par devant en la cuisine dudit hostel pour la retenir de cheoir, pour ce, tant pour la peine de l'ouvrage que pour son bois : 8 gr. [...]

Reconstruction de la cuisine de la bouche près de la Grant cuisine

D33. 1433 (01/01) - 1433 (31/12) : Démolition de la cuisine de la bouche étant en la grande cour, pour la mettre en la cour de la grande cuisine. Construction de la nouvelle cuisine de bouche contre la grande cuisine (B 4484, f° 56, 57 v°, 58 v°-59).

A Jehan le Tarpet, Jehan Demoingeot, Richart Bolardet, Jehan Bonnerique et Thevenot Baret, la somme de quatre frans ung gros qui deuz leur estoit pour douze pieces de bois esquarrées qu'ilz ont bailliés et delivrées en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon, pour refaire la cuisine de la bouche d'icellui seigneur que l'en a abatue pour ce qu'elle estoit espuyé de plusieurs espeues, laquelle cuisine estoit en la grant cort et l'en la vouloit mettre en la court de la grant cuisine.

[...]

A Henry Arnault, tarroillon demourant à Dijon, la somme de six frans sept gros demi qui deuz lui estoit pour les parties qui sensuivent, c'est assavoir : Audit Henry, pour une journée qu'il a vacquée oudit hostel tant à faire découvrir le grant dresseur de l'ostel de mondit seigneur où l'en souloit faire la cuisine de la bouche, comme pour avoir amassé le frachun d'icelle cuisine, mis à point la laive et chargé les tombereaulx qui ont mené les pierres et ordures dehors, pour ce : 1 gr. ½ ; Item pour 22 journées d'ouvriers de braz qu'il a mis à faire les choses dessus dictes, chascun ouvrier au pris de 1 gr., valent : 22 gr.

[33 journées de tombereaux de sables et débris.]

Lesquelles matieres dessus escriptes sont pour employer et convertir tant en la chambre où l'en a fait ung retrait tout neuf comme en la cuisine de la bouche que l'en vouloit faire toute neufve, et pour enduire et enroichier le mur où l'en a osté icelle cuisine de la bouche, en oultre autre argille et sablon que l'en avoit ja paravant admenez pour convertir tant ou pavement de la court comme de murer entre les chevrons de la chambre dessus dicte.

[...]

A Demoingeot Gauthier, charpentier demourant à Dijon, la somme de trois franz pour 18 journées que lui et ses varlez ont vacquées en avoir abatu le dresseur qui estoit devant la cuisine de l'ostel de mondit seigneur audit Dijon et tout le bois porter en la grant court devers Nostre Dame, et aussi pour sa peine d'avoir vacqué à aler acheter du bois ou marchié de Dijon et devant les hostelz de Marceau Humbert et du Tartret, et trois gros qu'il a paieiz à ung charreton qui a amené les 4 pieces de bois qui ont esté prinses devant lesdiz hostelz. A quoy il a accordé pour toutes ces choses à ladite somme de 3 fr.

[f° 57 v°] A Jehan Demoingeot, Regnault Thierry, Jehan May, charretons et Jehan Rouier chauffournier, la somme de sept frans trois gros demi qui deuz leur estoit, c'est assavoir : Auxdiz charretons, pour la vendue de 22 pieces de bois esquarrées qu'ilz ont baillies et delivrées en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon, pour convertir et mettre en une cuisine que l'en a faite oudit hostel, dite la cuisine de bouche, laquelle l'en a refaite toute neufve, pour ce, pour lesdictes 22 pieces : 4 fr. 7 gr. ½ ; Item audit Jehan May, pour deux cens de lactes pour mettre et convertir comme dessus : 20 gr. Et audit chauffournier, pour deux tombellerées de chaulx : 1 fr. Ainsi, pour tout, ladite somme de 7 fr. 3 gr. ½.

A Jehan Machefer, marchand demourant à Dijon, la somme de six franz qui deuz lui estoient, c'est assavoir : Pour la vendue et delivrance de trois pieces de bois qu'il a baillies et delivrées oudit hostel de mondit seigneur pour refaire la cuisine de la bouche d'icellui seigneur, que l'en a ostée de la grant court et la vult l'en remectre en une petite court estant devant la grant cuisine d'icellui hostel, lesquelles pieces de bois sont pour faire l'une ung sommier qui fera manteau de la cuisine qui portera la cheminée, une autre piece qui portera le sommier et l'autre pour faire la seule qui my partira une petite cuisine pour la bouche de mondit seigneur qui est compris en icelle cuisine, lesquelles trois pieces [f° 58 r°] de bois ont été tanxées et prisées par Pierre de Chassigny, maistre des euvres de charpenterie de mondit seigneur, et Demoingeot Gauthier, en la presence desdiz maistre Jehan de Sauls et Jaquot Mainchot, à la somme de 5 fr. ½, et pour le charoy dudit bois mené dès l'ostel dudit Machefer jusques oudit hostel de mondit seigneur : 6 gr.

A Nicolas Petit, maçon demourant à Dijon, la somme de quatre frans quinze deniers tournois qui deuz lui estoit, c'est assavoir : Pour 15 journées que lui et ses ouvriers ont vacquées oudit hostel de mondit seigneur, tant à faire plusieurs pertuis pour bouter le bois d'une petite cuisine que l'en a faite toute neufve oudit hostel appelée la cuisine de la bouche, seant emprès la grant cuisine, comme pour les reboucher, faire une fenestre de pierre blanche en la fructerie dudit hostel et plusieurs autres choses, chascune journée au pris de 9 blans, valent : 2 fr. 9 gr. 3 blans.

[...]

A Demoingeot Gaultier, charpentier, la somme de vint deux frans dix gros demi que deue lui estoit pour les parties qui sensuivent, c'est assavoir : Audit Demoingeot pour 12 journées qu'il a vacquées à faire une petite cuisine en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon, que l'en appelle la cuisine de la bouche, seant emprès la grant cuisine, chascune journée au pris de 3 gr. valent 3 fr.

[...]

A Nicolas Petit, maçon demourant à Dijon, la somme de quatre frans quatre gros demi qui deuz lui estoient, c'est assavoir :

Pour 10 journées que lui et ses ouvriers ont vacquées oudit hostel de mondit seigneur, tant à murer plusieurs boichoiz que l'en a mis en ladite cheminée que l'en a faite neufve oudit [f° 60 v°] hostel en la cuisine de la bouche, surmurées les seules de ladite cuisine et en plusieurs autres lieux, et faire ung mur au travers d'une cheminée qu'est en la lavanderie de la basse court, chascune journée au pris de 2 gr. 1 blanc, valent : 22 gr. ½ ;

A Michiel Malebrainche et Guillemain Barbet, paveurs demourans à Dijon, la somme de sept frans trois gros deux d. ob. t. qui deue leur estoit pour 8 toises et demie qu'ilz ont faites en pavement en avoir repavée une place en l'ostel de mondit seigneur où l'en a osté la cuisine de la bouche, la toise au pris de dix gros : 1 blanc, compris fourestaige, puisaige et charroy.

[f° 61 r°]

A Viennot Garin, Jehan le Gros, Jehan le Broichenet et Jehan Grisonart, charretons, la somme de quatre frans deux gros qui deuz leur estoient pour 13 pieces de bois esquarrées qu'ilz ont baillies et delivrées en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon pour mectre et convertir en une cheminée que l'on veult faire en la cuisine de la bouche dudit hostel, en outre deux autres que l'en y a desja faites, et deux yeulx de beufz sur le toit d'icelle cuisine et ung hostevent devant le premier huis de ladite cuisine.

[Torchage des murs de la cuisine de bouche. Couverture de 17 toises de lave pour la cuisine de bouche.] [f° 63 r°] A Nicolas Petit, maçon demourant à Dijon, la somme de cinq frans qui deuz lui estoient pour avoir fait six toises de mur à l'encontre de deux cheminées que l'on a faites toutes neufve en la cuisine de la bouche de l'ostel de Monseigneur, la toise au pris de 10 gr. valent lesdiz 5 fr., duquel ouvrage faire il avoit marchandé audit maistre Jehan de Sauls audit pris de 10 gr. la toise.

[...]

A Demoingeot Gaultier, charpentier demourant à Dijon, la somme de unze frans unze gros demi que deue lui estoit, c'est assavoir : Pour dix journées qu'il a [f° 63 v°] vacquées en l'ostel de mondit seigneur audit Dijon, tant pour faire une cheminée en la cuisine de la bouche oudit hostel, en outre deux autres qui y estoient ja faites, comme pour ung hosteven de bois par lui fait devant le premier huis d'icelle cuisine et deux cloisons faites en la lavanderie de la basse court ; Item a retenu ung chaffault seant sur la porte de la maison qui fut Phelippe Pougeot, et remectre à point une porte en icelle maison, chascune journée au prix de 3 gr. valent 2 fr. ½ ; Et pour XLVI journées de ses ouvriers qui ont esté à faire les choses dessus dites, chascune journée au pris de 2 gr. 5 d. t. valent : 8 fr. 7 gr. ½ ; Item pour 3 pieces de bois et ung quarteron de lactes qu'il a baillies et employés es lieux dessus diz : 10 gr.

[...]

MONTBARD : COMPTABILITÉ DE LA CUISINE ET DE SES DÉPENDANCES

Cuisine de la basse-cour (1344-1355)

M1. 1344 (II/II) - 1345 (II/II) : Mention de la cuisine au sud de la nouvelle tour du pont (B 5 302, f° 8 v°).
Item pour faire 1 meurot dens le pont devant la ditte tour surs les tromchiés devant la ditte tour qui dure jusques a la cuisine, fait en taiche pour la main Clement de Salive, pour le prix de 6 s. 10 d.

M2. 1353 (01/II) - 1354 (II/II) : Mise en place de 2 traversains à la cheminée de la grande cuisine, réparation de charpenterie de la cheminée pendante, vers l'hôtel du châtelain (B 5 304, f° 33).

A Jehan Richot, Lambellin Bolle, Le Floichier, Perrenot Chareaul et a Guillemain Clerote chappuis, [...] pour mettre 2 traversains en la cheminee de la grande cuisine ; pour retenir et mettre en estat de charpenterie la cheminee pendent devers l'ostel du chatellain, laquelle cheoit pour terre [...] marchié fait a eux en taische le juedi avant Saint Vincent 1353 [17 janvier 1354 n.st.], 12 £. 10 s.

M3. 1354 (01/II) - 1355 (II/II) : Mise en place de serrures au garde-manger, à deux armoires de la cuisine, au lardier (B 5 305, f° 16-16 v°).

Pour 1 serrure de bois et 1 clef mises [f° 16 v°] ou garde mangier

Pour 2 serrures de fer et 2 clef mises es 2 armoires de la cuisine, 5 s.

Pour 1 serrure de fer et 2 clefs mises ou lardier, 5 s.

Reconstruction de la cuisine de la basse-cour (1358-1359)

M4. 1358 (II/II) - 1359 (II/II) : Démolition de la vieille cuisine qui était devant la porte du donjon (B 5 307, f° 26, 27).

A la femme Thiebaut Boilleaul et a la femme Guillaume le Fournier pour 9 pains de fournee achetez de elles et donnes à 95 persones qui sens autres luiier ont pourtes pierres sur les murs et crenelz du chastel, descouverte et abattue la cuisene viez du chastel qu'estoit devant la porte du donjon, pour le commandement du capitaine le sebmadi 15^e jour de decembre 1358 et le dyemanche suignant, 19 s. 6 d., pour 3 sous gros font 6 gros et demi.

La 4^e sebmaine de mars 1358 [1359 n.st.], pour abatre les murs de la viez cuisene pour avoir la pierre pour l'euve darrieres le mostier, Regnaudin Loorain 2 jourz 7 s. et Thevenin de Han 1 jour, 3 s. 6 d., vaillent 2 gros.

M5. 1358 (II/II) - 1359 (II/II) : Mentions de la cuisine neuve juste achevée¹ (B 5 307, f° 25 v°, 29).

A Huguenot le Vaicherot maceon et a son vallet, pour mettre 4 gons a plonc es huisseries de la cuisene neuve et de la tour entre ladite cuisine et la salle ; pour faire les courssieres des esparres des dites huisseries, et es huix de la tour de l'Abepin et de la tour a 2 plommels, en la 3^e sebmaine de novembre 1358, chascun d'euls 1 jour, 2 gros.

A Guillemain le Serrurier de Montbar [...] une serrehure une clef et 1 verroul ou garde mangier de la cuisene neuve [...] Pour marchié fait a lui le premier jour de septembre 1359 par monseigneur de Muxey capitain, present Hugues de la Tour, et appert par lettres de recognoissance, 2 florins.

[...] La 3^e et 4^e sebmaine de juillet 1359 pour curer la place devant la cuisene neuve et la ruelle ampres ycelle, qui estoient empeschies du geteiz de la façon de laditte cuisene et de covrir les toiz, quar et les convint curer, quar autrement l'on n'y peust faire la cuisene de la Roynne qui en cest temps vint à Montbar, [50 journées d'hommes de bras qu'on ne détaille pas ici], 2 florins 8 gros 1 tiers.

Cuisine neuve de la basse-cour (1373-1378)²

M6. 1373 (03) - 1373 (06/01) : Remplacement d'une flèche de la cheminée pendante de la cuisine du château, endommagée par la chute de l'épi, et réparation d'un pan de la cheminée crevé par la chute (B 5 309, f° x r°-v°).

A Jehan Clerote de Montbar charpentier qui a copley ou bois de Chaumont plusieurs pieces de chaesne, desquelles de l'ame l'on a faite une floiche en la cheminee de la cuisine du chastel de Montbar, dès le montant en avaul, pour ce que l'eppi de la floiche rompi par-dessus et cheist contre le pan avaul ; fait de charpenterie par le dit Jehan, retaillié plusieurs espiz es braz du dit pan, et ycelli remis a poinq. Pour 5 jours qu'il y a ouvrey ou mois de marz 1372 [1373 n.st.], 2 gros par jour senz rens donner, valent 10 gros.

A Philippe de Bierrey et Perrenot le Tieller, maçons, qui ont muré et mis a point le dit pain de la ditte cheminee de la cuisine du tum de quoy elle avoit jay esté muree, et est muree a mortier de chaulz et d'araigne et y ont ouvrey chascun 3 jours ou dit temps 2 gros par jour senz rens donner, valent 1 franc.

M7. 1378 (II/II) - 1379 (II/II) : Curage des ordures accumulées dans le fossé sous la cuisine. Nettoyage du conduit. Mise en place d'une grille de fer pour empêcher les ordures de couler dans le fossé (B 5 313, f° 15 v°).

A Gillot le charreton qui a esté 2 jours a son thomerel a 2 chevaux es fossez dessoubz la cuisine et a charroïé l'ordure qui cheoit des la ditte cuisine ou dit fossey, fait du commendement de madame, pour ce que la pugnaisie venoit es chambres de Jehan monsieur et de ma damoiselle Marguerite, pour chascun jour 4 gros demi valent 8 9 gros.

[Article rayé] A Perrenot Chacariote, fevre, qui a fait en la ditte cuisine, c'est asavoir à l'entree du conduit d'icelle par dedanz une grille de fer en laquelle il y a 7 greilles de 2 doies de large de 1 pied et deux doies de long, pour cause de ce que l'ordure ne cheust plus sous la ditte cuisine, pour la faceon d'icelle grille et est mise a plonc et poisse un livre, 3 gros.

Reconstruction de la cuisine neuve de la basse-cour (1379-1380)

M8. 1378 (II/II) - 1379 (II/01) : Reconstruction à neuf des murs et du pignon d'une cuisine comprenant une grande cheminée pendante et une cheminée adossée pour la rôtisserie, le tout construit à neuf (B 5 313, f° 8 v°-9, II-II v°, 17, 19 v°).

1. Cette cuisine neuve de 1358 aurait été construite sans qu'on sache sur quelle comptabilité (on a les comptes de 1352 à 1358). La référence à la tour située entre elle et la grande salle est une curieuse localisation topo et pourrait suggérer qu'il s'agissait d'une cuisine reliée par une tour à la grande sallesituée au nord. Ceci trouverait un écho avec la « vieille cuisine » de 1415-65. Mais le fait que la même année soit mentionnée la destruction de la vieille cuisine située devant la tour-porte du donjon ne laisse pas de doute.

2. Probablement identique à la précédente.

M8.1. Marché principal de maçonnerie.

A maistre Jehan d'Argentueil, Jehan Thierrion et Jehan de Lorraine, maceons, qui ont fait de maceonnerie un grant pan de mur du lonc de la maison arse ou soloit demeurer le chastellain ou chasteau de Montbar, par devers la maison du curé, et contient environ 8 toises de long, 2 piez demi de gros, et une toise 1 quart de ault ; surmuriez les autres murs entour de laditte cheminee, osté et abatu le tual d'une cheminee de pierre, surmurié le mur dudit pignon, et faire le tual de pierre taillié tout a neuf ; faire tout a neuf 1 pignon de pierre ou il a une grande cheminee de pierre ; faire le manteau et le tual tout a neuf. Et est de costé la maison ou gisent les maistres d'ostel ou dit chastel. Et servira la ditte cheminee de faire le rost de l'ostel de monseigneur et ma dame de Bourgoingne ; et se espondra la ditte maison a la cheminee pendent de la ditte cuisine. Faire une husserie et 1 mur dès le dit pignon jusques aux murs devers la ville de Montbard ; faire une husserie a l'entree du preau du franc morrier pour aller en la ditte cusine, marchié fait a eulx par Jehan Daubenton et par le chastellain par criz et comme aux plus abaissans delivré, et appert par quittance, pour ce 27 francs.

M8.2. Extraction de pierres.

A Huguenin Lorimart de Saint Remi, maceon et pierrier, pour traire 120 mambres de pierre pour faire 4 husseries en la **cusine que l'on fait neuve au chastel de Montbar** par le mandement de monseigneur donné le 11^e jour de fevrier 378 [1379 n.st.] rendu ci dessus, et aussi pour faire trois pillers en ycelle pour soutenir la ditte cheminee pendent, par marché, 5 francs.

A lui pour traire 4 goux pour deux cheminees de pierre qui sont en la **maison ou est la cheminee pendent**, yceulx goux renduz et charroyez oudit chastel a ses despens, marchié fait a li en taiche et appert par quittance dessus rendue, 16 gros.

M8.3. Maçonnerie d'ouvertures, construction des murs en tout venant.

A Jehan Thierrion et Jehan de Lorraine, maceons, qui ont ouvré en la ditte **cusine**, et ont muriés 5 husseries a chaulx et arenne ; et en ycelle ont faites 6 huisseries neuves es **murs en tour de la ditte cusine et en la chambre des maistres d'ostel de monseigneur toichant à ycelle cusine**, marchié fait a eulx et par Jean Daubenton et le chastellain et doivent faire le manteaul et mettre les goux de l'une des cheminees de pierre qui sont en la maison de la ditte cusine, et appert par quittance, 8 francs.

M8.4. Marché de taille de pierre pour les piliers soutenant la **cheminée pendante**, et plusieurs fenêtres et portes.

A maistre Pierre le Maceon, Guillemain Lorimart, Jehan Thierrion et Jehan de Lorraine, maceons, qui ont ouvré de maceonnerie ou chastel de Montbar, et on taillie grant quantite de gros mambres de pierre pour faire 4 pillers de pierre pour soutenir le marrien de la cheminée pendent de la cusine neuve ; faire plusieurs husseries en ycelle, et plusieurs esquarries de murs de pierres tailliés ; murié plusieurs husseries et fenestres en la maison du Curé de Montbar où git messire Guy de la Tremoille ; lesquels maceons ont de la ditte pierre tailliee asseoir [sic, pour assis] les diz pillers et assuys du tout. Et y ont ouvré c'est asavoir le dit maistre Pierre pour 14 journees, Guillemain Lorimart 13 journees, Jehan Thierrion 17 journees et Jehan de Lorraine 17 journees. Somme des dittes journees 62, pour chascune journee 2 gros senz riens donner, valent et appert par quittance, 10 francs 2 gros [mars et avril 1379 n.st.]

A maistre Jehan d'Argentueil maceon qui a ouvré ou dit chastel avec les maceons dessus diz en faisant les ouvraiges dont mention est faite en la partie dessus escripte 14 journees, pour chascune journee 2 gros valent, et appert par quittance, 2 francs 4 gros.

M8.5. Parachèvement du marché ci-dessus, avec remplacement d'un pilier défectueux.

A Huguenin le Lorimart de Saint Remi, maceon et perrier, pour traire en la perriere du pertuiz du Jailley 280 grosses pierres pour tailler pour faire deux husseries de pierre taillié [...]. Et aussi pour faire les dittes allees [texte rayé :] et aussi pour parfaire assouvir les pillers de la cusine dont ci dessus est faite mention, en laquelle cusine fut changé de l'ordonnance de monseigneur l'un des pillers qui premierement y avoient esté faiz si comme ci dessoubz sera dit en la page suigante pour ce qu'il estoit trop deliez. Pour tout marchié fait a eux en tasche par Jehan Aubenton et le chastellain, et quittance du dit maçon, 10 francs.

M8.6. Marché pour la **cheminée pendante** et pour les maisons.

A maistre Symon, Guillemain Clerote, Jehan Mugnier et Perrenot la Patouzat, charpentiers, qui ont abatu bois es bois de monseigneur, pour faire une grant cheminee pendent toute neuve en la maison du chastellain, la quelle fut arse et depuis a esté ordonnee a faire la ditte cusine pour monseigneur ; reffaire la maison et l'appenteiz de leur gros excepté la chambre darrieres, et la doivent latte et affiner de leur mestier, marchié fait a eulx par Jehan Daubenton et par le chastellain, et fu fait ou mois de fevrier 378 et es mois ensuigans Pour ce et appert par quittance des diz ouvriers, 28 francs.

A Guillemain Clerote, Jehan Mugnier et Perrenot le Patousat, charpentiers, pour coper es bois de monseigneur plusieurs pieces de bois de quoy l'on a fait une maison emprès le franc moirier, en laquelle maison l'on fera le rost de l'ostel de monseigneur, coper le bois et faire la latte et latter ycelle. Et se adjoint la ditte maison au toit de la cheminee pendant de la cusine neuve, et se assamblent tout a un toit, et sont les dittes maison et cheminees a plain par terre. Marchié fait a eulx par Jehan Daubenton et le chastellain, et appert par quittance, 8 francs.

A plusieurs ouvriers de braz qui sont euz avec les chappuis pour aidier a lever les dittes deux maisons, la grant cheminee pendent de la ditte cusine, si comme il appert par les menues parties escriptes en la fin de ces livre, et sont pour nombre 56 ouvriers 22 d. pour jour, valent et fu fait es mois dessus diz, 5 francs 1 gros 2 deniers.

A Jean Put pié de Grignon et Guillaume Peliceon charpentiers de Montbar, qui ont ouvré ou dit chastel de leur mestier de charpenterie chascun 10 jours et ont coppey bois es bois de monseigneur pour faire les paleceons de la cheminee pendent de laditte cusine, pour ycelle paleceonner avec autres ouvriers, esquarrer plusieurs ploz pour faire aiz pour la despense dudit chasteau, 3 francs 4 gros.

A Perrenot le Patousat charpentier qui a ouvré samblablement avec les dessus diz Jehan et Guillaume pour aidier a faire et avancier l'euve dessus ditte pour 10 jours qu'il y a ouvrey comme dessus, la jornee 2 gros, valent et appert par quittance, 1 fran 8 gros.

M8.7. Bois pour les fûts **des deux cheminées de pierre neuves** de la cuisine.

A Jean Clerote charpentier pour copper es bois de monseigneur 6 pieces de bois pour faire deux fulz de cheminee es deux cheminees de pierre de la **cusine neuve**, et yceulz fais entierement de charpenterie, marchié fait a li en taiche, et appert par quittance, 3 francs.

M8.8. Second œuvre.

A lui pour ung plastre de fer, une clef, une chayne de un pié de long mis en l'huis de la **cusine**, et ou **garde-maingier** une clef, et appert par quittance dessus rendue, 5 gros.

A lui pour 4 petites paumeelles et 4 gons et pour 2 petites serreures garnies mises en deux fenestres de la cusine du chastel de Montbar, pour garder viande et especes, pour ce et appert par quittance dessus rendue, 6 gros.

M9. 1379 (II/II) – 1380 (II/OI) : Achèvement de la cheminée neuve, des apprentis et de la maison à côté de la chambre au maître d'hôtel (B 5 314, f° 9 v°-11).**M9.1.** Couverture en lave de la **cheminée et de la maison neuve**.

A Monot de la Borde, couvreur, pour couvrir de layve et de tieulle a neuf et tout a ourdon la cheminee faite neuve ou chastel de Montbar, les espantiz et la maison de-coste la chambre au maistre d'ostel tenens a laditte cheminee [...]. Et li a l'on a mis en place layve, tieulle et heretiers : c'est asavoir les heretiers pour mettre es 4 quarres de la cheminee dessus ditte. Et il a tendue la layve et la tieulle sur les ditte cusine et grange du foin a ses despens, marchié fait a lui en taiche, et appert par quittance, 15 francs.

Au chastellain pour l'achat de 4 sextiers de chaulx vive pour faire mortier pour asseoir les heretiers de la **cheminée neuve** dessus ditte et aussi pour asseoir les layves des frestieres des maisons estans environ la ditte cheminee au pris de 6 gros le sextier, valent 2 francs.

A messire Jehan Bernardot de Montbar prestre, pour l'achat de 140 tant heretiers comme tieulles creuses, et y a 60 heretiers et 80 tieulles creuses converties et despensés es quarres de la dessus ditte cheminee, le millier des heretiers au pris de 6 francs et le millier de tieulles creuses au pris de 3 francs, vallent 7 gros et demi 4 d. t.

M9.2. Lattage de la **cheminée et de la maison neuve** (B 5 314, f° 10°-11).

A Othenin et Girart Galon de Benoisey, charpentiers, qui ont ouvré ou chastel de Montbar chascun 25 jours es mois d'avril et de may 1380, et ont coppees plusieurs pieces de bois pour latter la maison de costé la grant cheminee pendent, et latter ycelle, coppey une grosse piece de boiz de la quelle il ont fait 1 bon sommier pour soutenir la seule de la maison, dès la grant cheminee jusques au pignon d'icelle maison ; et est le dit sommier braciez de 2 bons braz. Faire une chanlate quaree de 1 pié de quareure contenant environ 4 toises, coper es diz bois 16 chevrons, esquarrer yceulx et mis en euve es 4 quarres de la ditte cheminee, et aussi ou moitant des pans pour latter a clou, la jornee 2 gros, valent et appert par quittance, 8 francs 4 gros.

M9.3. Torchage de la **cheminée et de la maison neuve** (B 5 314, f° 10°-11).

[Article rayé] A Thiebaut Furnot et dit le Verroillet, torcheurs de Montbar torcheurs pour torchier dedanz et deffuers la pour torchier dedanz et deffuers la grant cheminee pendent de la cusine neuve faite oudit chastel, et ycelle enduire par dedanz de bon mortier de chaulx et de sablon, marchié fait a eulx es mois de may et de juing 1380 ; et appert par quittance, 6 francs.

M10. 1380 (08) – 1380 (09) : Murage d'une **porte ouvrant du garde-manger dans des latrines**, en raison des odeurs (B 5314, f° 11 v°).

A eulx [maître Jean de Saulx et Girart son compagnon, maçons] pour 14 jornees qu'il ont ouvré chascun d'eulx pour [...] murié une husserie de 6 piez de ault et de 4 piez de large a chaulx et arenne, la quelle husserie est en la **chambre du garde maingier de la cusine neuve**. Et l'a fait murier le chastellain pour ce que empres ycelle husserie avoit unes chambres nécessaires, dequelles la mauvaise odeur venoit par la ditte husserie ou dit garde maingier.

Cuisine de monseigneur vers l'église de Montbard (basse-cour) (1402)

M11. 1402 (04/12) - 1402 (11/11) : Réfection à neuf du pan du toit de la cuisine du côté de l'église, et du toit du garde-manger, réparation des tuiles cornières de la cheminée (B 5 318, f° 10).

A Jehan Treslet et Guillaume Poullaile couvreurs demourans a Monbar, ausquelx il estoit deu pour merchié fait a eulx en taiche de recouvrir a nuef le pan du toit de la cusine de monseigneur par devers l'église de Montbar et tout le toit du gardemaingier de la dicte cusine et rebouchier plusieurs goutieres qu'estoient ou toit de la ditte cusine par devers le chastel et pour rasseoir demi cent de corniers en la cheminee de la ditte cusine, païé a eulx et apprt par quittance cy randue 2 frans.

M12. 1411 (01/01) - 1411 (12/31) : Réparation de la couverture de la cuisine (B 5 320, f° 54).

A lui [Bertrand Bréneau, couvreur] pour cinq journees qu'il a faictes tant pour couvrir sur la cusine du chastel comme pour aidier affaire arriver et chargier les fagos qui sont mis sur les murs du chastel des la grande porte jusques a la grange du foïn, et par devers la ville darriens la dicte cusine, pour paour de eschieller ledit chastel, ou il a environ 50 toises de murs chargies de fagos, pour chascun jour 1 gros demi vaillent 7 gros et demi.

M13. 1429 n.st. (28 février) : Reconstruction d'un mur entre la **cuisine de monseigneur** et les maisons du presbytère, à frais communs entre le duc et le curé ; longueur 16 toises, épaisseur 6 pieds à l'exception du couronnement (1-3, 1429).

M14. 1454 (01/01) - 1454 (12/31) : Extraction de pierres sous le pont-levis et les portes devant la **grande cuisine**³ (B 5 331, f° 93 v°-94).

Cuisine du Franc-mûrier (basse-cour) (1459-60)

M15. 1459 (10/01) - 1460 (09/30) : Confection d'un apprentis à la **cuisine du Franc mûrier**. Couverture en lave de l'appentis (B 5 334, f° 105 v°-107, 108 v°, 109-110).

A Bertrand du Celier, charpentier demourant a Nuys soubz Ramieres, la somme de seze frans neuf gros qui deue lui estoit pour avoir faitte [...] Et avec ce faire la charpenterie d'un apprentiz fait et construit contre l'un des murs de la cuisine du franc mourier, contenant environ 7 toises de long [...], 16 frans 9 gros.

A Jaquin des Chiens recouvreur et maçon demourant audit Montbar, la somme de quatre frans huit gros qui deue lui estoit pour avoir recouvert tout a neuf le toit de l'appentiz de la cusine du franc mourier et fourni la layve a ce necessaire [...] Pour ce cy, 4 frans 8 gros.

M16. 1459 (10/01) - 1460 (09/30) : Réparation de la cheminée de la **cuisine du Franc mûrier** (B 5 334, f° 110).

A Jaquin des Chiens recouvreur et maçon demourant audit Montbar, la somme de quatre frans huit gros qui deue lui estoit pour avoir recouvert tout a neuf le toit de l'appentiz de la cusine du franc mourier et fourni la layve a ce necessaire ; faire le manteaul de la cheminee de la ditte cusine, refaire l'esguille dudit appantiz, construire une toises de mur qui cheoit en la ditte cusine, enduire et enroichier. Et appert par quittance dudit Jaquin cy rendue avec deux certifications l'une de la perfeccion desdiz ouvraiges et l'autre du marchié d'iceulx. Pour ce cy, 4 frans 8 gros.

Cuisine vieille (1415-1465)

M17. 1415 (01/01) - 1415 (12/31) : Mention de la **vieille cuisine près de la salle** (B 5 322, f° 110, f° XXVIII).

M18. 1454 (01/01) - 1415 (12/31) : Mention des degrés de la **vieille cuisine du côté du Gué Saint-Jean**. Réfection de la coiffe du **four de la vieille cuisine** (B 5 331, f° 93-94).

M19. 1461 (10/01) - 1462 (09/30) : Coupe des lierres groseillers autour des **murs de la grande salle et de la vieille cuisine** (B 5 335, f° XLV v°-XLVI).

M20. 1463 (10/01) - 1464 (09/30) : Mention de la vieille cuisine. Reconstruction du **four de la vieille cuisine** (B 5 336, f° LI-LI v°).

A Guillaume Guiote la somme de cinq frans demi et par marchié fait par ledit chastellain avec ledit Guillaume Guiote en la presence de Jehan Dardenay, pour couvrir partie de l'eschiffe de l'archiere, l'eschiffe brisee, recouvrir ce qu'il y a affaire et reboucher les goutieres de l'eschiffe de la poterne ; avec ce recouvrir la maison du petit four de la vielle cusine ensamble ledit four tout a neuf ; renfester et bouchier les goutieres de l'eschiffe de ladicte vielle cusine, et renfester reprendre l'eschiffe

de la tour de l'Esbaupin ; fournir lave neufve a faire lesdiz ouvraiges, charoy, ayde et tout ce qu'il appartient. Et appert par quittance et certification cy randue, pour ce cy 5 frans.

A Nycolas Regnault charpentier, la somme de deux frans pour avoir refait la maison du four de ladite vielle cusine toute neufve, laquelle estoit chute depuis demi an ença, et pour fournir charoy et amener le bois acce necessaire, et appert par quittance et certification cy randue, pour ce cy, 2 frans.

M21. 1464 (10/01) - 1465 (09/30) : Mention de la **grosse tour de la vieille cuisine** (B 5 336, f° 101-101 v°).

ROUVRES : COMPTABILITÉ DE LA CUISINE ET DE SES DÉPENDANCES**Nouvelle cuisine**

RI. 1369 (01/22) - 1369 (11/02) : Première phase (ADCO, B 5 750-2, f° 26 - 31).

RI.1. 1369 (22/01) - Première visite pour établir le programme

Pour les despans de monseigneur le deen de la chappelle de Diion, de monsgr Jehan de Baubigney, de Diemenge de Vietel, de Jehan Douhay, de maitre Belin, de maitre Jaque le macon^t et de plusieurs autres ouvriers qui veneurent a Rouvre le diemange veule de St Vincent [22 janvier 1369] pour ordeney la place ou lan ferait la cuisine, li quelx despenderent pour pain, pour char, sans vin et sans avenne, 21 gros 17 deniers.

RI.2. Démolition des anciens bâtiments.

A Jehan Jaquelin de Fauverner recouvreur pour 8 journees qu'il ay faites an découvrir la chambre qui estoit lay ou l'on ay faite la cuisine et mise et eslire la tielle a point la journée 1 gros et demy sans riens donner, vaillent 12 gros.

A Perreaul Maignot de Fauverner recouvreur pour 8 journees qu'il ay faites avec ledit Jehan an facent la dite euvre la journée 1 gros, valent 8 gros.

A Eliot le Vâdet, A Guillemine le Queu chapux, pour 13 jounees qu'il hent faites an abate le mariens de la dite chambre et la chambre qui y estait devant et hont redrecier et mise et redrecie arriez et resparoilies ladite chambre devant la cave, la journee 1 gros et demy sans rens donney vaillent 19 gros et demi.

A Julien Gebert, au Dauciet, a Jehan Therri, au Loooran y a plusieurs autres ouvriers de bras pour 53 journees qu'il hont faites an pourtant la tielle et le bois et oustey de la place et ont fais les fondemens de la cuisine et aidier et ouster la pierre et les chaile [pour « l'eschaille »] ces journées faites dois le lundi devant la Chandeloux [2 février 1369 n.st.] jusques la voile des Bordes [17 février 1369] suignant, la journée 1 gros, vaillent 53 gros.

A Nycoulas le macon pour abate la cheminee qui estoit an la dite chambre, marchie fait a li pour nos signeurs des comptes, 3 frans et demy, et fuit regarder pour le receveur pour ce qu'il avoit aidie a abate les murs de la dite chambre, que l'an li paiet por tout 4 frans.

RI.3. Engins.

A Jehan Chelandrey chapux, pour 1 angin de bois qu'il avoit fait pour resparoilier le moustier de St Fole [chapelle de Saint-Phal], duquel l'an ay levey les taubles dessus dites, le bois et tout ce qui appartenait a lever an la dite cuisine et est ancour en garnison li diz angins ou chastel de Rouvre, 4 florins.

A Eliot le Vâdet chapux pour 2 journees qu'il ay faites an faire une vire et ung tour dessus ensamble une sulle sur quoy la dite vire pourtoit et l'a c(?)ie, a mise la corde an la cheminee de la cuisine pour pourter amont le bois, les cloies et le mourtier de la dite cuisine, 4 gros.

RI.4. Marchés de travaux neufs de maçonnerie générale.

Audit Nycoulas pour la macenerie de ladite cuisine toisie pour Jehan Douhay receveur et pour maistre Jaque le Macon a 61 toise, marchier fait audit Nycoulas pour nos signeurs des comptes a 1 florin la toise a li, alorz mis toute matiere an place, la toise 1 florin vaillent 61 florins.

Au chastellain de Rouvre pour 3 toises de muir faites de sa pierre, la toise au pris de 2 florins demi, et ont este faites ou muir devers la partie de la saule, tauxe par Nycoulas le macon, 7 florins et demi.

Audit Nycoulas pour 20 pieces d'usseries et de finestres qu'il ai faites an la dite cuisine et an la chambre es maistres d'oustel, de piere de taille tauxees prises pour les dessus diz 20 frans.

RI.5. Échafaudages et outils pour les murs de la cuisine (non transcrit).

RI.6. Fourniture et poste des entablements.

A Jehan de Saulx perrier pour demi cent de taubles de pierre de 3 piez de lonc et de 2 piez et demy de large pour mettre surs les murs de la dite cuisine, marchier fait a li pour Jehan Douay receveur, et appert pour lettres 3 frans et demi.

3. « Grande cuisine » par opposition à la « vieille cuisine » mentionnée la même année.

4. Dimanche de Vittel, maître des comptes ; Belin d'Anchenoncourt, maître des œuvres de charpenterie ; maître Jacques de Neuilly, maître des œuvres de maçonnerie.

Au chastellain de Rouvre, a Jehan Bourgeot, a Jehan Lesquot, a Jehan Mousson et plusieurs autres charretons pour 16 journées de leur charrettes qu'il hont faites an esmenant les dites taubles de Diion a Rouvre, la journée 4 gros, vaillent 64 gros.

A Nycoulas le macon pour esquarrey et mettre a point les dites taubles et pour essoier sur les diz murs, marchier fait a lui pour Jehan Douay receveur, 8 frans.

R1.7. Approvisionnement en bois courant.

A l'abbey de Citeaulx pour 1 journaul de bois pris ou bois de la Grange neuve pour faire la maison de la dite cuisine, 40 florins.

Au Marriot de Dijon, a Jehan de Grenee et Andriet de Travaux chepux, qui hont chapusie et faite la dite cuisine, marchier fait a eux pour nos signeurs des comptes, 80 frans.

Au chastellain, a Jehan Berthiot, a Jehan Lesquot, a Perrot Mailot, a Jehan Mailot et a plusieurs autres pour 147 journées qu'il ont faites an emenant et charriant ledit journaul de bois du bois de la Grange neuve a Rouvre pour faire la dite cuisine, dun les menues parties sunt en la fin de cest compte, la journée 4 gros vaillent 567 gros qui vaillent 56 florins 7 gros.

R1.8. Approvisionnement en grosses pièces de bois pour la cheminée.

A Guillet de la Croix, a Euvrart Petit, a Jehan Lesquot, a Jehan Mailot, a Perraul Mailot y a plusieurs autres pour 48 journées de leur charrettes qu'il hont faites an emenant les courniers, les chevrons et une partie des traveaulx des bois de Serrans pour ladite cuisine, dun il an y a 10 voitures a 3 chevaux et 38 voitures a deux chevaux, celles a 3 chevaux 5 gros et celles a deux chevaux 4 gros vaillent tout 20 florins 2 gros.

Au chastellain, a Jehan Berthiot, a Euvrart Petit, a Jehan Mailot et a Perreaul Mailot y a plusieurs autres pour 31 journées de doubleaul cheval qu'il hont faites le lundi, le mardi et le marcredi après la feste Deu 1369 [3 juin] et esmenerent les 4 artheree et les 4 floiches pour la cheminee de la dite cuisine du bois de Poulot vers Citeaulx au chastel de Rouvre, dun chascune piece avoit 45 piez de lonc, la journée 4 gros, vaillent 124 gros, qui vaillent 12 florins 4 gros.

Au Dauciet, a Papiot, a Jehan Therri, a Julien Gebert pour 6 journées qu'il hont faites an curie bois pour effaicier les maux pas pour lay ou li charrettes passerent qui esmenoient les dites arteries et floiches, et pour aidie a chargier ledit bois, la journée 1 gros, vaillent 6 gros.

R1.9. Extraction de pierres et de terre (à faire mortier) (février-mai 1369) (non transcrit).

R1.10. Levage des arterées et de la cheminée (été 1369).

Donne aux chapux y a plusieurs personnes qui aiderent a lever les dites arteries de la dite cuisine, a deux fois 28 pintes de vin et 8 pains qui vaillent 16 s. 8 d. qui vaillent 10 gros.

Pour les despans des chapux et des ouvriers de bras fais le lundi après la Saint Martin d'estey 1369 [4 juillet 1369], pour levey ladite cheminee de ladite cuisine, pour 1 queusse de beuf prise chies Jehan Greuselie de Rouvre 8 gros, pour 18 pains pris chiez Poinssart Legey 6 s, et pour 28 pintes et 1 pintet de vin prises chies Girart Rousier, la pinte 8 deniers, vaillent 19 s, monte tout pain, vin, char, 23 gros.

Pour 6 ouvriers de bras qui aiderent aux chapux a lever la dite cheminee, pour chascun jour 1 gros, vaillent 6 gros.

R2. 1369 (10) – 1369 (11) : Deuxième phase (charpente) (ADCO, B 5750-2, f° 26 – 31).

R2.1. Deuxième visite pour évaluer la maçonnerie faite par Nicolas de Rouvres, maçon.

Item pour les despans de Jehan Douhay receveur, pour maitre Jaque le macon et pour Nycoulas de Rouvre fais le diemenge devant le St Simon et Jude 1369 [28 octobre] pour taxe et toisie les murs de la cuisine et autres ouvraiges que lidiz Nycoulas avoit faiz, pour touz despans, 9 gros.

R2.2. Approvisionnement de bois pour la charpente.

A Guillet de la Croix, a Euvrart Petit, a Jehan Lesquot, a Jehan Mailot, a Perraul Mailot y a plusieurs autres pour 48 journées de leur charrettes qu'il hont faites an emenant les courniers, les chevrons et une partie des traveaulx des bois de Serrans pour ladite cuisine, dun il an y a 10 voitures a 3 chevaux et 38 voitures a deux chevaux, celles a 3 chevaux 5 gros et celles a deux chevaux 4 gros vaillent tout 20 florins 2 gros.

R2.3. Levage de la charpente de la cuisine (octobre-novembre 1369).

Pour les despans des chapux et de leur aides fais au lever la maison de la dite cuisine le mardi et le mercredi avant la St Simon et Jude 1369 [28 octobre], et y estoient 13 chapux et 8 ouvriers de bras, pour pain pris chies Jehan Greuselie 18s, pour 1 porc pris dudit Jehan 2 frans et pour 9 sextiers de vin des vins monseigneur pour les deux journées dessus dites, sunt pour touz sans le vin, 3 florins 4 gros et demi.

A Papiot, au Dauciet, a Jehan Therri et a plusieurs autres ouvriers de bras pour 28 journées qu'il hont faictes le mardi, le marcredi, le jeudi et le vanredi avant la St Simon et Jude 1369 [28 octobre] an aidant a lever la dite maison, la journée 1 gros, vaillent 28 gros.

[Article rayé] *Item aux ouvriers dessus dit pour 16 journées qu'il hont faites le mardi et le marcredi devant la Toussains 1369 [1^{er} novembre] et le mardi et le marcredi apres, pour aidier aux diz chepux a lever les chevrons de la dite cuisine et maison, la journée 1 gros, vaillent 16 gros.*

R3. 1369 (11/2) – 1370 (04/29) - Troisième phase (finition de la couverture.) (ADCO, B 5750-2, f° 26 – 31).

R 3.1. 1369 (11/2) - Troisième visite pour décider l'emplacement du degré de l'étage

Item pour les despans de monseigneur le deen, de monseigneur Jehan de Baubigney, de Jehan Douhay, du Marriot, de Jehan de Creencey, de Andrie de Travaux et de plusieurs autres, fais le jeudi apres la Toussains 1369 [2 novembre], pour visitey l'euve de la dite cuisine, et pour visitey la place ou l'on feroit les degrés ou l'on monterait amont sur le planchie de ladite cuisine, pour tout despans, 23 gros et demy.

R3.2. Endouvellement et lattage de la charpente, montage de la tuile.

A Andriez le Tonnelier de Saincephorien [Saint-Symphorien-sur-Saône] et au grant Vienot de Semerey pour la façon de 7^m et demy de latte toute doulee, le millier de latte 1 florin et demy, et pour la façon de 3^m d'andouvement pour andouveler latte la dite cuisine et maison, le miler de andouvement 1 florin, fait au bois de Boyche qui est an la chastellenie de la Perriere, marchier fait aux dessus diz pour le pris et pour la meniere dessus dite, vaillent 14 florins 2 gros et demi.

A Andriet le Tonnelier dessus dit pour emeny la dite latte et andouvellemant dois le dit bois de Boyche jusques a St Julian et appert pour lettres, 3 florins.

A Jehan Perrot de Jauley rouhier pour 9 journées qu'il ay faites an doulant la dite latte pour ce que li dessus diz l'aient laisie trop nudette de bois, la journée 1 gros et demy, vaillent 13 gros et demy.

Au chastellain, a Jehan Mailot, a Perraul Mailot, a Jehan Maussion, a Euvrart Petit et a plusieurs autres pour 22 journées de leur charrettes qu'il hont faites an charriant la dite latte a andouvellemant dois [...] Saint Julian jusques a Rouvre, la journée 5 gros, vaillent 11 florins.

A Jehan Jaquelin de Fauvernet et a Perreaul Maingnot recouvreurs, marchier fait a eux pour Jehan Douay receveur, de andouvelley, lattey et covrir la dite maison et cheminee et de monter la tielle amont a leurs missions, pour le pris de 15 frans.

R3.3. Approvisionnement de la tuile, couverture.

A Perreaul Maingnot et a Perraul Barat, recouvreurs, pour 6 journées qu'il hont faites au descouvrir la cuisine de Villebichot pour le mandement de nos signeurs des comptes, pour ce que l'on ne pouhoit trouver a peine tielle de quoy l'on pehut recouvrir la dite cuisine, sur laquelle cuisine l'an ay trouver 14 m de tielle antiere, la journée 1 gros et demi sans riens donney, vaillent 9 gros.

A 4 ouvriers de bras qui hont aidier a esvaule la dite tielle es diz recouvreurs et mettre an monceaux et y ont estey chascun 3 journées la journée 1 gros, vaillent 12 gros.

A Jehan Bourgeot, a Jehan Thagoneaul, au Pelletier, a Perreaul Mailot y a plusieurs autres pour 14m de tielle qu'il hont emenez de Villebichot a Rouvre, le milier 2 florins, vaillent 28 florins.

Au dit Jaquot pour 8m et 6c de tielle plaine qui ancor failient surs la dite cuisine, le milier deux florins, vaillent 17 florins et 2 gros.

Au chastellain, a Jehan Mailot, a Perreaul Mailot, A Euvrart Petit y a plusieurs autres qui hont emenee la dite tielle de Montot ou chastel de Rouvre, le milier 16 gros, vaillent 13 florins 7 gros.

Au dit Nycoulas le macon pour 3 emines de tielle qu'il a batue que l'on a mise aux ouvraiges de la dite cuisine tant pour andurer, pour le mourtier des tois, comme pour paver et enrochier (?) la dite cuisine, la emine 1 franc vaillent 3 frans.

R3.4. Approvisionnement en pièces spéciales pour la cheminée et le toit.

A Jaquot le Tiellier de Montot pour 1 cent de nouhes pour ladite cuisine, 1 florin.

Audit Jaquot pour 1 cent de courniers a pommeaux plombes mis es quarrons du manteaul de la cheminee de la dite cuisine, 3 florins.

Au dit Jaquot pour 80 fresteres pour mettre surs le frete de la dite cuisine, 16 gros.

Au chastellain pour 2 journées de sa charrette qui a emenees les dites noues et courniers de Montot a Rouvre, 8 gros.

R3.5. Approvisionnement en chaux pour le toit.

Au dit Jaquot le tiellier pour 2 emines de chaux, 2 frans.

Au chastellain pour 2 journées de sa charrette qui a emenee la dite chaux de Montot au chastel de Rouvre, 8 gros.

R3.6. Plancher et cheminée de la chambre des queux au-dessus de la cuisine.

A Guillemin le Queu chapux pour 2 journées qu'il ay faites an respareillant les arteries et les troiches de la cheminee de la chambre des queus dessus la cuisine, 3 gros.

Audit Jaquot le Tiller pour 1m de quareaulx pour faire la dite cheminee, 2 florins.

Au chastellain, a Jehan Mailot et Euvrart Petit, pour 6 journées de leur charrettes qui hont emene les diz quareaulx de Montot a Rouvre, 2 frans.

A Jehan Jaquelin de Fauvernet recoveur pour la façon de ladite cheminee faite an taiche, 3 florins 6 gros.

Au chastellain pour 1 journée de sa charrette qui a emeny samblablement de Fauvernet a Rouvre pour faire ladite cheminee, 4 gros.

A Julien Gebert, au Chevreul, au Dauciet, pour 3 journées qu'il hont faites an apourtant les diz quareaulx amont le soulrier pour faire ladite cheminee, la journée 1 gros, vaillent 3 gros.

A Andriet le Tonnelier de la Perriere pour fandre et douler 13c de planches es bois monseigneur de la Perriere, randues a Saint Julian, pour planchier et souler la dite cuisine, 3 florins.

Au chastellain, a Jehan Mailot, a Perreaul Mailot, pour 12 journees de leur charrettes qu'il ont faites an emenant les dites planches de St Julian a Rouvre ou mois d'oust 1370, la journée 5 gros, vaillent 6 florins.

R3.7. Vidage de l'ancien puits, creusement du nouveau.

A Julien Gebert, a Jehan Therri et a Couraigeot pour chascun 3 journees qu'il hont faites an traient la pierre du viez puis qui estoit lay ou l'an ay faite la cusine, et hont pourtez la dite pierre furs de ladite cuisine et ont murie et empli le crot dudit puis de terre, la journée 1 gros, vaillent 12 gros.

Au chastellain pour 12 journees de son tombereaul qui ay meney la terre et eschaile qui estoit devant la cuisine et darriez, que l'on y avoit mise et traite des fondemens de la dite cuisine, et l'ai l'on menee au conduit devant le pont du chastel ou l'on ay trait partie de la pierre de quoy l'an ai fait les murs de la dite cuisine et an la place du grenier qui fut ars, la journée 4 gros, vaillent 4 frans.

A Julien Gebert, a Jehan Therri et Couraigeot, au Looan y a plusieurs autres ouvriers de bras, pour 76 journees qu'il hont faites an chargent le dit tombereaul et an pourtant la terre et eschaile qui estoit au preaul devant la chambre es maîtres d'oustel, et fut esmenee an la saule pour ce que li tombereaulx n'y pouhoit auler, et pour chever le puis neuf de la cuisine, la journée 1 gros, vaillent 76 gros qui vaillent 7 florins 6 gros.

A Nycoulas le macon pour 17 journees qu'il ay faites an murier le puis neuf devant la cuisine neuve, et pour 17 journees de ces anffans qui li hont aidier et hont rescorbies (?) les margelles de pierre a angrappes de fer et ont aidier a traire les pierres des piles de la viez cuisine du font de l'eaul et reffandues les dites pierres et faites taubles pour pavey 2 toises de la cuisine, et ont despessie l'usserie pour l'on an antre en la chambre dessus la cuisine et l'ont esvaulee de 3 piez pour venir a la montee des degres, la journée de li deux gros et la journée de ses anffans 1 gros vaillent 51 gros.

A Jehan le Garois de Rouvre faivre pour 4 grappes de fer de lui faites de son fer pour angrapper les margelles dudit puis pesant 6 livres, la livre 15 deniers, vaillent 4 gros et demi.

R3.8. Empaulage de la cuisine et de la cheminée (construction des pans de bois), torchage.

A Trippelu demourant a Diion pour ampauler tourchier et andurier touz les murs neufs de ladite cuisine dens et dessus et de cloure, ampauler et tourchier les parois qui estoient despessies an la peneterie, marchier fait a lui pour Jehan Dauhey receveur 20 frans et 1 amine froment laquelle sera prise apres en despence de froment.

Au Dauciet pour coupey 19 charrettes de bois du bois de Boulouze pour ampauler la dite cheminee de la dite cuisine et les pignons et pour faire auleurs pour auler et monter autour et au lon de la dite cheminee tant pour ampauler, tourchier comme pour anduirier, 6 gros.

Au Dauciet, a Jehan Therri pour la façon de 2c cloies faites ou Bois le Duc pres de Rouvre pour faire les auleurs de la dite cheminee, 26 gros.

Au chastellain pour 12 journees de sa charrette qui a emener terre pour tourchier ladite cheminee et pignons de la maison et plusieurs autres chouses nécessaires ansamble la terre de quoy l'an a tourchier les planchiers de la dite cuisine, la journée 4 gros vaillent 4 florins 8 gros.

Au chastellain, a Euvrart Petit pour 5 journees de leur charrettes qu'il hont faites an esmenant samblablement de Fauverner a Rouvre pour andurier la dite cheminee et renchiez les murs dens et dessus la journée 4 gros, vaillent 2 florins.

A Vienin le chauffournier demorant a Diion pour 2 emines de chaulx prises chies lui a Diion, 2 frans.

Audit Vienin pour 4 emines de chaux prises ou fourneaul vers Notre dame d'Estang, 2 franc.

A Jehan Courder de Gevrier pour 8 emines de chaux prises ou fourneaul de Gevriey pour faire ledit ouvraige de la dite cuisine, 4 frans.

R4. 1370 (04-16) - 1370 (05/II) : Achèvement de la construction prévue initialement (B 5 750-2, f° 26-31).

R4.1. 1370 (04/16) - Quatrième visite d'avancement du chantier.

Item pour les despens dudit monseigneur le deen, de monseigneur Jehan de Baubigney, de matre Belin, qui veneurent a Rouvre le mardi de Pâques l'an 1370 [16 avril] pour visitery l'œuvre de la dite cuisine, pour tout 12 gros.

R 5. 1370 (05/01) - 1370 (II/II) : Cinquième phase (mise en place des quatre piliers et achèvement) (ADCO, B 5 750-2, f° 26-31).

R 5.1. 1370 (05/01) - Cinquième visite d'avancement du chantier pour décider la mise en place des piliers

Item pour les despens dudit monseigneur le deen, de monseigneur Jehan de Baubigney, de matre Jaque, de matre Belin, du Mariot, de Jehan de Creency et de plusieurs autres qui veneurent a Rouvre veoir ledit ouvraige et ordoney ce l'on ferait coloiner de pierre dessoulz les arteries de la dite cuisine, le jour du may 1370, 18 gros 6 deniers.

R5.2. Construction des quatre piliers.

A Jehan dit Lasney demorant a Diion perrier pour 80 membres de pierre pour faire 4 pilez pour mettre dessoubz les arteries de la dite cheminee, marchier fait a lui pour maistre Jakes le macon, 4 florins.

Au Lainerot de Diion pour charrier la dite pierre dois la perriere jusques a Diion ou les diz pilez furent tailiez, 4 florins.
A Jehan le Prediet d'Ausniere perrier demorant a Diion pour 38 membres de pierre blanche prise et amenes pour faire le tuaul de la cheminee de la dite cuisine et appert par lettres, 4 florins.

A Hugues Roolin de Fauverner demorant a Diion qui a emene la dite pierre d'Asnieres jusques a Diion et appert pour lettres, 4 florins.

A maistre Jaque le macon qui a meceny la dite pierre et essis les diz piles et le tuaul de tout poins 30 frans

Au chastellain, a Jehan Dagon, a Euvrart Petit, a Jehan Mailot et a plusieurs autres pour 33 journees de leur charrettes qu'il hont faites en esmenant la dite pierre toute tailie de Diion a Rouvre, la journée 3 gros, vaillent 9 florins 9 gros.

A Papiot, au Dauciet et a plusieurs autres ouvriers pour 7 journees qu'il hont faites an facent le fondemant des diz piles, et ont aidier aux macons a drezier les diz piles, la journée 1 gros, vaillent 7 gros.

R5.3. Dallage de la cuisine (septembre-novembre 1370).

Au dit Nycoulas le macon pour 3 emines de tielle qu'il a batue que l'on a mise aux ouvraiges de la dite cuisine tant pour andurer, pour le mourtier des tois, comme pour paver et enrochier (?) la dite cuisine, la emine 1 franc vaillent 3 frans.

A Nycoulas le macon pour 17 journees qu'il ay faites an murier le puis neuf devant la cuisine neuve, et pour 17 journees de ces anffans qui li hont aidier et hont rescorbies (?) les margelles de pierre a angrappes de fer et ont aidier a traire les pierres des piles de la viez cuisine du font de l'eaul et reffandues les dites pierres et faites taubles pour pavey 2 toises de la cuisine, et ont despessie l'usserie pour l'on an antre en la chambre dessus la cuisine et l'ont esvaulee de 3 piez pour venir a la montee des degres, la journée de li deux gros et la journée de ses anffans 1 gros vaillent 51 gros.

A Jehan de Saux de Diion perrier et a Jehan Laisney pour 16 toises de pierre pour paver la cuisine avec 4 toises de quarreaulx et de pieces de tielle, de quoy li atres est fais, et sans 2 toises que Nycoulas le Macon y fit de la pierre des piles de la viez cuisine qui furent reffandues et avec 6 toises que lidiz Nycoulas y fit, la toise 5 gros, vaillent 8 florins.

A Jaquot le tiellier de Montot pour 9 de quarreaulx de quoy l'on a fait l'atre de ladite cuisine avec plusieurs pieces de tielle que l'on ay reculoites pourmy la court du chastel, le cent deux gros, vaillent 18 gros.

A Nycoulas le macon qui avoit marcheander au receveur de paver ladite cuisine, la toise pour 1 florin, de laquelle il n'ay fait que 8 toises mesuries et toisies pour maistre Jaque le macon, li quelx Nycoulas s'an aulit la ou li pleut, paier a li 8 florins.

A Jaquot de Beaulmont, a Jehannot Vanlay de Rouvre et a Estevenin de St Thiebaut macon y a plusieurs autres pour 113 journees qu'il hont faites an pavent le remenant de ladite cuisine dois la St Michiel [29 septembre] jusques la semene apres la Toussains 1370, dun il a y a 15 de 2 gros la journée et le remenant de gros et demy la journée sans riens donner vaillent 17 florins 7 gros.

Au Chevroul y a Lorenceot Barapte et a plusieurs autres pour 30 journees d'ouvriers de bras qu'il hont faites an traire argille et apointey quarlos et eschaile de pierre qu'il hont reculoite pour le chastel pour mettre dessoubz les taubles et les quarreaulx de l'atre pour faire le pendent de l'atre ou toute l'eaul et les ourdures chesent ou conduit de la dite cuisine, la journée 1 gros vaillent 30 gros.

A Jehan le Garois de Rouvre faivre pour encirier (?) les marteaulx a Nycoulas le macon et autres macons qui ont pavee la dite cuisine, 2 frans.

R5.4. Second œuvre (gonds pour les fenêtres, paumelles, ferrures pour portes et fenêtres de la cuisine et du garde-manger, serrures pour la cuisine et la paneterie) (non transcrit). Agrandissement de la fenêtre du garde-manger (transcrit).

A Jaquot de Beaumont et Thevenin de St Thiebaut, macons, pour 4 journees qu'il hont faites la semene de la St Martin d'iver 1370 [11 novembre] pour despessier la fenestre qui estoit au droit du garde maingier et an a l'on faite une plux grant pour ce que l'on n'y veoit pas bien, la journée 1 gros et demi, vaillent 6 gros.

R5.5. Nettoyage des restes de chantier (non transcrit).

R5.6. Finitions de couvertures.

A Jehan Jaquelin de Fauvernet recoveur, pour 1 journee qu'il ay faite an découvrir et mettre a point le toit qui est antre la cuisine et la peneterie, pour ce que l'on ay tronceny ls chevrons et ai l'on rohenier (?) le toit pour donner clarter a la fenestre que l'on ay faite au gardemangier, 1 gros et demy.

A Eliot le Vandet chepux pour 1 journee qu'il ay faite an rovenier les diz chevrons et mis a point et y a mis ung treux de chanllate, 1 gros et demy.

R5.7. Ameublement.

A Lambert Barapte et Eliot le Vandet chapux pour 3 journees qu'il hont faites an abattre et esbouchier ou bois, a mis aligne a Rouvre 4 ploz de soul pris ou bois de Poulot pres de Citeaulx, chascun plot de 20 piez de lonc, de quoy l'on ay fait les estaulx de la cuisine et autres necessitez pour le chastel, la journée 1 gros et demy, vaillent 9 gros.

Au Chevreul, a Jehan Therri pour 2 journees qu'il hont faites an aidant a gouverner les diz ploz, abattre et resser, la journée 1 gros, vaillent 2 gros.

A Jehan de St Julian et a son compaignon resseurs pour chascun 4 journees qu'il ont faites an ressant les diz ploz, la journée 2 gros et gros et demi an vin pour la marchandise, deux jours vaillent 17 gros et demi.

A Jehan le Pelauzet et a Eliot le Vaudet chapux pour chascun 3 journées qu'il hont faites an facent les 3 estaux qui sunt mis an la cuisine des ais que l'on ay faites des ploz dessus dit, les traiteaulx et jointe les ais, la journée 1 gros et demy vaillent 9 gros.

R5.8. Remise en état des murs du château.

A Nycoulas le macon pour remurer d'eschaile de pierre et de quarlez 34 traiveaulx [traveaulx] qui sunt entour des murs du chasteaul de Rouvre, pour ce que l'on avoit houstez les bons ornaulx de quoy il estoient muries pour mettre es murs de la cuisine. Liqueulx Nycoulas ay emassees la dite eschaile et quarlon parmy le chastel, et dessus et (?) surs les murs a ses despans, marchier fait a li en tache a gros et demy, vaillent 5 florins 1 gros.

Cuisine et offices

R6. 1370 (II/OI) - 1371 (II/II) : Serrures de bois à la **paneterie**, à la fruterie (?) ; à la **chambre du poêle et à la saucerie**. Couverture d'un millier et demi d'essaune à la **maison de la saucerie** (B 5 750-1, f° 7).

R7. 1371 (II/II) - 1372 (II/II) : Construction d'un appentis (*espanlise* ») sur les chambres en haut du toit de la cuisine pour faire un siège pour la **chambre des queux** (B 5 752-2, f° 35 v°).

R8. 1371 (II/II) - 1372 (II/II) : Construction d'un manteau sous *l'arterée de la cuisine* de 6 pieds de haut, 6 colonnettes joignant les piles, 8 entrepieds et 8 bracos et 4 pendillarts (B 5 752-2, f° 36 - 36 v°).

A Lambert Barate, à Eliot le Vandet et à Jehan le Pelauzet, chappux, pour coper bois en Chassenne pour faire un manteaul dessous l'arterie de la cuisine du chastel de 6 piez de haut où il ay 6 colomeaulx joignant des pilles de pierre et y a 8 entrepiers et 8 bracos ès colomeaulx et 4 pandilars qui sunt en plaie es arteries pour pourtey le faiz, marchié fait en tache a eulx present Jehan Vánlée maistre d'oustel, randu bois an place, 4 frans.

A Jehan le Garois de Rouvres fèvre pour 8 grappes de fer mises dessus et dessous ès pandoillars, pesant 17 lb., la lb. 15 d., vaillent 12 gr. 3 quartz

Au Dauciet, à Julien Gebert, à Jehan Theni et a Bertiot Maulemart pour 28 journées qu'il ont faites en carre paux et vergée, en traire terre, claure et ampauley, faire mourtier et tourchié ledit manteaul la semène après la Saint-Denis 372 et la semène suiguanse, la journée 5 blans vaillent 3 florins demi.

A Perrenot le Coulaiz pour 2 journées qu'il a faites en roussir et blanchir ledit manteaul 2 gros.

R9. 1371 (II/II) - 1372 (II/II) : Redressement de **l'âtre et du sol de la cuisine** à l'endroit du vieux puits qui s'était affaissé. Clef à l'échansonnerie (B 5 752-2, f° 37).

A Jehan Jaquelin et à Perre Maignot recouvreurs, pour chascun deux journées qu'il ont faites en redrecier le pavement de pierre qui an la cuisine qui estoit fondoux endroit où estoit le viez puis, et ont recreié et refait ardon une toise de l'âtre qui pandoit trop de la cheminée de la cuisine, la journée 1 gros demi, vaillent 6 gros.

[...] A li [Jehan d'Axeaulx sarurier] pour une clerf du grant celiers, une clerf de l'eschancennerie qui est[o]ient perdues, et pur une clerf mise ès chambres aisiés devers Jehan monsieur, 1 gros demi.

R10. 1372 (II/II) - 1373 (II/II) : Vidage de terres devant la cuisine jusqu'à la **saucerie** (B 5 753-1, f° 8 v°).

Au chastellain pour 3 journées de ces charriettes qui ousté terres ourdure devant la cuisine du chastel de Rouvres jusques à la saucerie pour ce que l'eaul qui cheoit des tois de la peneterie et de la cuisine tournoit toute en la saule. Mais l'a l'on si baissié la place devant la cuisine que toute l'eaul s'an vay ès faucez parmy les chambres aisiés qui sunt devant la dicte cuisine, la journée 4 gros, vaillent et fu ce fait en la semène de la S. Martin 373, 12 gros.

R11. 1373 (II/II) - 1374 (II/II) : Mention du **garde-manger**, équipé d'un treillis à sa fenêtre, des étaux de la cuisine et des râteaux (B 5 753-2, f° 30 v°-31).

R12. 1375 (II/II) - 1376 (II/II) : Réfection des **bancs ou tréteaux de la cuisine**, au nombre de 6 planches chacune de 15 pieds de long (B 5 754-2, f° 19).

R13. 1377 (II/II) - 1376 (II/II) : Abattage de 10 grosses pièces de bois, dont une partie a servi à faire un **grand banc à dépecer la viande et le poisson** (B 5 755/2, f° 37 v°).

A Lambert, Eliot le Vaudet, cheppuys, pour 2 journées qu'il ont faites pour abatre dix grosses pieces de bois ès bois de Boulouze, dun l'en a fait d'une partie grosses aiz bien espeszez pour faire un grant banc à Rouvre en la cuisine pour dépessier char et poisson, la journée 6 blans, vaillent 3 gros.

R14. 1379 (II/II) - 1380 (II/II) : Construction d'un escalier de bois pour aller aux chambres des écuyers au-dessus de la cuisine (B 5 757, f° 28).

R15. 1380 (07) : Destruction d'une grande cheminée en la **paneterie** pour la remplacer par une cheminée double desservant la **paneterie et la saucerie** (B 5 757, f° 26 v°).

Autre despence d'argent pour abatre une grant cheminée qui estoit en la paneterrie, en laquelle on y trouva grant quantité de pierre et refist on la dicte cheminée double pour servir a laditte paneterrie et sausserie, et fu tout fait en l'an 80 au mois de juillet par les personnes qui s'ensuivent, lesquelles cheminées furent refaites de quarreaulx et les arterées et les boichos de bois ;

A Jehan Finot de Savegny et Jehan de Lafauche maçons par marchié fait a eulx par maistre Jaque le Maçon de faire l'ouvrage dessus dit dont ou leur doit livrer tout en place pour ce que par leur quittance en la fin de laquelle est escripte la certification de maistre Jacques le Maçon maistre des euvres de maçonnerie de monseigneur, par laquelle il certiffie lesdiz ouvraiges estre faiz et acomplyz, pour ce 10 frans.

A Julien Jobet, au Danci et a Lardot le Corneur et André le Gauderert par marchié fait a eulx en tasche de traire arriers la pierre des la dicte cheminée que l'en a batue et jeter hors de la dicte paneterie et porter ycelle jusques en la salle basse, pour ce par quittance, 2 florins.

Au chastellain pour 12 tombelérées de terre et de sablon que on a esté querrier [f° 27] de Favertneu a faire mortier pour la dicte cheminée, pour chascun tombereau 1 g. pour ce 12 g.

A Jehan Secheprée et Huguenin son compaignon pour une journée qu'il ont faite pour le temps dessus dit pour resser une piece de bois a faire 2 artheres pour les dictes cheminées, la journée de eus deux, pour ce 5 g.

A Eliot le Vandet et Lambert Barate chappuis, pour chascun 2 journées qu'il ont faites a mettre et asseoir les dittes artheres es dittes cheminées, la journée d'un chacun 2 g. pour ce 8 g.

A Oudot de Mangin chapuis pour une journée qu'il a esté en aidant a faire l'ouvrage dessus dit, pour ce 2 g.

A Jehan Secheprée et Huguenin son compaignon pour une journée de chascun d'eulx qu'il ont [folio 28 recto] faite a resser les boichotes pour soutenir les dittes artheres, pour ce 5 g.

Et ne contient riens en bois pour ce qu'il estoit ou chastel de garnison.

A [?] de Maigney chappuis pour deux journées qu'il a faites par le temps dessus dict pour chappuiser et mettre a point les boichos de bois que portent les dictes artheres, la journée 2 g. pour ce 4 g.

A maistre Jehan de Saint-Germain pour une journée a faire les choses dessus dictes et aidier a chapuiser, pour ce 2 g.

R16. 1381 (06) : Restructuration de la **paneterie et de la saucerie**, avec un mur intermédiaire et une nouvelle charpente (B 5 758, f° 11 v°, 13 v°, 14, 15).

A maistre Jehan de Saint Germain, Eliot le Vandet et Lambert Barate de Rouvre chappuis, par marchié fait a eulx par maistre Belin d'Anchenoncourt ouvrier de charpenterie pour monseigneur le duc de Bourgogne, de faire les euvres qui s'ensuivent. C'est assavoir de mettre et avoir fait tout a neuf la charpenterie de la sausserie et de la paneterie et a chascun ung solier et les trecheures qui y appartiennent, lesquels ouvraiges sont a tierce fillère et portent li cheveron en trois lieux sus les trois fillères, et en l'une des chambres ung bon saummiier qui porte le tirans et ly murs portent le demourant deçà et de là. Et y a ung bolet rampant qui porte les fillères par le meiton, et chascun cheveron porte son boichot et son garetier fondé sus doubles seules. Item ont fait ung chappot tout neuf entre la [f° 12] cuisine et la paneterie et ont abatu tout le vies bois qui estoit tout pourris et brisies [...], 16 frans.

Autres missions faites ou mois de juillet l'an mil 381 pour faire ung pan de mur en la paneterie et sausserie a Rouvre.

A Jehan Finot et Jehan de La fauche massons demourant a Dijon, par marchié fait a eulx en tasche de faire ung pan de mur qui va de la paneterie jusques au lonc de la sausserie, ouquel pan de mur a une huisserie et contient ledit pan de long 6 toises, et a oudit pan aulès devers la cuisine une gire [?] dont il ont eu pour chascune toise 1 franc [...]

A Guillaume le Daneret de Rouvre, par marchié fait a lui en tasche d'avoir trait de la terre et sablon de la Fauverney, tant pour faire ledit pans de mur comme pour terrer les solliers des dictes paneteries et sausserie, et auxi d'avoir cueillé ou Bois le duc emprès Rouvres paulx et berges pour empaler et fachier lesdictes parois, lequel empaleure et fachement il doit faire parmi la dicte la dicte tasche, et laquelle terre on lui met en place pour le pris de 5 frans [...]

Au chastellain pour 6 voitures de son cher a 3 chevaux qui a esté querir ou Bois le duc emprès Rouvres plusieurs paulx et verges qui avoient esyé copés par le Daneret pour enfachier et emplaer les parois de laditte paneterie et sausserie, la voiture 6 blans, pour ce 9 gros.

A Jehan Jaquelin et Perreau Maignot de Favertney recouvreurs par marchié fait a eulx en tassche de recouvrir la paneterie et sausserie emsamble le chappot qui est entre laditte sausserie et paeterie et auxi relater [...]

A Jehan Oudin tieullier pour ung millier de tieulle du petit compas pour couvrir le chapot devant la cuisine, le millier 2 florins [...]

A Lambert Barate et Heliot le Vaudet de Rouvre chappuis, lesquels ont ouvré chascuns 2 journées pour faire 4 fenestres en la paneterie hault et bas avec deux huisseries, l'une a laditte paneterie et l'autre a la sausserie, la journée d'un chascun 2 gros [...]

R17. 1381 (II/II) - 1382 (II/II) : Construction d'une **paroi coupe-vent de 30 pieds de haut à la saucerie** pour éviter les vents coulis. Faire un « chapot » au toit de la **saucerie** pour l'éclairer. Faire **2 fenêtres à la paneterie**. Terrer le **plancher de la paneterie et saucerie**. Réparer la charpente de l'**échansonnerie** (B 5 759, f° VIII, 9 v°, 11 v°).

A Jehan de Sees chappuis de marchié fait à llui en tasche d'avoir coppé et esquarré ès bois de Boulouze 21 pièces de bois, lesquelles j'ay tournées et converties ès ouvraiges qui s'enssuivent.

C'est assavoir pour avoir fait une paroit toute nueve entre les murs du chastel de Rouvre et la sauserie, et à ladite paroi 30 piez de haulture et fut faite pour que ce à grant paine pavoit on durer de vent en la dadite sauserie.

Et auxi a rappareillé l'**eschanssonnerie** où il y avoit 4 chevrons rompus, lesquels il refist et mist a point du bois dessus dit, toutez ces choses faites pour le pris de et appert par quittance, 6 frans.

À Lambert Barrate et Eliot le Vaude, chappuis, de marchié fait a eulx en tasche la sepmaine après les Bordes, de rappareillier et mettre à point les estables du chastel de Rouvre, à faire mengoires et rastelliers, avoir retenu deux parois qui chesoient aval, faire 2 fenestres en la paroit de la paneterie et ung huissetot en l'uis de ladicte paneterie ; et auxi faire ung chapot ou toit de la sauserie pour donner lumiere, et auxi avoir rappareilliet le palis du préel Madame, liquels avoi testé depichiés pour mettre les grosses pierres de quoy on a fait la croisié du pelle, pour ces chouses faire ont eu si comme il appart par quittance, 3 frans 2 gros.

Autre despence d'argent pour terrer le planchier de la paneterie et sauserie et faire trois préaulx emprès les chambres mes damoiselles Katerine et Bonne, et ung préel emprès la chambre Madame, faire vvidier et nettoier toutes les estables du chastel de Rouvre pour la venue de Madame de Bourgogne qui venoit de France, et furent ce choses faites ou mois de may 1382, et auxi d'avoir rappareillet la porte devant de la basse court et emis une seulle toute neuve.

R18. 1381 (II/II) - 1382 (II/II) : Réparation du support des marches de l'**escalier menant à la chambre des écuyers de cuisine**. Fourniture de clefs pour cette chambre et la chambre voisine (B 5759, f° 10 v°, II v°).

R19. 1382 (II/II) - 1383 (II/II) : Couverture d'un auvent (« chappot ») devant la **paneterie** menant à l'**escalier de la chambre des écuyers de cuisine** (B 5760, f° VII v°).

A Jehan Jaquelin recouvreur pour 4 journées qu'il a faites par le temps dessus dit tant pour avoir couvert ung chappot qui est devant la **paneterie ainsi que on monte ès chambres des escuiers de cuisine** et y avoir emploiet la tielle dessus dicte, comme pour avoir réparié de quarreaulx pluseur pertuix en la chambre qui fu Charle monsieur pour logier madamoiselle Bonne, et fu pavée des quarreaulz que on on avoit osté des fondemens des salles derrière, la journée 2 gros, pour ce 8 gros

R20. 1382 (II/II) - 1383 (II/II) : Rappareillage des pas des **degrés de l'échanssonnerie**. Construction et torchage de parois neuves dans celle-ci ; fenêtres et huisserie (en partie postérieurs à novembre 83) (B 5760, f° XI, XXIV v°, XXV, XXXVIII).

Autre despence d'argent pour ouvraiges nouvellement encommenciés à faire et ordonnés estre fais si comme il appert par le mandement de madame la duchesse donné le 6 jour de février mil 382, c'est assavoir de faire ung pan de mur tout nuef touchant l'allée de la cuisine qui va au lonc de la salle et touche d'un des boux a l'autre salle à parer [...].

À Robin Grigoire, Jehannin et Martin ses enffens, qui ont ouvré chascuns 4 journées la sepmaine de la saint Barthelmieu en avoir rappareillé et remassonné les **pas des degrés de l'échanssonnerie**, seullé dessous les seuelles des parois qui ont été faites neuves en la dicte essanssonnerie, lesquelles seront cy après nommées ès ouvraiges de charpenterie et ont eu pour ung chascun jour c'est assavoir ledit Robert et Jehannin chascun 9 blans et ledit Martin 6 blans, vallent 2 frans.

Audit Oudot d'Arconce de marchié fait à lui en tasche d'avoir [...] **enduit et blanchi deux parois qui sont en l'essanssonnerie**, à ung les et à l'autre, pour le pris d'avoir fait les choses dessus dictes et qu'il appert par quittance, pour ce 6 frans 2 gros.

À Nicoulas Doullart de Chastellet pour 37 journées qu'il a faites ou mois de juillet et d'aoust en avoir ouvré ou chastel de Rouvre tant pour avoir fait **fenestres et huisserie en l'échanssonnerie [...]** et a eu pour chascun jour pour ce faire 2 gros par jour valent et appert par quittance pour ce, 6 frans.

À Bertiot Mallemar, Julien Jobet, André le Gauderet et Guillemine le Dauciet tous de Rouvre, de marchié fait à eulx en tasche d'avoir cueilli paulx et verges ou bois le duc et ou bois de Boulouze de la Fauverney, de quoy il ont enpalé troiz parois, **deux en l'eschanssonnerie** [...], ycelles parois torchiés de terre, et après ont été enduites par Oudot d'Arconce si comme il appert ou chappitre de massonnerie, lesquels paulz, verges et terre on leur a livré et mis en place, de quoy il ont eu pour ces choses faire si comme il appert par quittance, pour ce 13 frans 4 gros.

R21. 1382 (II/II) - 1383 (II/II) : Réparation du **toit de la cuisine et du tuyau de la cheminée** à cause du feu qui y avait pris (B 5760, f° 26 v°).

À Jehan Finot, Jehan de la Faiche et Guenot Maignot massons, pour chascun d'eulx 3 journées qu'il ont faites ou mois de juillet en avoir descouvert une partie du **toit de la cuisine et le tual de la cheminée pour le feu qui s'i estoit pris**, avoir fait motier et retorchier le tual d'icelle [...], 2 florins 1 quart de gros.

R22. 1382 (II/II) - 1383 (II/II) : Torchage du **plancher (solier) de la chambre des écuyers de cuisine** (B 5760, f° XXXVIII°).

Autre despence d'argent pour ouvraiges fais à torchier et empaler plusieurs parois qui ont été faite de charpenterie, lesquelles sont nommées cy devant o chapitre de charpenterie, et aussi avoir torchié la chambre messire Jehan Potier et le

solier de la chambre des escuiers de cuisine et ailleurs autre part oudit chastel et furent encommencié ou mois de juillet et d'aoust et les autres ensuivent.

À Regnaut d'Arbois, Jehan de Saint Julien, Pierre de la Mache et Jehan Desclées ouvrier de bras qui ont ouvré chascun quatre journées ou mois de juillet, c'est assavoir pour chascun d'eulx 3 journées qu'il ont faites en avoir fait mortier de la viez argille que on avoit mis à point de parois de la maison que on avoit abate d'encosté le chaffaut de l'entrée des jardins, ycelui mortier porté à la civière, et avoir **replastré et retorché le solier [...]** de la chambre haulte qui est dessus la cuisine où gisent les escuiers de cuisine, et auxi ont fait une journée chascuns en avoir aidé à vvidier et nettoier la chambre des femmes emprès le retrait de monsieur et de madame, osté la grosse pierre de la cheminée que on y avoit abatu, et on eu ung chascun 6 blans par jour, valent et appert par quittance 2 frans.

R23. 1383 (II/II) - 1384 (II/II) : Construction d'un pan de mur en la salle du commun pour délimiter le **garde-manger et à l'intérieur une pièce à conserver la viande**, délimitation d'un **dressoir**. Percement de fenêtres au **garde-manger** (B 5761, f° IX v°, XVII v°-XIX).

À deux maçons pour divers travaux depuis le 14 février 1383 (v.st.) jusqu'au 15 mars, en particulier ung pan de mur qui est en la salle du commun vers le **gardemengier et pour faire ung dressoir**, 10 francs 1 gros et demi, certificat de maître Jacques de Milley maître maçon des œuvres de Mgr.

4 journées d'un valet pour servir le maître, 5 gros.

À Estienne Parison et Guillemine de Dolle chappuis de marchié fait à eulz d'avoir fait une paroit de bois entre le **gardemengier et le dreçoir pour faire cloison à garder les viandes oudit gardemengier** et ont fait en ycelle paroit l'espasse de une huisserie pour aller du gardemengier ou dreçoir et ont fait ycelle paroit de bois de garnison et en ont eu pour ce et appert par quittance 15 gros.

À Perrinot Pagot, Materot son frère, Guiot de Cussey, Guenot de Marey, Regnaut de Verremies, tous massons demourans à Saulz, lesquelz ont ouvré la première et seconde sepmaine de juing mil 380 et quatre chascuns 5 journées, en avoir encommenciet à ouvrir en ung pan de mur où on a fait le gardemengier [...] et ont gagniet chascun pour jour 10 blans, valent et appert par quittance pour ce 5 frans 2 gros demi.

À Jehan de Faverney, Symon de Faverney, Jaquin de Verdenay et Perinot Pagot, Materot son frère, Guenot de Marey, Guiot de Cussey, Hugue de Lixe, Jehan le Camus, Bienvenu le Chuchelat, Poinsselot du Chesne et Perrinot de Baigneux tous massons qui sunt 12 personnes, lesquelz ont ouvré e s lieux qui s'enssuivent : [...] taillé la pierre pour faire **les fenestres et le dreçoir du gardemengier**, muré le pan de mur qui est à faire oudit **gardemengier** aules devers la paneterie [...] 22 frans demi.

À 15 ouvriers de bras pour avoir servi les maçons pour diverses tâches dont « pour avoir porté aulz masson à la civière de la pierre avec aidé à **mettre dedens les salles vers le gardemengier** gros ornaulz de pierre pour faire les aumaires [...] ».

À eulx pour chascun 2 journees qu'il ont faites en avoir esquarri et mis a point une piece de bois contenant 24 piez de lonc, laquelle ont assis et mise par-dessus les fenestres du gardemengier et est du bois d'Argilly ci devant nommé, laquelle pièce ont havée et ajoutié par dedens les pierres qui font fenestres dudit gardemengier, et on eu c'est assavoir lesdis maistres Thomas pour jour 10 blans et les autres chascun 2 gros, valent et appert par quittance comprenant la partie précédente, 18 gr.

À Guillot Paillart de marchié fait d'avoir fait une huisserie toute neuve ou gardemengier, 2 fenestres de sappin ou dreçoir, et a eu pour la dicte huisserie 1 franc et pour chascune fenestre 1 franc, valent et appert par quittance et certification dudit maistre Thomas 3 frans.

À lui pour 30 liens pesans 15 livres lesquelx ont été mis es fenestres qui sont ou gardemengier, en la chambre messire Jehan Potier et autre part ou dit chastel, la livre 2 gros valent et appert par quittance et certification dudit maistre Thomas 2 frans et demi.

R24. 1383 (II/II) - 1384 (II/II) : Percement d'une huisserie et d'une fenêtre à l'**échanssonnerie** (B 5761, f° XXII-XXII v°).

R25. 1384 (19/09) - 1385 (16/04) : **Approfondissement du puits** (B 5761, f° XLI-XLI v°).

À Colin de Villers, teraillon de Dijon et 2 de ses valets, chacun 4 jours du lundi 19 septembre jusqu'au jeudi suivant pour avoir travaillé au puits à l'approfondir, et jeter à l'enfin et la grève et eau hors du puits, 2 gros par jour, 2 frans.

À 14 ouvriers de bras qui ont travaillé 2 jours les lundi 19 et mardi 20 septembre pour avoir aidé les teraillons à épuiser jour et nuit l'eau du puits pour approfondir ce dernier, et ont tiré à l'engin la grève et l'eau hors du puits, 6 petits blans par jour, 3 francs et demi.

À 9 femmes ou adolescentes pour chacune 2 jours à avoir cueilli de la mousse à Bois-le-Duc pour la mettre dans le puits vers les sources de l'eau afin qu'elle en « vaulsist » mieux, chacune à 10 d. valent 9 gros.

Achat de 41 livres de corde équivalent à 40 toises, qui fut mise à l'engin pour vider l'eau du puits, 12 gros.

Achat de 2 seilles pour épuiser le puits, 2 gros demi.

Achat de 41 pointes de marteau de maçons pour les maçons qui ont taillé la pierre à mettre au puits, 8 gros 4 d.

R26. 1384 (8/10) - 1385 (9/10) : Confection d'une longue pièce de bois et des poteaux à mettre au **garde-manger** pour y trancher la viande (B 5761, f° XLIX v°).

À trois charpentiers pour chacun 2 jours les 8 et 9 octobre à faire diverses tâches, dont « de marchiet fait à eulx d'avoir mis une longue pièce de boys par dedens le **gardemengier** au long du dreçoir pour trenchier la viande sus, mis une seulle desoux et les couloumiaux [...] ».

R27. 1384 (8/10) - 1384 (7/12) : Sciage de plusieurs poteaux pour mettre aux fenêtres et portes du **garde-manger et du dressoir nouvellement faits** (B 5761, f° L, LI).

À 2 scieurs pour 21 journées et demi du 8 octobre au 7 décembre 1384 « à avoir ressé au long plusieurs plos de chesne et fait ays de lyès pour lambris, faire plusieurs posteaulx et douhelis pour huixeries et fenestres à mettre **ou gardemengier et au dreçoir nouvellement fait oudit chastel** [...] » et en divers autres lieux.

À Marceaul le Verrier pour 2 polies et 5 toises de corde qui ont esté mises à lever les fenestres du **gardemengier** et fu quant mondit seigneur fu à Rouvre, et a eu pour ce 2 gros.

R28. 1384 (17/10) - 1385 (21/02) : Percement du mur de la chambre des écuyers de cuisine pour y faire une fenêtre donnant vue au garde-manger, et percer une porte pour aller de la **cuisine au dressoir** (B 5761, f° XLV v°).

À 13 maçons pour diverses tâches pendant 22 journées du 17 octobre 1384 au 21 février pour diverses tâches, dont « perciet le mur qui est en la **chambre des escuiers de cuisine** et y commencer à faire une fenestre par faire veuhe ou gardemengier, laquelle n'est mie assoye sicomme contenu est en la certification de maistre Jaque, et avec perciet le mur qui est vers la cuisine, et faire une huixerie de pierre de taille pour aller dès ladite cuisine ou dreçoir [...] ».

À Estevenot de Brasey, marchiet faut à lui par ledit maistre Thomas d'avoir fait 2 huixeries toutes neuves ou **dreçoir** vers la cuisine dont l'une **est à la cuisine** devant le dreçoir, et l'autre est au gardemengier (etc.), 4 frans 3 gros.

R29. 1384 (II/II) - 1385 (II/II) : Confection d'un treuil pour le **puits**.

À Jehan de Rannaucourt chappuis marchié fait à li en tasche d'avoir fait et chapuisié ung engin qui est fais en manière de demi fourche et lequel engin est mis ou puix qui est fais tout a nuef en la court dudit chastel pour traire l'iaue dudit puix et est fais ycelui enfin de bois que on avoit amené pour la garde robe madame et a eu pour ce qu'il appert par quittance donnée 10^e d'aoust 1386 2 frans ».

Au maçon Jean de Saulx pour une journée à faire un trou dans un pierre mise près des margelles du puits pour y caler la flèche de bois de l'engin, et y a mis 36 livres de plomb de garnison, 3 gros.

R30. 1384 (II/II) - 1385 (II/II) : Construction d'une chambre devant celle des demoiselles pour y faire une **paneterie**, l'actuelle étant ruinée (B 5762, f° xxvii).

R31. 1384 (II/II) - 1385 (II/II) : Réaménagement provisoire de l'**échansonnerie** pour y confectionner le dressoir du Roi. Empilement des queues de vin dans le **cellier de l'échansonnerie**. Construction d'une cheminée de bois dans l'échansonnerie, percement d'un louvre et d'une fenêtre croisée (B 5762, f° LI-LI v°).

À Perreaul Remon, Henry Thibaut, Jehan Lonnet, Hugues de Greis son varlet qui font 5 chappuis, pour 47 journées qu'il ont faites par le temps dessus dit tant pour avoir fait le **dreçoir du Roy en l'eschansonnerie à mettre la vaisselle d'argent** et auxi avoir fait grans traiteaux à mettre les queues de vin l'une sur l'autre adfin qu'on en peut plus mettre ou celier qui emprès l'échansonnerie, comme pour avoir fait une cheminée de bois en ladite échansonnerie et encommencié à faire ung louvre et une fenestre croisié de bois avec autre bois d'achat et auxi bois qui estoit en garnison de la vies garde robe et ont eu chacun pour jour 7 blans, valent et appert par quittance pour ce donnée le 12 novemre 1385, 6 frans 9 gros 1 quart.

À 5 charpentiers pour avoir aidé les premiers, et commencé d'autres tâches, pendant 45 jours, 5 frans 1 gros demi.

À 4 autres idem, 6 frans 6 gros.

R32. 1384 (II/II) - 1385 (II/II) : Réfection des **degrés de l'échansonnerie** (B 5762, f° LX v°).

R33. 1403 (II/II) - 1404 (II/II) : Réfection de l'âtre du **petit four où l'on fait la pâtisserie des enfants** (B 5764-1, f° 19 v°-xx).

À Perrenet le Fol ouvrier de bras demourant à Rouvre pour 4 journées qu'il a faite la 2 sepmaine de juing l'an de ce compte à depeper l'astre du petit four et refaire icellui de bonne argille. Lequel astre estoit tout depepié et n'y pouvoit on cuire le pain et paste de nosseigneurs les enfans. Et auxi avoir recoutré l'autel dudit four et a guaignié pour jour 20 d. pour ce 4 gros.

R34. 1404 (14/06) - 1404 (15/06) : Curage et nettoyage des **outils de cuisine** restés au château à l'inventaire du châtelain (B 5764-1, f° xx).

À Guillaume Clarote ouvrier de bras demouant à Rouvre pour 2 journées qu'il a faites le 14^e et 15^e dudit moiz l'an de ce compte, pour avoir escuré et netoïé 10 grans pos de cuivre, 13 grans paelles et plusieurs chaudières et aisemens de cuisine qui sont demourez par inventoire audit chastellain, et a guaignié our jour 6 blans, valent 3 gros.

R35. 1404 (06) : Curage du **puits**. 5 ouvriers le 15 octobre pour vider l'eau du puits et curé les ordures et bourbes du grand puis, 4 gros. (B 5764-1, f° xx).

R36. 1404 (17/12) - 1405 (II/II) : Confection de trois potences en bois, dont deux dans la **cheminée de la cuisine où l'on fait la lavanderie de madame de Bourgogne** (B 5765, f° xx).

Aux dessus diz chappuis [il y en a deux] pour chascun trois journées qu'ilz ont faites de leurs mestiers oudit chastel la derrenière sepmaine du mois de may mil 405 pour mettre trois potences de bois, [...] et les autres deux **en la cheminée de la cuisine où l'en fait la lavanderie de ma dame de Bourgogne**, et trois entrepiez de bois, et ont eu chascun pour jour sans riens leur donner 2 gros, valent les dictes 6 journées 12 gros comme il appert par leur quittance cy rendue, pour ce 12 gros.

R37. 1407 (II/II) - 1408 (II/II) : Toisage de réfection de couverture de la **grande cuisine** près des salles **52 toises** (B 5769/1, f° xxvii).

R38. 1409 (01/01) - 1409 (31/12) : Confection de deux fenêtres et d'une porte à l'**échansonnerie**, une porte et une fenêtre au **cellier** où l'on met le vin et une grande porte à deux vantaux en la **petite cave** (B 5769/2, f° II v°-XII, XXII v°-XXIII).

R39. 1409 (01/01) - 1409 (31/12) : Replanchage des **chambres des écuyers de cuisine** et de la **chambre au charbon** voisine, dite aussi **chambre aux garnisons**. Réfection de l'**escalier de la chambre des écuyers**. Serrure au **dressoir** (B 5769/2, f° XXIII, XXVII-XVII v°).

R40. 1409 (01/01) - 1409 (31/12) : Réparation de la **grande cheminée de la cuisine** avec 4 gros étriers, 4 agrafes, 2 grosses et 4 petites chevilles (B 5769/2, f° xxvii v°).

Audit Berthelemi le Gentilz pour la vendue de 240 livres de fer ouvré en 60 paumelles à col renversé, 46 gons, 24 faulx verroulx garnis de douze vervelles doubles, quatre gros estriers, quatre grappes, deux grosses chevilles et quatre petites de fer, **pour retenir la grant cheminée de la cuisine du dit Rouvre**, et les dictes paumelles, gons et faulx verroulx mis en quatre huisseries, et 25 fenestres ès galatas en haul, et en la trappe de la tour du dongeon. Et pour la paine d'aboïr bouté ou feu pour reploier les dictes paumelles, restamer ycelles, pour ce qu'ilz avoient esyé refaites par l'ordonnance de Estienne Larchier qui a fait les dictes huisseries et fenestres et a eu de chascune [livre] de fer ouvré 10 d., vault pour toutes les choses dessus dictes 10 frans 2 gros, pour ce comme il appert par sa quittance cy rendue, 10 frans 2 gros.

R41. 1410 (01/01) - 1410 (31/12) : Remise à neuf de la cheminée de la grande cuisine. Échafaudage, séchage, torchage (B 5770/1, f° xxxi-xxxiii).

À Girard Riveret, Regnaut Silory, Jehan Roillault et Girart Roussotte pour chascun 3 voitures de leurs chars qu'ilz ont faites dès les bois de Chasseignes jusques audit Rouvre, amener 20 rons de bois pour faire eschaffaulx **en la cheminée de la grant cuisine dudit Rouvre**, laquelle on a retorcher et enduite tout a nuef et ont eu pour chascune voiture 6 blans, valent et appert par leur quittance cy rendue, 18 g.

À Guiot Roussote, Regnaut Silory et Girard Riveret pour chascun d'eulx 2 charretées de buche pour ardoir et **faire feu dessoubz la cheminée de la grant cuisine** pour icelle faire saichier et essuer pour ce que la gelée ne la surprist, pour chascun 6 bl. Et valent 9 g.

2 charretées de verges amenées de Bois-le-duc pour faire des claires et les échafaudages de la cheminée, 6 g.

[Texte rayé] À Philippet Charlot et Guillemain Courtot d'Argilly pour chascun d'eulx 24 journées qu'ilz ont faites à **torchier la dicte cheminée** et ycelle enduire et ont eu chascun 1 jour sanz riens leur donner, 2 gros, vallent et appert par leur quittance cy rendue, 8 frans.

[Texte rayé] À eulx qui païé leur a esté par ledit maistre Nicolas le Vaillant en venant de Germoles audit Rouvre ou mois d'aoust darrenier passé [f° xxxiii] pour **espareiller ladite cheminée** en laquelle ilz ne peurent rien faire pour ce que ma dame estoit au dit lieu et pour le retour dudit Rovre audit Germole, pour ce 8 g. [ceci correspond à une indemnité forfaitaire de 2 jours par personne]

À Robelot Fidey pour 2 journées qu'il a faites pour **torchier plusieurs parois ou manteau dessoubz ladite cheminée** et a eu par jour cinq blanc sans riens lui donner, pour ce 2 gros demi.

R42. 1410 (01/01) - 1410 (31/12) : Remise à neuf des deux fours (B 5770/1, f° xxiii, xxxiii-xxxiii v°).

6 ouvriers de bras « pour chascun 6 journées pour esbatir les diz fours comme pour porter et oster la pierre à part, oster la [b] et gravin d'iceulx, faire les places d'iceulx, nettoier et croser les fondemens et pour avoir rapporté terre sur la mote desdiz fours quant ilz ont esté assouvi et fason deans, item getter sur la dicte [ba ?], item ycelle conroyer, et ont eu chascun pour jour sanz riens leur donner 1 gros 5 d. t. valent et appert par leur quittance cy rendue 3 frans 10 gros.

À Regnault le Moine pour 3 queues vuides pour faire les entrés desdiz fours et d'iceulx souder lesdictes motes, pour ce 9 g.

Une charrette de bûche, 2 g.

Fourniture de six « buouchots » à charger la terre et porter le mortier, 3 g.

Fourniture d'une pelle de bois, 5 d.

R43. 1410 (01/01) - 1410 (31/12) : Toisé de couverture des bâtiments, dont la **cuisine pour 32 toises et les fours 54 toises** (B 5770/1, f° xxxvii).

R44. 1411 (01/01) - 1411 (31/12) : Réfection de et blanchiment de la paneterie, de la cuisine, du garde-manger, à la chambre des écuyers de cuisine, à la chambre des lavandières (B 5770/2, f° xiiii).

Audit Jehan pour vint et quatre journées qu'il a faitez de son mestier en plusieurs chambres du chastel dudit Rouvre par la manière qui s'essuit.

Premièrement pour 4 journées pour refaire les contrecuers des cheminées de la chambre de ma dame et de la chambre de son retrait, et pavé en plusieurs lieux en icelles.

Item en la garde robe dessoubz la chambre de ma dicte dame, et en la saucerie d'icelle, 4 journées pour refaire plusieurs foyers et contrecuers et enduire plusieurs parois en icelle.

Item en 4 journées en la paneterie et enduire icelle et blanchir et murer plusieurs pertuis pour les ras et souriz qui gasteroient tout le pain.

Item 4 journées en la cuisine et en garde mengier d'icelle pour repaver en plusieurs lieux ; en icelle bouchier et murer plusieurs pertuis ou garde mengier d'icelle, et icellui blanchir pour les verminez qui y gasteroient la viande, et pour avoir blanchiz en plusieurs lieux en la chambre où loigent les escuiers de cuisine.

Item 3 journées qu'il a faictes en la grant saule du commun pour y avoir blanchir, enduit et pavez en plusieurs lieux.

Item une journée en la fruiterie à refaire le foyer de la cheminée d'icelle.

Item en la chambre où loige le confesseur et en la chambre des lavandières de costé icelle.

Pour paver en plusieurs lieux et refaire les foyers et contrecuers d'icelle.

Et a eu pour chascune journée sens riens lui donner 2 g., valent et apper par sa quittance cy rendue, pour ce 3 francs.

R45. 1412 (01/01) - 1412 (31/12) : Construction et enfouissement d'une **canalisation allant du puits à la cuisine, avec une auge à chaque extrémité** (B 5771/1, f° li v°-lii).

Autres menus ouvraiges pour la façon des cors de la fontaine que l'en a faicte nouvellement audit chastel pour aller l'yaue en la cuisine.

A Jehan Greville et Regnault Barat charpentiers, pour ung chascun 4 journées par eulx faictes à copper 2 pièces de gros bois en Noulouse les Faverney, icelle esbouchées, escarris et fait une potence mise sur le puix dudit chastel pour puisier l'yaue et tirer, et ont eu ung chascun pour jour senz riens autre chose leur donner 2 g. Pour ce et appet par leur quittance cy rendue 16 g.

À Laurens Guignier de Longchamp pour 6 grosses pièces de bois de chasne rendues oudit chastel, de lui prises et achetées pour faire bans à despecier char pour la despense de l'ostel de madicte dame la duchesse en la cuisine, chascune pièce de 20 piez de long et de ung pié et demi de large, et a eu de chascune pièce rendue comme dit est 4 gros demi. Pour ce et appert par sa quittance cy rendue avec certification de Regnault Barart et Jehan Greville charpentiers sur la taxation et emploiement dudit bois, pour ce 2 francs.

A lui pour l'achat de 60 piez de bois de verne amenés dudit Longchamp audit chastel pour faire cors à venir l'yaue dudit puix en la dicte cuisigne, icellui bois acheté et taxé par Jehan de Monrichart qui en a fait lesdiz cors, le pié rendu audit Rouvre, pour le prix de 2 blans, pour ce et appert par sa quittance et certification dudit Monrichart cy rendue, 2 f. demi.

A Jehan de Monrichart charpentier demourant à Salins pour 40 journées demie qu'il a faictes et vacqué à pettier et faire cors desdiz pies de bois de verne. Iceulx mette et encaver en terre dès ledit puis jusques en la cuisigne dudit chastel, faire deux grans auges de bois, l'ungne assise et mise audit puix où l'on gette l'yaue d'icellui pour aller en la cuisigne et l'autre en ladicte cuisigne où chiet icelle yaue. Et a eu de ce faire pour chascun jour qu'il y a vacqué 2 gros sens riens lui donne autre chose. Pour ce et appert par sa quittance et certification sur la perfection dudit ouvrage cy rendu, 6 f. 9 g.

A Eliot Quesomez, Nicolas Chicey et Perrenot le Fol pour ung chascun 6 journées qu'ilz ont vacqué à creuser et faire le fondement dès ledit puis jusques en la cuisigne dessus dicte où l'en a mis et assis les cors de ladicte fontaine, et ont eu pour jour sens riens leur donner autre chose 5 blans. Pour ce e appert par leur quittance cy rendue, 22 gros demi.

Item a esté employé en la grant cuisine ou planchier dessoubz les auges où vient l'eaue pour cours du puis dès la court cheoir dedans, yceulx auges lambroixer comme dessus appert par ladicte certification, 300 demi.

R46. 1412 (01/01) - 1412 (31/12) : Réfection de la **moitié de la maison du four** (B 5771/1, f° xliv v°).

Réfection par le même ouvrier et quatre autres charpentiers de la moitié du toit de la maison du four : « c'est assavoir pour y avoir mis à neuf 2 boulez, 12 chevrons, 2 penes, 2 sablières, et pour icellui toit avoir latté tour à neuf », 7 francs 4 gros et demi.

R47. 1412 (01/01) - 1412 (31/12) : Installation de deux poteaux portant le plafond de la **taillerie sous la poutre du plancher de la chambre de madame, et 2 corbeaux à la saucerie** pour soutenir le plancher (B 5771/1, f° xlvii).

Auxdits Gérard [du Bant] et Guillaume [de la Croix maçons demourant à Dijon] pour ung chascun 4 journées qu'ilz ont faictes de leur mestier à taillier et asseoir les soubasses sur quoy on a mis les colompnes portant sommier en la

taillerie dessoubz la chambre de ma dicte dame, taille 2 bouchos de pierre assis et mis en la saucerie dessoubz icelle chambre où l'en a mis dessus ung sommier de bois pour soutenir le planchier, et ont eu pour jour sens riens leur donner autre chose 2 gros demi. Pour ce et appert par leur quittance cy rendue, 1 f. 8 g.

R48. 1413 (01/01) - 1413 (31/12) : Confection d'un **grand coffre pour le pain** (B 5772/1, f° xvi v°, xxxi).

R49. 1413 (01/01) - 1413 (31/12) : Réparations de tuiles à la couverture et au contrecœur de la cheminée de la **chambre des écuyers de cuisine** (B 5772/1, f° 33 v°).

R50. 1413 (01/01) - 1413 (31/12) : Parfait paiement de la **conduite du puits**, et curage de celle-ci (B 5772/1, f° xxxviii, xl).

A Jehan Trichet de Salins au quel estoit deu la somme de 5 escuz, c'est assavoir 3 escus de reste pour la façon des cors qu'il fist l'année passée oudit chastel de Rouvre pour aler l'yaue du puis en la cuisine dudit lieu, et 2 escus pour sa peinne et salaire d'avoir rapparelet présentement les cors qui estoient complis et plains de grève par la faute de ceulx qui tiroient l'yaue dudit puis. Pour ce et appert par sa quittance cy rendue, 5 escuz.

2 jours de trois ouvriers de bras pour découvrir les cors, et les recouvrir quant iceulx furent nettoyyés, et ont eu chacun pour jour 6 blans. Pour ce 9 gros.

A Jacot de Sacey mareschal pour la vendue et délivrance de 16 livres de fer ouvré en 8 crampons mis et assis par ledit Jacot au tour des auges là où on met l'yaue pour aller en la cuisigne dudit chastel pour iceulx tenir fermes et en lioison, la livre au pris de 10 d., pour ce et appert par sa quittance cy rendu 8 gros.

R51. 1414 (01/01) - 1414 (31/12) : Construction de deux fours, dont l'un petit pour la pâtisserie, dans la chambre du garde-manger de la grande cuisine (B 5772/2, f° xxxiii-xxxiiii v°).

A Gillot Chaisot et Guiénot Chaisot ausquelz a esté payé la somme de quatre frans demi de marché fait à eulx en taiche par ledit chastellain de faire deux fours de pierre, c'est assavoir ung grant et ung petit tenant à ycelui, que l'on a fait nouvellement ou chastel dudit Rouvre par l'ordonnance et commandement de bouche de madame la duchesse de Bourgoigne fait audit chastellain ; yceulx mis et assis en la chambre du garde manger de la grant cuisine d'icellui chastel pour cuire pain et patisserie pour la despense de l'ostel de madicte dame [folio 33 verso] et pour les retréans en ycelui pour temps de doubte, et appert que l'ouvrage a esté fait par certification de Philippe Mideau maistre des euvres de massonnerie de monditseigneur, et quittance des dessus diz cy rendue, pour ce 4 frans demi.

R52. 1414 (01/01) - 1414 (31/12) : Doublage du plancher de la **chambre des écuyers de cuisine et à la saucerie**.

À Girard de Chaigney charpentier pour 3 journées qu'il a faicte et vacquées ès bois de Soirans appartenant à monditseigneur, en avoir tranché et esbouché 32 rons de gros bois pour les ouvraiges qui ont nécessaires à faire oudit chastel en la chambre où loigent les excuiers de cuisine, laquelle fault doubler de plancher, et la chambre de l'office de la saulcerie près de la grant cuisine de madicte dame, et a eu de ce faire 6 gros, pour ce 6 gros.

Audit Girard et Jehan Grebille pour chascun 8 journée qu'ilz ont faictes et vacquies oudit chastel en avoir esquarré et fait traveaulx, mis et assis par eulx en la dicte chambre desdiz escuiers de cuisine et en la dicte chambre de saulcerie et pour faire autres menus ouvraiges dedans ycelles chambres [...], 2 frans 8 gros.

A Estienne Robin pour ung millier et demi de planches de bois de tremble pour mettre et asseoir sur les traveaulx en la chambre dessus dicte et la saulcerie, [...], 3 frans 9 gros.

[3 jours de 3 tonneliers pour avoir dolé et mis au point les planches, et les avoirs assises dans ladite chambre, 1 franc.]

Construction de la cuisine de la bouche

R53. 1414 (01/01) - 1414 (31/12) : Serrurerie à la **grande cuisine et à la cuisine de bouche qui vient d'être faite** (B 5772/2, f° xli v°).

Travaux de serrurerie en divers endroits, en particulier « Premièrement en l'uisserie que l'on a faicte nouvellement entre la grant cuisine et la cuisine de la bouche pour entrer de l'une en l'autre, en deux fenestres estans en ycelle cuisine de la bouche et en une autre fenestre estant en l'office de la saulcerie [...] 14 gros 15 deniers ».

Faux verrous assis en divers lieux, en particulier « en deux huisseries qui sont en la grant cuisine dudit chastel deux verroulz ».

R54. 1415 (01/01) - 1415 (31/12) : Travaux d'aménagement de la **cuisine de bouche, réparations à la grande cuisine devenue cuisine du commun** (B 5773/1, f° xviii, xix, xx, xxxiv v°-xxxv, xxxvii-xxxviii v°).

Il a esté employé et converti sur la moitié du toit de la cuisine de la bouche que l'on a fait nouvellement oudit chastel, et appert par certification de Jehan Margelle cy rendue thieulle plate 11 cents tieule plate.

Item a esté employé et converti **sur le retrait de la grant cuisine** et appert comme dessus thieulle, 2 cent tieule.
Item a esté employé et converti en **la grant cuisine du commun** pour refaire l'atre d'icelle et appert par certification dudit Jehan, pour ce quarrons 5 cents demi quarrons.

Item a esté mis employé et converti au mur de la cheminée que l'on a faite nouvellement pour faire la cuisine de mondit seigneur et de madicte dame de Bourgoigne et ou thueiau d'icelle, et appert par certification de Jehan de Bourbonne et Jehan de Sercy maçons, pour ce quarrons ; 5 mille et demi quarrons.

Item a esté employer et converti en **la cuisine de la bouche que l'on a fait nouvellement oudit chastel** ou lambroiz du toit d'icelle et appert comme dessus, pour ce aiz 28 aiz.

À Monnin de Saulx, charpentier demorant à Dijon et à deux aultres ouvriers charpentiers ses compagnons ausquelz a esté païé la somme de deux francs. C'est assavoir pour 6 journées qu'ilz ont faictes de leur mestier tant en avoir drecié l'artherie d'une cheminée garnie de bouchoz que l'on a faicte nouvelle **en une cuisine faicte pour la bouche de monseigneur le duc de Bourgoigne et de messieurs les enfans**, et ont drecié une enchevestrure de 16 piez de long, laquelle porte cinq chevrons commut pour mettre plusieurs pointes pour retenir ladite cheminée et le toit qui portoit sur ladite enchevestrure, et apert par sa quittance cy rendue. Pour ce 2 f.

À Guiot le Lorrain et Monnin de Saulx et Jehan de Chassigny, charpentiers, ausquelz est deu la somme de 14 gros pour 7 journées qu'ilz ont faictes et vacquée pour la façon de l'artherie de ladite cheminée garnie de bouchoz chascun de 7 piez de long, et la dicte hartherie de 18 pieds et revestue de son enchappement. Item a esté païé par ledit chastellain à deux reisseurs qui ont reissé une grosse pièce de bois dont l'on a fait l'artherie de ladite cheminée, laquelle avoit 20 piez de long et pié et demi de gros. Et y ont vacqué lesdiz deux raiseurs chascune 1 journée et demie. Pour ce 5 gros. Et apert de ce plus à plain par ung feuillet de pappier envoyé audit chastellain par mesdiz seigneurs des comptes, avec plusieurs autres sommes de deniers paieez par ycelui chastellain aux personnes et par la manière contenue oudit feuillet avec ung mandement de mesdiz seigneurs des comptes, donné en ladite chambre desdiz comptes à Dijon le 4^e jour de février l'an mil 414 (v.st) cy rendu, pour ce 19 gros

À Perrenot de Chassigny maistre des euvres de monditseigneur de Bourgoigne, auquel est deu la somme de douze gros pour cinq journées esuelles il a besogné et vacqué avec les dessus diz charpentiers en avoir ouvré continuellement avecques eulx pour ligner, trassier et emmancher ladite grosse pièce de bois nommée en l'article précédent, et pour yceulx avancer pour l'expédition dudit ouvrage, et pour une journée qu'il est venue de Dijon à Rouvre pour conduire les charretons qui ont admené l'artherie dessus dicte, et apert par ledit feuillet cy-dessus rendu, pour ce 16 gros.

À maistre Estienne de Senz, conseiller et maistre des comptes de mondit seigneur, auquel a esté payé la somme de cinq frans pour l'achat et délivrance d'une grosse pièce de bois dont l'on a fait l'artherie et bouchoz de ladite cheminée, en ce compris le charroy d'avoir menée ycelle hartherie et bouchoz de Dijon à Rouvre à ses missions et despens, et apert comme dessus, ensemble quittance dudit maistre Estienne cy rendue, pour ce 5 frans.

À Regnault de Longchamp, auquel a été païé la somme de 18 gros pour l'achat et délivrance de deux autres pièces de bois pour faire deux enchevestrures et autres ouvrages en ladite cheminée, ycelles taxées par Perrenot de Chassigny maistre des euvres de monditseigneur, comme il apert par sa certification et quittance dudit Regnault cy rendue. Pour ce 18 gros.

À Jacobt de Sessey pour la vendue, délivrance et 110 livres demie de fer ouvrés par lui, c'est assavoir en 6 barreaux de fer mis et assis par ledit Jacquot dedans la cheminée que l'on a faite nouvellement en la cuisine de bouche de monditseigneur oudit chastel pour soutenir et tenir et maintenir en lioison le mantel d'icelle cheminée qu'il ne chiet, la livre ouvrée au pris de dix deniers, valent 4 frans 7 gros 5 d.t. et apert par sa quittance rendu cy devant, pour ce 4 frans 7 gros.

À Jehan de Bourbonne, Jehan de Seycey, Jehan de Martenay et Jehan de Rouvre, maçons, ausquelz a esté païé la somme de 30 frans 4 gros, c'est assavoir pour ung chascun 26 journées qu'ilz ont faictes oudit chastel en la chambre basse près de la grant cuisine, en laquelle l'on a faite nouvellement la cuisine de la bouche de mondit seigneur et dame de Bourgoigne et de messieurs les enfans ; en avoir escorché le mur d'icelle du hault en bas pour y faire une cheminée de 14 pieds dedans euvre, pour tailler les pierres, les angles mises et assises en ladite cheminée, parcyé le mur, asseoir le bouchoz de pierre d'icelle, fortifié l'enchevestrure et les tables qui y appartiennent en tour ycelle, murer de quarrons sur le mantel, sur les hartheries de la dicte cheminée fait le thueiau de quarrons, et pour avoir despecié partie du mur qui est entre ycelle chambre et ladite grant cuisine [folio 37 verso] pour entrer de l'un en l'autre, et pour avoir rebouché plusieurs partuis en plusieurs lieux oudit chastel. Et ont eu de ce faire ung chascun par jour 2 gros demi sans leur autre chose donner, valent et apert par leur quittance cy rendue ensemble la certification de Philippe Midault maistre des euvres de maçonnerie de mondit seigneur comme l'ouvrage est fait et parfait. Valent pour ce 19 frans 4 gros.

À trois ouvriers de bras 8 jours pour avoir porté pierre, tamis et sablon, fait mortier et les avoir portés aux maçons, 6 frans 3 gros.

À un autre pour 3 jours à ôter le « mignon » et pierres pour porter hors de la cuisine nouvellement faite, et la nettoyer, 3 gros 10 d.

À Jehan Mareglie recouvreur de toiz pour 12 journées esuelle il a vacquées et besogne de son mestier de recouvrir plusieurs tois du chastel dudit Rouvre et ès appartenances d'icelui. C'est assavoir 4 journées pour avoir découvert la chambre où l'en a faite nouvellement la cuisine de la bouche, ycelui toit recouvrir après l'assouissement de la cheminee que on y a faicte ; 2 journées sur le toit de la grant cuisine touchant a ycelle de la bouche ; sur le retrait d'icelle, 4 journées [...] 2 frans.

R55. 1415 (01/01) - 1415 (31/12) : Serrurerie au **garde-manger près de la cuisine, à la porte du dresseoir de la cuisine** (B 5 773/1, f^o 36 v^o).

R56. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Abattage d'une partie du toit de la **maison de l'échansonnerie** pour y construire la tour neuve (marché du 20 juin 1416) (B 5 774, f^o CIII v^o). Mention du **cellier de l'échansonnerie**. Mention de la **chambre de la saucerie** où il faut refaire le contrecœur et le foyer d'une cheminée qui y est) (B 5 774, f^o CVIII). Deux fenêtres de pierres de taille mises et assises l'une en la **chambre de la paneterie** et l'autre en la **chambre de l'échansonnerie**. Araignes de fer (B 5 774, f^o CVIII v^o).

R57. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Travaux de couverture en la maison du four de monseigneur (27 toises) ; en la maison du petit four joignant la maison du grand four (7 toises) (B 5 774, f^o CX).

R58. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Réparation du toit de la chambre de l'écuyer de cuisine, endommagé par le feu qui y avait pris (B 5 774, f^o CXI).

R59. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Construction **au-dessus de la cuisine d'une chambre pour garder le sel** de la dépense de madame (B 5 774, f^o CXIII r^o-v^o).

Pour avoir fait de leur mestiers une chambre que les a faite dessus la cuisine du chastel pour mettre le seel pour la despence de madicte dame. En laquelle l'on a fait un closon de bois, ung planchié garny de traveaux lequel planchié est fait de lates qu'il a fais de ronds fenduz et chevilliez et y faire une huisserie.

Achat de 8 pièces de bois pour aider à faire la chambre que l'on a faite en la cuisine pour mettre le sel pour la dépense de madame (voir aussi f^o CXX).

Torchage de la chambre faite en la cuisine pour mettre le sel de la dépense.

R60. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Rappareillage des **bancs où l'on coupe la viande dans la cuisine**, avec changement d'une planche de 15 pieds qui en vaut deux de 7,5, avec confection de 2 tréteaux (B 5 774, f^o CXIII-CXIV v^o).

6 gros pour trois jours après la nativité St-Jean-baptiste 1417 pour rappareiller et mettre à point en la **cuisine du château** les bancs où l'on dépèce la viande, où on a changé une planche et remit une neuve qui contient 15 pied de long qui vaut deux ais demi de moyenne, et y faire deux gros tréteaux pour porter ledit banc.

R61. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Réparation du tour pour le four à pâtisserie de monseigneur (B 5 774, f^o CXV).

R62. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Achat de planches pour confection deux portes à la cuisine (de bouche ?) (B 5 774, f^o CXV v^o).

R63. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Confection de deux huisseries et d'une fenêtre faites au mois de juillet 1416 en la cuisine du château. Remise au point des dresseoirs de la cuisine le jeudi avant quasimodo 1416. Remise à point du garde-manger où l'on met les harengs (8 février 1417). Une huisserie en la chambre Fenêtre neuve à l'échansonnerie (B 5 774, f^o CXVI).

R64. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Réparation du grand dresseoir de la cuisine sur lequel on dépèce la viande en planches et en tréteaux (B 5 774, f^o CXVII).

Une journée le 5 octobre 1417 « pour rappareiller et remettre à point le grand dresseoir de la cuisine sur quoy l'on despese la char, ouquel il a reparer les aiz et refait les tresteaux. »

Une fenêtre toute neuve « en la chambre de la peneterie, laquelle avoit este faicte toute neufve de maçonnerie et aussi a reveuillier et mis a point les perches de la ladite peneterie sur quoy l'on estent les napes. »

R65. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : « Missions pour vuider, neetoier et serchier les **cors par lesquels l'eau vat des le puis dudit chastel en la cusine** ». (29 septembre 1417) (B 5 774, f^o CXXVII v^o).

R66. 1416 (30/06) - 1416 (20/04) : Mention de la serrure du charbon de la cuisine. Mentions des armoires en la cuisine qui sont au mur près du dresseoir, où l'on met la viande de madame la duchesse pour la garder (B 5 774, f^o CXXII).

R67. 1416 (30/06) - 1418 (20/04) : Réfection du four (B 5 774, f^o CXXX v^o).

Torchage des planchers, mettre la terre bas et la recouvrir avec aître terre neuve, changer ès soliers plusieurs planches de bois manquantes, torchier plusieurs parois dépecées, boucher plusieurs trous. Réfection de l'âtre du grand four de Rouvre tout à neuf « *c'est assavoir de celui ou l'on cuit le pain pour la despence de monditseigneur et de madicte dame quant ilz sont audit Rouvre [f° 131] qui est emprez et joignant au grant four dudit Rouvre. Et aussi de refaire l'atre du four ou l'en fait la patisserie desdits monseigneur et madame qui est en une volerie joignant a la maison des fours, lesquelles il a faicte de terre qu'il a traicte et charroier et mise en place et tout rendu* »

R68. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Confection d'un garde-manger pour la venaison et les autres viandes (B 5 775, f° CLII).

R69. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Confection d'un volet pour un ôtevent en la chambre où l'on fait l'échansonnerie (B 5 775, f° CLI).

R70. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Grande serrure avec deux clefs, verrous et vertevelles mise en la chambre de l'échansonnerie ainsi qu'une autre petite serrure pour mettre au retrait d'icelle que messieurs les maîtres d'hôtel y firent mettre, dont chacun avait une clef (B 5 775, f° CLVIII).

R71. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Ferrures pour un huis et pour les armoires sous les dressoirs de la cuisine (B 5 775, f° CLII- CLII v°).

Pour une potance pour mettre et asseoir en l'ung des huis de la cuisine d'icellui chastel et deux fretiz pour mettre es aulmaires qui sont dessoubz le dresseur sur lequel l'on libre la char aux officiers de madicte dame la duchesse quant elle est audit Rouvre.

R72. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Serrure en l'huis du garde-manger près de la cuisine. Serrures et loquet du la bouche du **four à pâtisserie** qui est près de la **cuisine** (B 5 775, f° CLVII v°).

Pour une petite serrure garnie comme dessus et aussi d'ung fretiz ou se boute la clef d'icelle pour mettre en la fenestre ou boiche du four qui est pres de la cuisine pour tenir chaulx et garder plus fermement la pasticerie de madame la duchesse.

R73. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Réfection du **four de la paneterie** (B 5 775, f° LXVII v°).

Reffait tout a neuf le four de la panneterie de madicte dame estant pres du four bannal de ladicte ville de Rouvre appartenant a monseigneur.

R74. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Achat de carreaux pour refaire le four banal et le four de la paneterie près de le four banal (B 5 775, f° CLXIX v°, CLXX).

R75. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Autre mission faicte pour reffaire le *four de la panneterie* qui est pres du *four bannal de Rouvre* qui a este reffait par l'ordonnance de madicte dame pour cuire en icellui le pain de sa panneterie. (B 5 775, f° CLXXIX v° sq.)

R76. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Réfection du grand marchepied ou plancher qui est sous la grande table où s'assoient au manger les maîtres d'hôtel, et refait le banc de cette table. (B 5 775, f° CLXXXVI v°) [cette salle « *ou disnent et soppent les maistres d'ostel de ma dame la duchesse de Bourgogne et ses autres officiers* » n'est pas la grande salle, et se trouve sur les caves].

R77. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Confection d'un grand banc par manière de « *drosseur* » ordonné à faire à l'endroit où l'on livre la viande aux gens de madame, en plus des autres bancs accoutumés pour mettre le poisson et la viande, faire une petite porte pour que les chiens n'entrent pas prendre la viande, refaire les grandes fenêtres de a grande salle dépecées pour faire entrer le banc et faire une fenêtre « *tournisse* » par laquelle on livre la viande aux officiers. (B 5 775, f° CLXXXVII v°).

R79. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Clef en la **chambre dessus la cuisine où se logent les valets écuyers de cuisine**. Une serrure pour mettre en l'huis du **charbonnier dessus la cuisine** (B 5 775, f° CLIX).

R80. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Confection d'un foyer en la **chambre où se loge l'écuyer de cuisine** (B 5 775, f° CLXVI v°).

R81. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Deux voitures d'argile dans la basse-cour pour torcher certaine paroi naguère faite en laquelle on met le charbon pour (?) dessus la cuisine d'icellui chastel. (B 5 775, f° CXCIII°).

R82. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Remplissage de « *certainz grans trous des chambres aisees que l'on nagaires condempnees pour ce qu'elles estoient pres de la cuisine dudit chastel* ». (B 5 775, f° CXCIII v°-CXCIV)

R83. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Enlevage de gravier, terre, menues pierres, étant en une place près de la cuisine en laquelle on avait abattu une maison vieille et pourrie, et en icelle fait un étal à dépecer la chair qui est près du garde-manger du château. (B 5 775, f° CXCIV).

R84. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Réparation par un charpentier le 12 mai 1418 des vieux bancs de la cuisine, confection de deux grands tréteaux pour soutenir les bancs de deux fenêtres toutes neuves, l'une pour la chambre de la **fruiterie**, l'autre en la **grande cuisine, laquelle regarde en la paneterie et sur la cour d'icelle**. Confection à neuf d'un **grand banc à dépecer la chair pour faire les livrées** aux gens et officiers de monseigneur et de madame. (B 5 775, f° CXCVI v°-CXCVII)

R85. 1418 (20/06) - 1420 (19/04) : Confection par un charpentier au mois d'août 1420 (?) de deux fenêtres toutes neuves, l'une pour la chambre de la **fruiterie**, l'autre en la **grande cuisine, laquelle regarde en la paneterie et sur la cour d'icelle** (B 5 775, f° CXCVI).

R86. 1421 (01/01) - 1421 (31/12) : Réfection de la **bouche du grand four** de mondit seigneur audit Rouvre. (B 5 776-1, f° XXXVII).

R87. 1422 (01/01) - 1422 (31/12) : Confection des étaux et bancs de la cuisine, avoir refait les dressoirs de la cuisine, refaire les huisseries et les fenêtres, et remettre en point plusieurs tréteaux, bancs et tables pour la venue du duc (B 5 776-2, f° 31 v°).

R88. 1422 (01/01) - 1422 (31/12) : Réfection de la plus grande partie du **four de la cuisine**, quatre contrecœurs de cheminées ensemble les **foyers des deux grandes salles basses où l'on tient la tîne** (B 5 776-2, f° 32 v°).

R89. 1425 (01/01) - 1425 (31/12) : Lattage, contrelattage et couverture à neuf du **toit de la grande cuisine là où le feu fut**, aussitôt après le feu, 4 milliers de tuile, 5 boisseaux de chaux, 5 cents de latte et 2 milliers et demi de clous (B 5 776-2, f° LII v°).

R90. 1425 (01/01) - 1425 (31/12) : Réparation du toit de la **chambre des écuyers de cuisine** (B 5 778-1, f° LII v°).

Ausdiz Guiennot Chassot et Huguenin Rigolin la somme de 1 francs qui deus leur estoit pour chacun trois journées faictes de leur mestier pour avoir recouvert le toit de la chambre ou loigent les escuiers de cuisine, le retrait d'icelle, et pour avoir recouvert tout a neuf la chambre la ou l'on fait l'apothicarerie, pour ce que les joueurs de paume l'avoient toute despecie et descouvertes et rompu tout le toit. Et esquelx ouvraiges ilz ont employe 4 milliers demi thuille plate, trois boisseaux chaulx, fratières 20, lates 300 et cloux 1200. Pour ce et appert par leur quittance cy rendue 1 f.

R91. 1426 (01/01) - 1427 (10/08) : Réfection de la montée de la **chambre des écuyers de cuisine et du charbonnier** (B 5 778-1, f° XLVI).

R92. 1427 (01/01) - 1427 (31/12) : Réfection des fours : la bouche du grand four toute neuve de carreaux, bouché plusieurs trous ; refait la bouche de l'autre four toute dépecée ; refaire la bouche du petit four qui est pour la pâtisserie de monseigneur (B 5 779-1, f° LV v°-LVI).

R93. 1431 : Réfection de la **montée des degrés de la chambre des queuz de la cuisine du château** (B 5 781, visitation des maîtres des œuvres, f° III).

R94. 1432 : Réfection d'une toise de mur au **dressoir de la cuisine** qui était « *esvalé* » (écroulé) (B 5 781, visitation des maîtres des œuvres, f° I).

R95. 1432 (01/01) - 1432 (31/12) : Fourniture d'un grand verrou et d'un faux verrou pour la **grande cuisine**, 4 paumelles aux deux huisseries neuves de la **chambre du dressoir près de la cuisine** ; un verrou en l'huisserie de la **cuisine de la bouche près d'icelle grande cuisine** (B 5 781, visitation des maîtres des œuvres, f° VIII v° ; B 5 782, f° LII).

R96. I433 (01/01) - I433 (31/12) : Murage du **retrait derrière la cuisine pour la sûreté du château** ; réparation d'un vantail de porte au retrait, réparation d'un trou dans le **mur de la grande cuisine** (B 5781, visitation des maîtres des œuvres, f^o 10 v^o ; B 5783-1, f^o XLVIII-XLVIII v^o).

R97. I435 (01/01) - I435 (21/12) : Couverture sur les murs derrière la grande cuisine et couverture du **pignon de la grande cuisine**, 10 toises de long et 1,5 toise de montée ; couverture de la « **cuisine estant au chastel ou l'on fait la cuisine de bouche de monseigneur** ». (B 5784-2, f^o LXIX-LXIX v^o).

R98. I438 (01/01) - I438 (31/12) : Rechevonnage d'une partie du toit de la **cuisine de la bouche de monseigneur** qui est près de la **grande cuisine**, changer les sablières et refaire une lucarne. (B 5786-1, f^o LIII v^o).

R99. I438 (01/01) - I438 (31/12) : Recouverture de toits, dont la montée de degrés qui mène en la chambre dessus la grande cuisine et au retrait dessus (16 toises) ; en la cuisine de bouche et en la lucarne étant dessus ladite chambre (16 toises). (B 5786-1, f^o LVII).

R100. I438 (01/01) - I438 (31/12) : Confection de 2 vantaux en la **grande salle du commun**, 3 en la **cuisine de la bouche**, 1 en la **grande cuisine du commun**, 2 au **dressoir de la grande cuisine**, et 2 grandes fenêtres, 1 grand vantail en l'**office de la saucerie**, tous brûlés par les écorcheurs. (B 5786-1, f^o LIII v^o).

R101. I443 (01/01) - I443 (31/12) : Fabrication de deux gros bancs de pièces de bois de « **foul** » fendus, mis en la **grande cuisine** pour les nécessités d'icelle, et faire d'autres petits bancs de bois en la **cuisine de bouche de monseigneur** (B 5788-1, f^o LI).

R102. I446 (01/01) - I446 (31/12) : Réfection de charpenterie de bois toute neuve la maison du four où l'on cuit la pâtisserie de monseigneur et en manière de « **rechoite** » joignant à la grande maison du four, y faire une cheminée de bois avec porte et fenêtre (B 5789, f^o III^{xx}II).

R103. I446 (01/01) - I446 (31/12) : Réfection tout à neuf du manteau du four où l'on cuit le pain de monseigneur (B 5789, f^o III^{xx}IV).

R104. I447 (01/01) - I447 (31/12) : Réparation de la couverture de la **cuisine de la bouche** de monseigneur, de la maison du four de la pâtisserie de monseigneur (B 5790-1, f^o XVI, XVII, LXIII).

R105. I449 (01/01) - I449 (31/12) : Recouverture du toit de la grande cuisine et de la cheminée, du « **chappot** » devant la porte de la paneterie et du degré montant à la chambre es écuyers de cuisine (B 5790-2, f^o 16 v^o, LIII).

R106. I449 (01/01) - I449 (31/12) : Maçonnerie au mur de la **cuisine de la bouche** (B 5790-2, f^o 18 v^o).

A Jehan de Bray maçon demourant a Dijon la somme de unze frans quatre gros dix engroignes qui deus lui estoient qui lui ont este tauxes par le maistre des euvres de maçonnerie de monditseigneur pour avoir abatu ung viez mur de pierre qui estoit en la cuisine de la bouche de monditseigneur oudit chastel, icellui mur refait et remaçonne tout neuf a moittie de chaulx et de sablon, et ou moittant dudit mur fait ung pilley de pierre de taille qui a deux piedz demi de saillie et deux piedz de gros et trois larmiers, ensemble l'une des jambes de l'uis de ladite cuisine tout de pierre de taille. Et contient ledit mur quatre toises et ung quart de long et une toise de hault. Et lesdits larmiers contiengnent chascun deux piedz demi de hault et ung pied et trois quars de large deans euvre tailliez a chanfrains. Et taillie cinq piedz de piedroit oudit huis qui est ou mur de ladite cuisine portant trois toises et ung quart de mur rabatu les behees dudit huiz et desdits larmiers, au pris de dix gros chascune toise valent deux frans huit gros demi. Item pour la taille desdits larmiers, pillier et huisserie quatre frans.

R107. I449 (01/01) - I449 (31/12) : Réfection du toit dessus la **cuisine de bouche** de monseigneur (B 5790-2, f^o XLVIII v^o).

Item pour avoir refait le thoit dessus la cuisine de la bouche de monditseigneur oudit chastel ou il a trois tirans sur lesquelz tirans a arbaestriers bien brasselles et sur les dits arbaestriers a deux filz de penne(?) et ung freste au dessus qui porte sur boichaulx de bois contre le mur et sur le mur du gotherot a double sablières bien blanchettes et ennervees sur lesdites sablières a quehue d'aronde pour porter chascun blenhot sa jambette emortiaise oudit blenhot et ou chevron. Et y a dix sept chevrons et ce amortissent lesdits chevrons sur les chevrons de la grant sale et a chascun chevron environ l piedz de long et a dessoubz lesdits chevrons au long du mur de ladite grant sale du long de ladite cuisine ung pan de bois pour entrepassier et a dessus les chevrons de ladite grant sale ung fil de penne du long de ladite cuisine pour porter l'amortissement des chevrons d'icelle cuisine, pour ce que lesdits chevrons d'icelle cuisine sont plus espez que ceulx de ladite sale. [un sommier supplémentaire placé par les charpentiers, payé 3 frans.

*Item pour avoir fait la charpenterie pour couvrir le mur dudit chastel a l'endroit de l'uis de la **saucerie** et y avoir mus six chevrons joignant es retraits de mondit seigneur.*

R108. I451 (01/01) - I451 (31/12) : Réparation du manteau de la cheminée du four de la pâtisserie joignant au grand four de Rouvres (B 5791, f^o LVII).

R109. I451 (01/01) - I451 (31/12) : Réfection de deux grands huis et 8 fenêtres en la **grande salle où sont les fours** et en la salle des maîtres d'ostelz et du commun pres d'icelle salle. De 7 grandes fenêtres en la **cuisine de la bouche de monseigneur, en la grande cuisine et au garde manger des cuisines** (B 5790-2, f^o LX v^o).

R110. I451 (01/01) - I451 (31/12) : Reconstruction de la coiffe du grand four et du four de la pâtisserie (B 5790-2, f^o CXVII-CXVII v^o).

Pour avoir refait et remaçonne tout a neuf de pendans de pierre la coiffe du grant four de monditseigneur audit Rouvre depuis l'atre en amont et abatu et desmurer la vielle coiffe d'icellui four, fait l'auturot d'icellui four de pierre de taille et refait ung pillier de pierre qui porte la voulsure du menteaul de la cheminee dudit grant four, et refait la clef de ladite voulsure. Et a fait ledit piler d'angles de pierre tailliez a la broiche et escorchier le mur dessus la bouche dudit grant four, et icellui mur a refait et remaçonne comme il appartient.

Item a abatu la coiffe du four de la patisserie de monditseigneur joignant audit grant four jusques a l'atre, et icelle coiffe refait de pendans de pierre, et la bouche et l'auturot d'icellui four de pierre de taille, et a leve le contrecuer dudit four de maçonnerie de pierres jusques es penes de la maison dudit four, et y a fait une cheminee dont les arteries sont de bois, et fait le manteaul et le tuaul d'icelle cheminee de maçonnerie de quarrons.

R111. I452 (01/01) - I452 (31/12) : Mise en place d'une « **arterée** » pour la **cheminée du petit four de la pâtisserie** (B 5791, f^o LXIII v^o).

R112. I454 (01/01) - I454 (31/12) : Remplacement de quarrons pour paver la **cuisine de la bouche** et fait le **tuyau de la cheminée de la cuisine** (B 5794, f^o XXV, XXXIX). Blanchiment des **deux cuisines, du garde-manger, de la paneterie, de la saucerie et de l'échansonnerie, de la chambre des écuyers d'écurie au-dessus de la grande cuisine** (B 5794, f^o 28 v^o, LXXXIV).

R113. I454 (01/01) - I454 (31/12) : Fourniture de bancs à dépecer la viande dans les deux cuisines du château (B 5794, f^o LXXVIII v^o).

R114. I454 (01/01) - I454 (31/12) : Pavage de la **cuisine de la bouche en carrons** ; percement d'un **trou dans le mur pour décharger les eaux** (B 5794, f^o III^{xx} VII - III^{xx} VII v^o, III^{xx} XIX, CV v^o).

Pour avoir paver de quarrons la cuisine de la bouche de monditseigneur et fait ung pertuis ou mur d'icelle cuisine pour deschargier les eaves d'icelle. Item pour avoir paver de pierre la petit court qui est de voste ladite cuisine de la bouche des le mur de la grant cuisine jusques au conduit et pour avoir rompu le gros mur dudit chastel et fait ung conduit de maçonnerie au travers desdiz murs pour deschargier les eaves de ladite cuisine et de ladite court es grans fosses dudit chastel.

R115. I454 (01/01) - I454 (31/12) : Abattage du tuyau de la cheminée de la grande cuisine (B 5794, f^o III^{xx} II v^o - III^{xx} XII).

Pour avoir abatu le tuaul de la cheminee de la grant cuisine de monditseigneur oudit chastel pour ce que le bois de la cherre dessus ladite chemine estoit tout porri et rompu, refait ledit tuaul de quarrons et de pierre, murer les quatre parois dessoubz ladite chère, icelles enduire et aussi rendre les autres parois de ladite cheminee, refait et recouvert tous les thois ensemble le menteaul tout a l'entour d'icelle cheminee [...].

R116. I454 (01/01) - I454 (31/12) : Réfection du **manteau de la cheminée de la cuisine de la bouche** qui était tombé (B 5794, f^o C v^o).

R117. I455 (01/01) - I455 (31/12) : Percement d'une porte entre l'**échansonnerie et le cellier voisin** (B 5795, f^o LXXIII).

Pour la façon d'un huiz de pierre de taille par lui fait en l'eschanconnerie de monditseigneur oudit chastel pour entrer des ladite chanconnerie en ung celier qui est tenant a ladite chanconnerie, ouquel l'on met les vins de monditseigneur qunt il est au lieu. Et a rompu ung gros mur qui est entre deux pour asseoir ledit huiz.

R118. I466 (01/10) - I467 (30/09) : Mention de la **chambre de retrait de la chambre de sommeliers de corps de monseigneur** (B 5800-3, f^o LXXIII).

Édité par le centre de castellologie de Bourgogne,
Château de Limand, 71420 Ciry-le-Noble
centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

Directeur d'édition : Hervé Mouillebouche
Infographie : Yves Nouvellet
Relecture : Françoise Lhomme, Céline Berrette.

Dépôt légal : décembre 2024.
Achévé d'imprimer sur presse numérique VPiX par :
Copy-media, 1 bis, avenue de Guitayne, 33 610 Canéjan, décembre 2024

ISBN : 979-10-95034-40-7

Fig. de couverture : *Grandes chroniques de France*, BnF, ms. fr. 2609, f^o 181 r^o.

Hervé MOUILLEBOUCHE, Introduction

Sophie LIEGARD, La cuisine de la *villa* carolingienne de Souvigny (Allier)

Bénédicte GUILLOT, **Stéphanie DERVIN**, Les premières cuisines du château de Caen :
une relecture des données anciennes

Loïc BENOIT, **Laurie FLOTTES**, **Amélie LEFEBVRE DE RIEUX**, La première cuisine du château
de Clermont (Haute-Savoie) : organisation structurelle et tendances de consommation

Jean MESQUI, Cuisines et boulangeries dans les châteaux des ordres militaires au Proche-Orient

Jean-Jacques SCHWIEN, Cuisiner au château, quelles traces archéologiques ?
Le cas de la Franche-Comté

Teddy BÉTHUS, **Aurélia BORVON**, Les cuisines du château de Talmont-Saint-Hilaire
et de l'hôtellerie de l'abbaye de Maillezais (x^e-xii^e siècle)

Karine VINCENT, **Aurélia BORVON**, Les cuisines du château de Suscinio
(Sarzeau, Morbilhan, xiii^e-xvi^e siècle) : évolution et marqueurs archéologiques

Danièle ALEXANDRE-BIDON, Cuisines et cuisiniers au château :
un apport (inattendu ?) des images (xii^e-xvi^e siècle)

Donatien GUÉGAN, De l'*hostel* au *chastel* : contraste de l'équipement entre les cuisines
communes et les cuisines castrales en France septentrionale (xiii^e-xv^e siècle)

François BLARY, **Benoît CLAVEL**, **Christelle MAILHAN**, Cuisiner dans le grand complexe culinaire
de Château-Thierry à la fin du xv^e siècle : l'apport de l'étude des restes alimentaires

Aurélié CHANTRAN, Appréhender les usages culinaires des châteaux
à partir des sources matérielles

Alain KERSUZAN, Les deux cuisines des grands châteaux savoyards :
les exemples de Saint-Germain et de Pont-d'Ain (Ain)

Christophe AMIOT, Quelques exemples de cuisines dans les manoirs de basse Bretagne

Jean MESQUI, **Hervé MOUILLEBOUCHE**, De la « *grant cuisine du commun* » à la « *cuisine de la
bouche* » chez les ducs de Bourgogne : types constructifs dans et autour de la cuisine

Alix GIORDANO, Le château de Quingey (Doubs) et sa cuisine d'après la comptabilité comtale

Étienne LALLAU, Les cuisines élitaires à cheminée de plan centré au xv^e siècle :
un modèle inspiré de la sphère monastique ?

Christofer HERRMANN, La cuisine du Grand maître de l'ordre teutonique au château de
Marienburg

Yann MOREL, Au seuil de la grande salle : « la cuisine du dressoir » dans les résidences
des ducs de Bourgogne aux xiv^e et xv^e siècles

Michel FOURNY, Les salles basses sous l'*aula* de Philippe le Bon à Bruxelles :
typologie et spécificités fonctionnelles d'une cuisine et des ses annexes

Bertrand HAQUETTE, Pays de Cocagne : que concocte-t-on dans les cuisines de l'Artois au
Moyen Âge ?

Frieder LEIPOLD, À quoi ressemblait une cuisine de château dans les anciens Pays-Bas
du xvi^e siècle ? La cuisine du château de Heverlee

Alain SALAMAGNE, Les circuits pour la bouche dans le château français de la fin du xv^e siècle

Hervé MOUILLEBOUCHE, Les espaces culinaires du logis du roi de Dijon aux xvii^e et xviii^e siècles

Nicolas FAUCHERRE, Conclusion

ISBN : 979-10-95034-40-7



Édité par le
centre de castellologie de Bourgogne
Château de Limand, 71420 Ciry-le-Noble, 2024
www.cecab-chateaux-bourgogne.fr

Couv. : Grandes chroniques de France, BnF, fr. 2609, f^o 181 r^o
Henri II Plantagenet devant le château de Vincennes

38 €